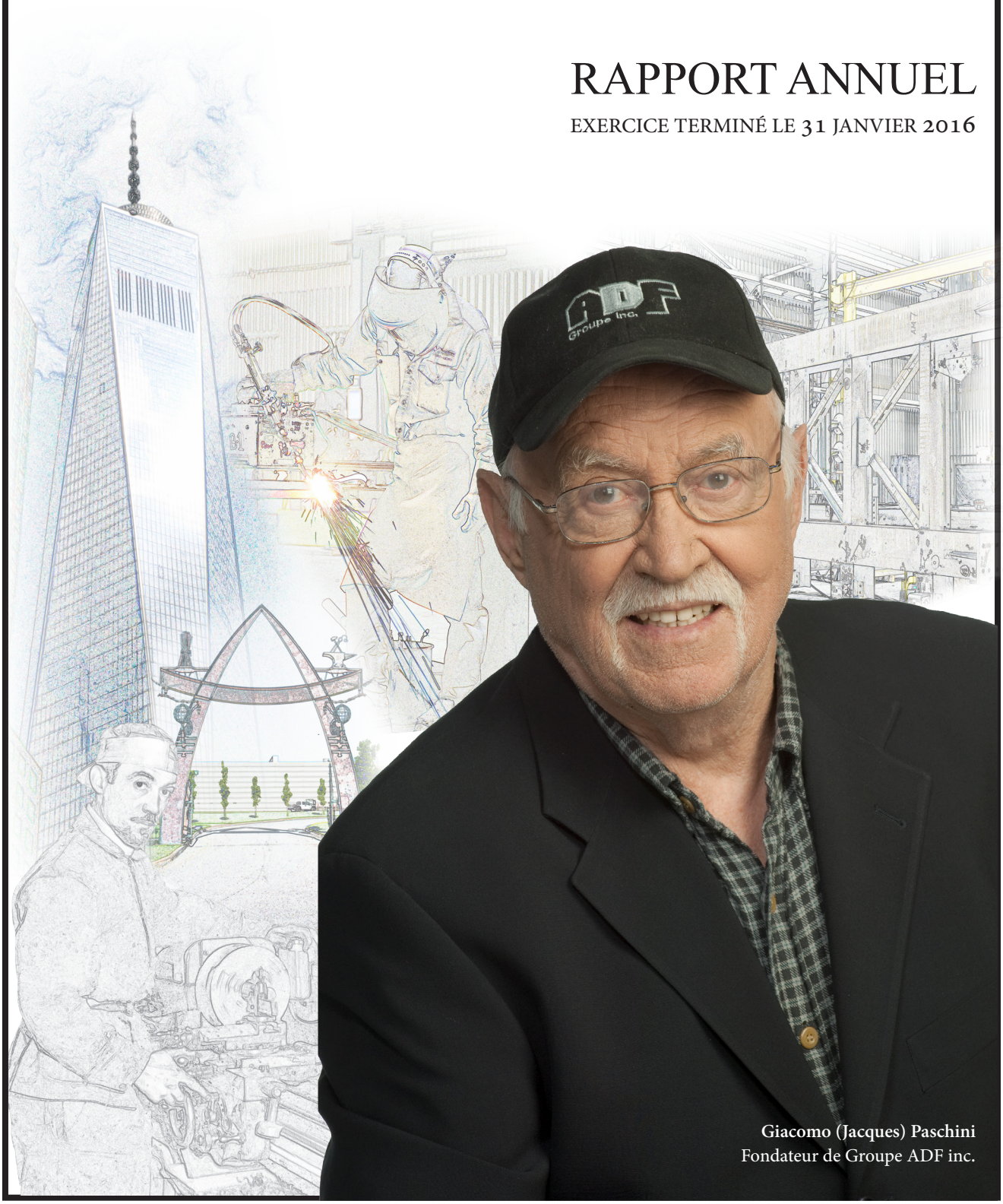
60 ANS D'HISTOIRE

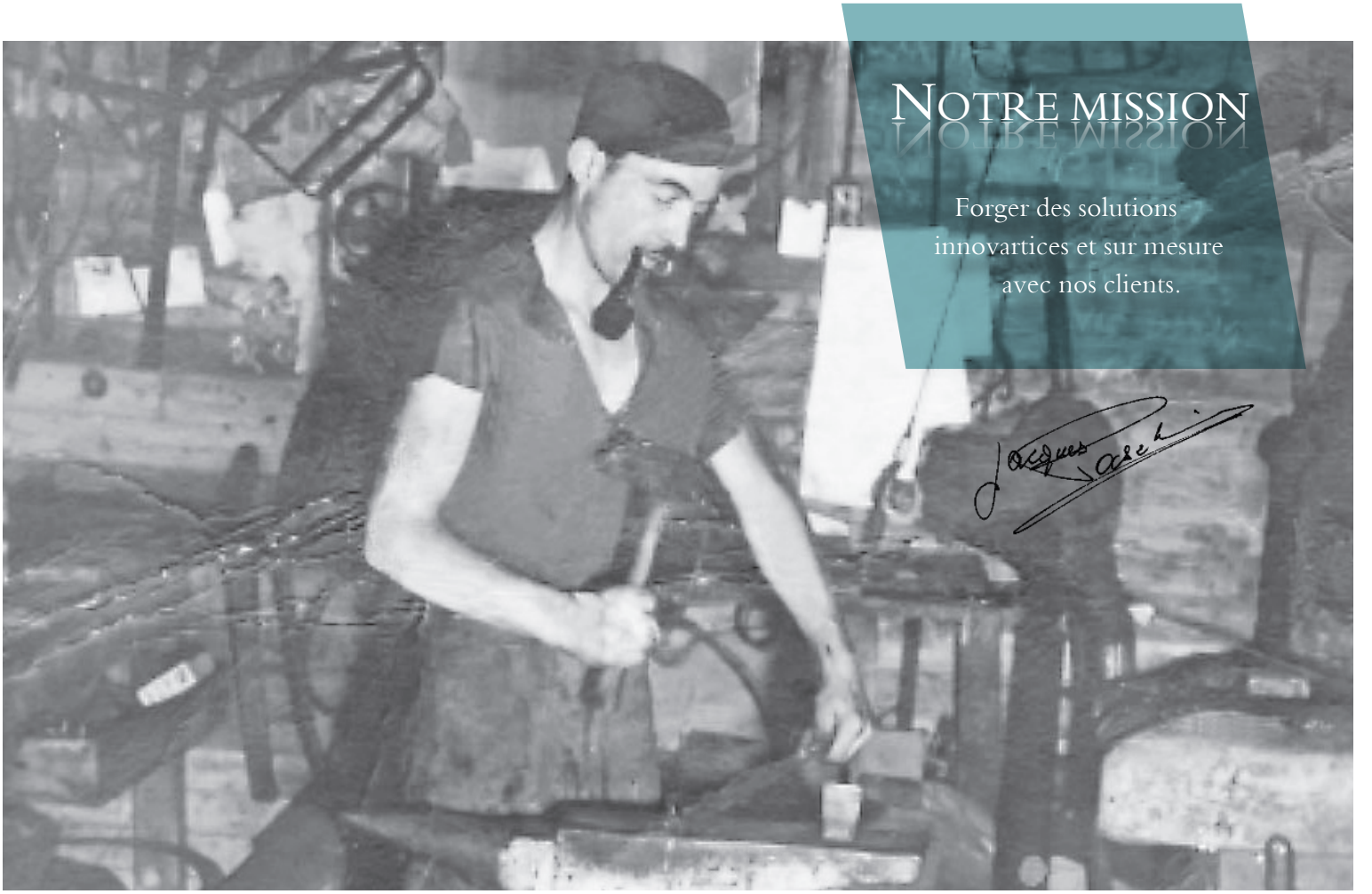
RAPPORT ANNUEL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2016



Giacomo (Jacques) Paschini
Fondateur de Groupe ADF inc.

Table des matières



2 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe ADF inc. se spécialise dans la fabrication de structures d'acier complexes et composantes lourdes en acier pour l'industrie de la construction non-résidentielle.

4 FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Vous trouverez dans cette rubrique les faits saillants financiers des cinq derniers exercices et les chiffres-clés de l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

6 MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Nous passons en revue les principaux événements qui ont marqué l'exercice 2016 et discutons des investissements réalisés au niveau de nos infrastructures. Nous jetons aussi un regard sur ce que réserve l'exercice 2017 et présentons les grandes lignes de notre nouveau plan d'affaires quinquennal.

14 60 ANS D'HISTOIRE

Regard rétrospectif sur les six dernières décennies du parcours d'ADF.

16 LE CARNET DE COMMANDES

Nos démarches de commercialisation soutenues ont mené à l'octroi de près de 100 millions de dollars en nouveaux contrats et l'embauche de 92 personnes au cours du dernier exercice.

18 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

Notre conseil est constitué de huit membres, dont deux nouveaux membres ont débuté leur mandat au cours de l'exercice 2016.



Outre les coordonnées de nos principales places d'affaires, vous trouverez dans cette rubrique les informations relatives à la prochaine assemblée des actionnaires de Groupe ADF inc.

Cahier détachable

RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS

Ce cahier comprend le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, de même que les rapports de la direction et de l'auditeur indépendant.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La direction de Groupe ADF inc. (« ADF » ou la « Société ») désire aviser le lecteur que le présent document comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières, dans lesquelles la direction peut exprimer sa position à l'égard des résultats futurs de Groupe ADF inc. Ces énoncés de nature prospective comprennent de l'information sur les résultats d'opération et la situation financière futurs, probables ou prévisibles de Groupe ADF inc. et comportent certains risques et incertitudes quant à leur réalisation future. Les énoncés de nature prospective sont fondés sur les données disponibles, en date des présentes, relativement à la concurrence, à la situation financière, à la conjoncture économique et aux plans d'opération de la Société. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude qui pourraient avoir une incidence sur les résultats de Groupe ADF inc. faisant en sorte que ces derniers pourraient différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés de nature prospective, sont décrits aux rubriques « *Environnement économique actuel* » et à « *Facteurs externes ayant une influence sur le rendement de la Société* » du rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

Profil de la Société



HISTORIQUE

D'un atelier de forge fondé en 1956, Groupe ADF inc. est devenu, au fil des ans, un chef de file nord-américain dans la conception et l'ingénierie de connexions, dans la fabrication, incluant l'application de revêtements industriels, et l'installation de charpentes métalliques complexes, de composantes assemblées lourdes en acier et de métaux ouvrés et architecturaux.

L'année 2016 marque le 60e anniversaire de Groupe ADF inc.

DIVISIONS

Groupe ADF inc. utilise les technologies les plus avancées de l'industrie et exploite cinq principales divisions, soit une usine moderne de fabrication de 58 530 mètres carrés (630 000 pieds carrés), dans laquelle y est aménagé un atelier de peinture de 3 900 mètres carrés (42 000 pieds carrés), au Québec, Canada ; une usine de fabrication de 9 290 mètres carrés (100 000 pieds carrés) et un atelier de peinture de 4 460 mètres carrés (48 000 pieds carrés) à la fine pointe de la technologie, dans l'état du Montana aux États-Unis, et une division « Construction » basée en Floride, aux États-Unis, qui se spécialise dans l'installation de structures d'acier et autres produits connexes.



Usine de fabrication (Terrebonne, Québec)

EXPERTISE

Pionnier dans le développement et la mise en application de solutions innovatrices, Groupe ADF inc. est reconnu pour son expertise en ingénierie et en gestion des projets, son importante capacité de fabrication et sa compétence dans deux créneaux de marché spécialisés : la fabrication de superstructures en acier comportant un haut niveau de complexité architecturale et géométrique, et les projets soumis à des échéanciers accélérés.

MARCHÉS

Les produits et services de la Société sont destinés aux cinq principaux segments suivants du marché de la construction non résidentielle :

- Complexes industriels
- Installations aéroportuaires
- Tours de bureaux et gratte-ciel
- Transport et infrastructures publiques
- Bâtiments commerciaux, complexes récréatifs et sportifs

Faits saillants financiers

EXERCICES TERMINÉS LES 31 JANVIER	**2016**	2015	2014	2013	2012
(en milliers de dollars et en dollars par action)	**$**	$	$	$	$
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits	**98 089**	76 058	92 997	41 412	48 431
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) [1] [2]	**7 244**	1 594	14 234	1 221	6 032
Résultat avant charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**2 787**	(2 777)	10 610	(1 779)	3 768
Résultat net	**1 699**	(1 570)	7 682	(1 554)	1 812
SITUATION FINANCIÈRE					
Actif total	**146 471**	137 815	127 984	106 530	108 519
Capitaux propres	**107 533**	103 958	101 833	91 426	93 763
Endettement total net des liquidités (liquidités totales nettes de l'endettement) [2]	**12 842**	1 402	(13 452)	(23 480)	(18 336)
Fonds de roulement	**20 961**	19 476	29 615	35 038	42 620
AUTRES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES					
Liquidités [3]	**2 377**	8 735	19 473	27 142	24 538
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**(1 157)**	1 420	13 744	11 377	8 126
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	**8 591**	13 860	22 683	5 004	1 230
COEFFICIENTS					
Fonds de roulement	**1,96 :1**	1,88 :1	2,53 :1	3,51 :1	4,93 :1
Dette à long terme/capitaux propres	**0,14 :1**	0,10 :1	0,06 :1	0,04 :1	0,07 :1
DONNÉES PAR ACTION					
Résultat net par action, de base	**0,05**	(0,05)	0,24	(0,05)	0,06
Résultat net par action, dilué	**0,05**	(0,05)	0,23	(0,05)	0,05
Valeur aux livres par action	**3,30**	3,20	3,13	2,82	2,89

(1) Excluant les variations de change

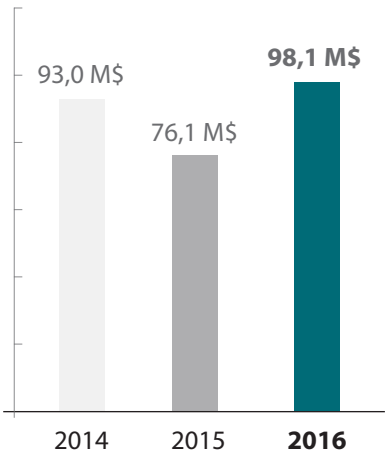
(2) Le BAIIA et l'endettement total net des liquidités (liquidités totales nettes de l'endettement) sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparables à des mesures similaires publiées par d'autres émetteurs. La direction, ainsi que les investisseurs, estiment toutefois qu'elles leur procurent des renseignements utiles pour leur permettre d'évaluer la rentabilité de la Société, ainsi que sa capacité à générer des fonds pour financer ses activités (voir la rubrique 10 "Mesures non conformes aux PCGR" du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016 pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS).

(3) Incluant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme

Chiffres clés

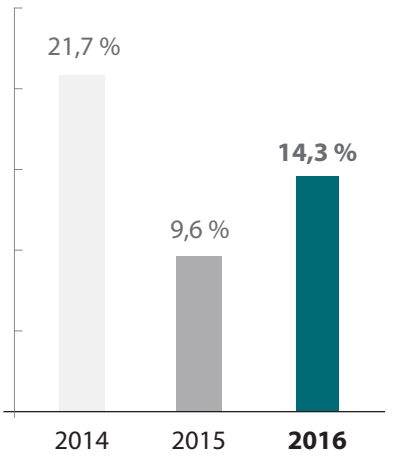
PRODUITS

(en millions de dollars)



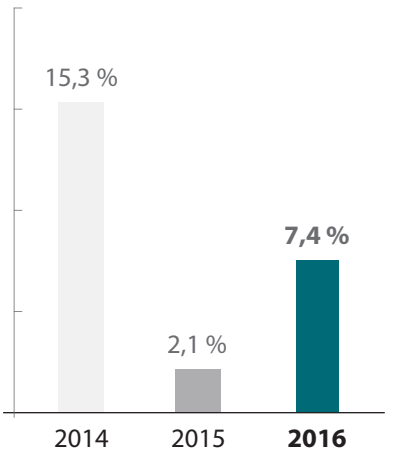
MARGE BRUTE

(en % des produits)



BAIIA

(en % des produits)



Actif total

146,5 M$

+ 6,3 %

Capitaux propres

107,5 M$

+ 3,4 %

Valeur aux livres par action

(en dollars par action)

3,30 $

+ 3,1 %

Données comparées à l'exercice 2015



Usine de fabrication (Terrebonne, Québec)



Message aux actionnaires

C'est le 15 août 1956, dans un petit bâtiment désaffecté de 19 mètres carrés (200 pieds carrés) situé à Sainte-Rose, une banlieue limitrophe de Montréal, au Québec, que notre père, Jacques Paschini installa son atelier de forge et où il martela les premières pièces en acier qui allaient devenir les assises de Groupe ADF.

En cette année qui marque le 60e anniversaire de Groupe ADF inc., nous jugeons à propos de commémorer le travail acharné et la persévérance de notre père, qui encore à ce jour, est en mesure de constater le fruit de ses années de dur labeur.

L'année du jubilé d'ADF, sera une année qui coïncide avec le déploiement d'un nouveau plan d'affaires établissant les grandes lignes de la stratégie de développement que nous adopterons pour les prochaines années.

À la lumière des investissements significatifs réalisés au cours des dernières années, tant à Great Falls, dans l'état du Montana, qu'à nos installations situées à Terrebonne, au Québec, et en réaction aux changements survenus dans nos marchés, cet alignement stratégique nous dotera d'un plan d'action redynamisé pour les années à venir, misant sur le jumelage de notre base d'actifs et l'expertise forgée au cours des six dernières décennies.

Le nouveau plan d'affaires de Groupe ADF inc. est discuté plus en détail dans les prochaines pages.

L'ATELIER DE PEINTURE



D'une superficie de 3 900 mètres carrés (42 000 pieds carrés), dotée d'équipements de dernière génération et respectant en tous points les normes environnementales les plus strictes, la conception du nouvel atelier de peinture à Terrebonne, a été confiée à notre propre équipe d'experts.

L'atelier de peinture, qui a été mis en service à la mi-mars 2016, pourvoit ADF d'une plus grande flexibilité et un meilleur contrôle des coûts relatifs à l'application de revêtements industriels ; un domaine hautement spécialisé.

Atelier de peinture (Terrebonne, Québec)



Revue de l'année

LES RÉSULTATS

L'exercice terminé le 31 janvier 2016 a vu Groupe ADF renouer avec la rentabilité.

Les produits ont totalisé 98,1 millions de dollars, représentant une hausse de près de 30 % par rapport à l'exercice précédent. La marge brute en pourcentage des produits s'est élevée à 14,3 %, surpassant la marge dégagée au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, qui s'est chiffrée à 9,6 %. L'évolution de la marge brute reflète un meilleur mixte des produits et un volume de fabrication plus élevé ; deux éléments qui ont contribué à une meilleure performance opérationnelle. Quant à nos installations à Great Falls, dans l'état du Montana, aux États-Unis, regroupant notre usine de fabrication de 9 290 mètres carrés (100 000 pieds carrés) et notre atelier de peinture industrielle de 4 460 mètres carrés (48 000 pieds carrés), nous avons poursuivi leur intégration au cours de la dernière année, en ligne avec les calendriers de réalisation. Ces deux unités opérationnelles continueront ainsi de procurer une flexibilité opérationnelle accrue à notre Société.

Groupe ADF a clos l'exercice 2016 avec un résultat net de 1,7 million de dollars, alors qu'un an plus tôt la Société avait enregistré un résultat net négatif de 1,6 million de dollars.

L'état de la situation financière d'ADF demeure solide, bien que les liquidités aient baissé.
Le fonds de roulement a quant à lui enregistré une meilleure position qu'au cours de l'exercice précédent, se chiffrant à 21,0 millions de dollars, pour un coefficient de 1,96 :1.

Une entente a été conclue avec une société de la couronne au cours de l'exercice 2016, afin de doter Groupe ADF d'une capacité d'emprunt additionnel de 20,0 millions de dollars.

Nous avons poursuivi nos investissements stratégiques en injectant quelque 9,0 millions de dollars dans nos actifs, dans le but de bonifier à nouveau notre offre globale de produits et services. Bénéficiant d'une superficie suffisante pour permettre un agrandissement, la majeure partie de ce montant a été investi dans l'aménagement d'un tout nouvel atelier de peinture industrielle à la fine pointe de la technologie à même notre complexe de fabrication à Terrebonne.

LE CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes de la Société se chiffrait à près de 71,0 millions de dollars au 31 janvier 2016.

Le 30 mars 2016, Groupe ADF a annoncé l'octroi de nouveaux contrats de l'ordre de 43,5 millions de dollars au Canada et aux États-Unis ; ses principaux marchés. Il faut souligner que ces récentes commandes n'étaient pas incluses dans le carnet de commandes en date du 31 janvier 2016.

C'est donc avec un carnet de commandes en hausse, des résultats améliorés et une solide situation financière que nous avons entrepris l'exercice 2017.



Usine de fabrication (Great Falls, Montana)



Ce que réserve l'exercice 2017

« FORGER DES SOLUTIONS INNOVATRICES ET SUR MESURE AVEC NOS CLIENTS »

Là est le nouvel énoncé de la mission de Groupe ADF pour les prochaines années. Plus qu'une simple phrase, cette mission allie notre passé, nos forces et notre raison d'être.

Notre nouvelle mission reflète les valeurs qui sont chères à notre père et qui demeurent les pierres d'assises de Groupe ADF. Cette nouvelle mission est le point d'ancrage de notre nouveau plan d'affaires. Depuis plusieurs mois, la direction de Groupe ADF, en collaboration avec son conseil d'administration et l'apport de membres de son personnel, planche sur les principes directeurs sur lesquels la Société appuiera ses stratégies de développement et de croissance au cours des années à venir.

NOS CINQ PRINCIPAUX PILIERS

Ce plan d'affaires veillera à mettre davantage en valeur l'ensemble des unités opérationnelles de la Société, en se concentrant sur nos cinq principales divisions, soit les deux usines de fabrication et les deux ateliers de peinture à Terrebonne, au Québec et à Great Falls, au Montana, et la division « Construction », basée à Pompano Beach, en Floride, spécialisée dans l'installation de structures d'acier et autres produits connexes. Combinés à une couverture géographique étendue, ces piliers, qui ensemble forment aujourd'hui notre gamme complète de produits et services, assurent à nos clients une synergie opérationnelle.

De plus, dans la foulée de ce nouveau plan d'affaires, tout en demeurant fidèles à notre approche prudente en matière de risques adoptée au cours des derniers exercices, nous verrons à mettre en œuvre une approche plus dynamique axée sur le volume de fabrication, afin de maintenir le carnet de commandes à un niveau optimal pour l'ensemble de nos unités opérationnelles. Avec quatre usines à la fine pointe de la technologie, un groupe spécialisé en services d'installation, et une expertise reconnue dans son industrie, Groupe ADF se donne pour mandat de maintenir son carnet de commandes bien rempli. Essentiellement, un carnet de commandes robuste permet une utilisation optimale de nos ressources et effectifs et, par le fait même, une meilleure absorption de nos coûts fixes en résulte. Bref, un volume de fabrication élevé contribue à maintenir un bon niveau de productivité en usine.

Nous miserons aussi à promouvoir davantage les compétences avancées de nos ressources et la force de nos équipes multidisciplinaires en matière de dessins et d'ingénierie, afin de mettre à la disposition de nos clients des services plus pointus et sur mesure. Notre ambition est à priori de continuer de faire profiter nos clients de l'expérience que nous avons acquise au fil des années en matière de fabrication de superstructures d'acier, et de leur fournir une valeur ajoutée additionnelle en les accompagnant dès les premières étapes de leurs projets respectifs, tant au niveau des dessins que de l'ingénierie.


Complexe de fabrication (Terrebonne, Québec)


Atelier de peinture (Terrebonne, Québec)


Complexe de fabrication (Great Falls, Montana)


Atelier de peinture (Great Falls, Montana)


Groupe Installation/Construction (Pompano, Floride)

Nous avons investi de façon importante dans nos actifs corporels au cours des dernières années, dont la majeure partie fut dédiée à la construction d'un nouveau complexe dans l'état du Montana, afin d'appuyer notre stratégie de développement des marchés de l'Ouest canadien et américains.

Plus précisément, ce sont plus de 50 millions de dollars qui ont été investis depuis l'exercice 2012, de sorte qu'aujourd'hui les actifs de Groupe ADF regroupent deux usines modernes de fabrication, auxquelles sont annexés deux ateliers de peinture de conception innovatrice. Outre l'offre d'un plus large éventail de produits et services, nos installations permettent d'avoir accès à plus de marchés d'est en ouest de l'Amérique du nord.

A l'égard de nos ateliers de peinture, ceux-ci procurent à ADF une flexibilité sans équivoque. En effet, non seulement l'application de divers revêtements industriels spécialisés et les travaux de nettoyage au jet d'abrasif font maintenant partie intégrante de notre offre globale, nous pouvons également offrir des produits et services hautement sophistiqués, comme la métallisation et l'application d'enduits ignifuges à haute densité cimentaire, grâce à l'expertise du personnel cadre et les compétences de nos équipes de production.

Nos programmes d'investissement en capital seront ainsi plus conservateurs au cours des prochains exercices. Le temps est venu de faire fructifier nos investissements passés et de générer des flux de trésorerie excédentaires.

Nous sommes conscients que nous adopterons une approche ambitieuse. Alors que nous observons des signes encourageants de nos marchés, nous devons néanmoins faire face à une concurrence qui se fait de plus en plus vive. Plus l'industrie de la fabrication de structures d'acier s'internationalise, plus les prix de vente sont sous pression, tandis qu'un niveau d'incertitudes liées aux finances publiques persiste, principalement dans les provinces canadiennes.

NOS EMPLOYÉS

Nous avons plus que doublé nos effectifs au cours des quatre dernières années. Au 31 janvier 2016, Groupe ADF employait 571 personnes, réparties entre le Québec, la Floride et le Montana. En plus d'être bénéfique pour les économies locales où la Société est présente, cette croissance est une source de motivation qui nous pousse à nous dépasser. Bien que certains défis accompagnent cette croissance, nous avons les structures en place pour les adresser adéquatement.

Fidèles à une des valeurs les plus chères à notre père, nos employés demeurent notre actif le plus important. Pour ce, nous continuerons d'investir dans la formation de notre personnel et nous nous assurerons que nos employés soient bien outillés pour répondre aux exigences les plus élevées.

Il y a soixante ans, dans un petit atelier de forge à Sainte-Rose, un homme seul, passionné par son métier de forgeron, a retroussé ses manches et entrepris une aventure commerciale avec toute la conviction et le talent nécessaires pour réussir. Aujourd'hui, alors que nous avons commencé à initier la troisième génération de la famille fondatrice aux rudiments de l'entreprise familiale, nous continuons de nous inspirer de cette motivation qui jadis animait notre père à atteindre ses buts.

Nous avons des actifs de qualité, comptons dans nos rangs les talents nécessaires et possédons le savoir-faire pour faire croître Groupe ADF. Et nous le ferons !

À travers ces années, la Société a bénéficié de l'appui de ses actionnaires, et nous vous en remercions. Nous sommes fort conscients que cette confiance se mérite et nous mettrons tout en œuvre afin d'être à la hauteur de vos attentes. Nous sommes confiants que les investissements réalisés au cours des dernières années et les gestes que nous poserons contribueront à assurer une croissance durable et rentable de Groupe ADF inc.

/ Signé /

Jean Paschini
Co-président du conseil d'administration et chef de la direction

/ Signé /

Pierre Paschini, ing.
Président et chef de l'exploitation

/ Signé /

Marise Paschini
Vice-présidente exécutive, trésorière et secrétaire corporative

Terrebonne (Québec), le 13 avril 2016

1956

ANNÉE DE FONDATION
Laval (Québec) Canada

Contre vents et marrées, avec seuls quelques dollars en poche, Jacques Paschini installa son atelier de forge « **Au Dragon Forgé** » dans un petit bâtiment désaffecté dans le quartier de Sainte-Rose (Québec).

Son entreprise se spécialisa dans les ouvrages ornementaux en fer forgé.

1980

DEUXIÈME GÉNÉRATION À LA BARRE DE L'ENTREPRISE FAMILIALE

Le chiffre d'affaires touche la marque du un million de dollars.

Le fondateur lègue son entreprise à ses trois enfants.

La nouvelle équipe de direction, formée de Marise, Pierre et Jean Paschini, délaisse progressivement les ouvrages architecturaux et ornementaux, et réoriente les activités d'ADF vers la fabrication de charpentes métalliques pour l'industrie de la construction non-résidentielle.

1992

EXPANSION AUX ÉTATS-UNIS

Ouverture d'un bureau de ventes régional à Miami, en Floride.

Cette présence locale permet à l'entreprise familiale d'étendre sa couverture géographique jusqu'au sud-est des États-Unis.

1997

NOUVEAU COMPLEXE DE FABRICATION

Les opérations canadiennes d'ADF déménagent dans un tout nouveau complexe de fabrication de 16 723 m² (180 000 pi²) à Terrebonne (Québec) ; un investissement de plus de 10 millions $.

L'entreprise compte alors plus d'une centaine d'employés.

1999

PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

ADF devient une entreprise publique. Ses titres se transigent sur la Bourse de Toronto, sous le symbole boursier « DRX ».

La Société acquiert l'ancienne usine de fabrication de l'ex-Dominion Bridge à Lachine (Québec) et gagne une solide expertise dans la fabrication de composantes assemblées lourdes en acier.

Cette usine sera vendue quelques années plus tard.

2016

NOUVEL ATELIER DE PEINTURE

ADF aménage un nouvel atelier de peinture de 3 900 m² (42 000 pi²) à même son complexe de fabrication à Terrebonne. L'ajout de nouveaux produits et services à son offre globale lui procure les outils additionnels pour percer des nouveaux secteurs d'activités.

La Société compte aujourd'hui plus de 570 employés.

Alors que la deuxième génération continue d'investir et d'innover pour le développement futur de Groupe ADF, la troisième génération de la famille fondatrice a progressivement fait son entrée dans l'entreprise au cours des dernières années.

L'histoire se poursuit.

2013

NOUVELLE USINE DE FABRICATION ET NOUVEL ATELIER DE PEINTURE AUX ÉTATS-UNIS

ADF lance son projet de développement de près de 40 millions $US aux États-Unis.

La Société fait l'acquisition d'un terrain de 100 acres (4,4 millions pi²) à Great Falls, dans l'état du Montana et y construit une nouvelle usine de fabrication de 9 290 m² (100 000 pi²) et y aménage un vaste chantier de pré-assemblage de 60 acres.

Un an après la mise en opération de son usine, ADF inaugure un nouvel atelier de peinture de 4 460 mètres carrés (48 000 pi²) construit à même son site au Montana.

2001

AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE L'USINE REGROUPEMENT DES OPÉRATIONS CANADIENNES

Quelque 30 millions $ sont dédiés à l'agrandissement et la modernisation de l'usine de Terrebonne. La superficie de l'usine atteint 58 530 m² (630 000 pi²) et la capacité de fabrication annuelle grimpe à 100 000 tonnes. En 2006, toutes les opérations canadiennes d'ADF sont regroupés sous un même toit.

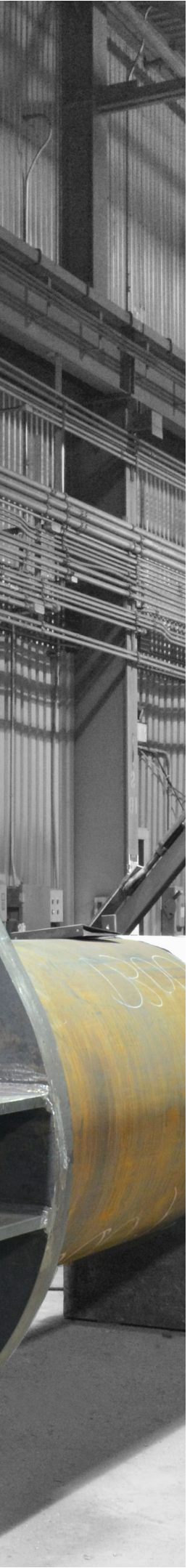
ADF est passé maître dans les projets de structures d'acier hautement complexes, si bien que son expertise a été sollicitée dans le cadre de grands projets ambitieux, tels que la reconstruction du World Trade Center, à New York.

ans

Carnet de commandes



Usine de fabrication (Terrebonne, Québec)



Les Projets

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, ADF s'est vu octoyer près de 100 millions de dollars en nouvelles commandes, au Canada et aux États-Unis, sans compter les contrats qui se sont plus récemment ajoutés, totalisant près de 44 millions de dollars.

Les projets obtenus au cours de l'exercice 2016 portent, entre autres, sur la fabrication de composantes en acier et de charpentes métalliques très complexes qui entrent dans la construction de grands stades sportifs et bâtiments de commerce, de complexes manufacturiers et de projets d'infrastructures de transport.

Le niveau de complexité du processus de fabrication dans le cadre de certains de ces projets s'est trouvé rehaussé en raison, par exemple, du nombre très élevé de soudures et du fait que plusieurs des composantes en acier, qui sont intégrés dans la conception de ces superstructures, sont composées de pièces à géométrie complexe. Qui dit géométrie complexe, dit également tolérances serrées. Pour ce, la nécessité de réaliser plusieurs différents montages ou assemblages d'essai (*trial assembly*) en usine est donc venue ajouter à la complexité des projets. Pour assurer une meilleure productivité et efficacité lors des montages d'essai en usine, des exercices de simulation par ordinateur des composantes assemblées ont d'abord été réalisées. Par la suite, s'appuyant sur les dessins d'atelier et les modélisations tridimensionnelles (3D) mises au point par nos équipes, les montages d'essai en usine ont permis de valider la précision des connexions et le positionnement exact des pièces juxtaposées et superposées qui forment les composantes assemblées. De façon générale, les essais en usine servent également à confirmer l'intégrité des composantes assemblées, avant de les expédier démontées aux chantiers, où elles seront installées dans leur position finale. Bref, cette étape est une valeur additionnelle au contenu de nos produits, en termes de qualité et de précision. Ainsi, au-delà de satisfaire les conditions et les exigences respectives des projets qui sont confiés à ADF, notre objectif premier est la satisfaction des clients et des propriétaires de projets. Cette valeur ajoutée est donc une dimension qui permet d'optimiser le temps estimé pour réaliser les travaux d'installation aux chantiers, de réduire les interruptions et de mieux contrôler les coûts.

Nous avons poursuivi sans relâche la formation de nos équipes à Great Falls. Si bien qu'aujourd'hui, soit à peine deux ans après la mise en opération de notre nouveau complexe de fabrication et de notre atelier de peinture, au Montana, le transfert des connaissances et le développement des compétences, qui sont assurés par nos équipes de Terrebonne, ont permis à ces équipes d'atteindre un niveau de compétence approprié pour entreprendre des projets d'envergure, de fabriquer des pièces en acier de plus en plus complexes et de réaliser des assemblages compliqués, en termes de géométrie, de taille et de poids.

La signature de ces contrats, et ceux plus récemment obtenus, ont permis la création de plusieurs nouveaux postes à nos deux usines de fabrication. Ces nouveaux emplois sont principalement liés à la production. De plus, notre nouvel atelier de peinture à Terrebonne, qui est en opération depuis la mi-mars, a aussi entraîné la création d'un nombre d'emplois additionnels. Aujourd'hui, ce sont 571 personnes qui forment la grande famille ADF.

Conseil d'administration





Membres du conseil

Jean Paschini	Co-président du conseil et chef de la direction, Groupe ADF inc.
Antonio P. Meti, B. Comm [1] [2]	Co-président du conseil et leader indépendant du conseil de Groupe ADF inc. Président, Services de conseil G.D.N.P. Inc.
Pierre Paschini, ing.	Président et chef de l'exploitation, Groupe ADF inc.
Marise Paschini	Vice-présidente exécutive, trésorière et secrétaire corporative Groupe ADF inc.
Marc L. Belcourt, ing. (ret) [1] [2]	Consultant en construction
Michèle Desjardins, MBA, F.Adm.A, C.M.C., IAS.A. [1] [2]	Présidente-fondatrice, Consutants Koby Inc. Associée principale, Lansberg Gersick & Associates, LLC
Frank Di Tomaso, FCPA, FCA, IAS.A [1] [2]	Administrateur de sociétés
Robert Paré [2]	Associé principal, Fasken Martineau DuMoulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(1) Membre du comité d'audit, présidé par M. Di Tomaso.

(2) Membre du comité de rémunération, candidatures et gouvernance, présidé par Mme Desjardins.

Comité de direction

Jean Paschini
Chef de la direction

Pierre Paschini, ing.
Président et chef de l'exploitation

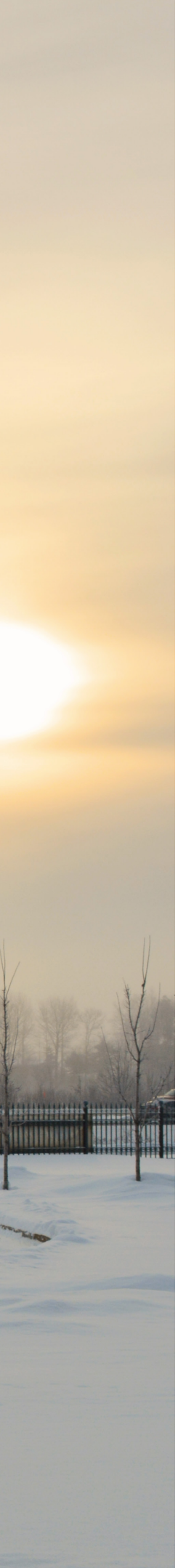
Marise Paschini
Vice-présidente exécutive, trésorière et secrétaire corporative

Jean-François Boursier, CPA, CA
Chef de la direction financière

Carolyn Hanson-Carbonneau, M. ing.
Vice-présidente, Ingénierie et opérations

Information générale





Information aux actionnaires

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires

Le 15 juin 2016 à 11 h

Hôtel Sheraton Laval
2440, autouroute Des Laurentides
Laval (Québec) Canada

Notice annuelle 2016

Disponible sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com) et sur le site Internet de Groupe ADF (www.adfgroup.com) de même qu'au siège social de la Société.

Service aux investisseurs

Pour recevoir l'information distribuée par Groupe ADF inc. vous êtes invités à vous inscrire sur notre liste d'envoi en adressant votre demande à :

Groupe ADF inc.
Service des relations publiques
300, rue Henry-Bessemer
Terrebonne (Québec) Canada J6Y 1T3

T. (450) 965-1911
F. (450) 965-8558
E. infos@adfgroup.com

ou

Computershare - Service aux investisseurs
1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700
Montréal (Québec) Canada H3A 3S8

T. (514) 982-7888
F. (514) 982-7974

Information boursière

Le titre de la Société est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole boursier TSX: DRX.

En date du 13 avril 2016, il y avait 18 278 435 d'actions avec droit de vote subalterne émises et en circulation.

Renseignements corporatifs

Siège social

Groupe ADF inc.
Complexe de fabrication et atelier de peinture
300, rue Henry-Bessemer, Terrebonne (Québec) Canada J6Y 1T3

Filiales principales

ADF International Inc.
Usine de fabrication
1900 Great Bear Avenue, Great Falls, Montana, États-Unis 59404

ADF International Inc.
Division Construction
Bureau de ventes/estimation et entrepôt
1925 N.W. 15th Street, Pompano Beach, Floride, États-Unis 33069

ADF Industrial Coating Inc.
Atelier de peinture
1904 Great Bear Avenue, Great Falls, Montana, États-Unis 59404

Institution bancaire

Banque Nationale du Canada
2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 200, Laval (Québec) Canada H6T 2P6

Cabinet d'avocats

Fasken Martineau DuMoulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Tour de la Bourse , 800 Place Victoria, bureau 3400, Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

Agent de transfert et fiduciaire

La Société de fiducie Computershare Canada
1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers, s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1250, boul. René-Lévesque ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1



Groupe Inc.

Photos : Groupe ADF inc. Tous droits réservés.
Infographie-Design : Groupe ADF inc.

La version électronique du rapport annuel 2016 de Groupe ADF inc. est aussi disponible au www.adfgroup.com.

The English version of ADF Group Inc. 2016 Annual Report is also available at www.adfgroup.com.

Site Internet : www.adfgroup.com
Courriel : infos@adfgroup.com
Téléphone : (450) 965-1911
Sans frais : 1 (800) 263-7560

RAPPORT DE GESTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'OPÉRATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS

Exercice terminé le 31 janvier 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. Généralités....1
2. Déclaration libératoire....1
3. Aperçu général....1
4. Positionnement commercial....2
5. Tendances du marché....2
6. Événements significatifs survenus au cours de l'exercice....2
7. Événements significatifs survenus depuis le 31 janvier 2016....3
8. Taux de change....3
9. Principales conventions et estimations comptables....4
10. Mesures non conformes aux PCGR....4
11. Indicateurs de rendement clés....6
12. Information financière annuelle choisie....7
13. Analyse des résultats d'opération de l'exercice terminé le 31 janvier 2016....7
14. Commentaires sur les résultats trimestriels....10
15. Flux de trésorerie et situation financière....11
16. Capital-actions....14
17. Régime d'options d'achat d'actions....14
18. Régime d'unités d'actions différées....14
19. Rachat d'actions dans le cours normal des activités....15
20. Dividende....15
21. Carnet de commandes....15
22. Situation financière....15
23. Environnement économique actuel....16
24. Opérations entre apparentés....16
25. Rémunération de la direction et des administrateurs....17
26. Facteurs externes ayant une influence sur le rendement de la Société....17
27. Instruments financiers....18
28. Évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière....18
29. Politiques sur la communication et les transactions d'initiés....19
30. Nouvelles normes IFRS non encore appliquées....19
31. Environnement....20
32. Ressources humaines....20
33. Événements subséquents....20
34. Perspectives....20
35. Renseignements supplémentaires....21

Rapport de la direction....23

Rapport de l'auditeur indépendant....24

États financiers consolidés audités....25

Notes complémentaires aux états financiers consolidés....29

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES | La direction de Groupe ADF inc. désire aviser le lecteur que le présent document comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières, dans lesquelles la direction peut exprimer sa position à l'égard des résultats futurs de Groupe ADF inc. Ces énoncés de nature prospective comprennent de l'information sur les résultats d'opération et la situation financière futurs, probables ou prévisibles de Groupe ADF inc. et comportent certains risques et incertitudes quant à leur réalisation future. Les énoncés de nature prospective sont fondés sur les données disponibles, en date des présentes, relativement à la concurrence, à la situation financière, à la conjoncture économique et aux plans d'opération de la Société. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude qui pourraient avoir une incidence sur les résultats de Groupe ADF inc., faisant en sorte que ces derniers pourraient différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés de nature prospective, sont décrits aux rubriques « Environnement économique actuel » et « Facteurs externes ayant une influence sur le rendement de la Société » du rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

1. GÉNÉRALITÉS

Le présent rapport de gestion de la situation financière et des résultats d'opération (« le rapport ») vise à fournir au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière de Groupe ADF inc. (« ADF », « Groupe ADF » ou « la Société ») entre le 31 janvier 2015 et le 31 janvier 2016. Il permet également de comparer les résultats d'opération et les flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 à ceux de l'exercice précédent. Ce rapport tient compte de tout événement important survenu au cours de l'exercice 2016 et entre le 1er février 2016 et le 13 avril 2016, date à laquelle le conseil d'administration de Groupe ADF inc. a approuvé les états financiers consolidés, ainsi que le rapport de l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016. Les états financiers consolidés et les données comparatives ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les principales conventions comptables appliquées par ADF conformément aux IFRS sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

La Société publie ses résultats en dollars canadiens. Sauf indication contraire, tous les montants apparaissant dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens.

2. DÉCLARATION LIBÉRATOIRE

Dans le but de fournir aux actionnaires et aux investisseurs potentiels des renseignements additionnels concernant ADF dont, notamment, l'évaluation par la direction des projets et des opérations à venir, certaines déclarations du présent rapport constituent des déclarations prospectives soumises à des facteurs de risque, des incertitudes et d'autres facteurs importants susceptibles de faire en sorte que le rendement réel de la Société diffère de celui indiqué ou sous-entendu par ces déclarations prospectives.

Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'impact de la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis ; la situation de l'industrie, y compris les amendements aux lois et aux règlements ; l'intensification de la concurrence ; une pénurie éventuelle de personnel ou de gestionnaires qualifiés ; la disponibilité et les fluctuations des prix des produits de base ; les variations des taux de change ou d'intérêt ; la volatilité des marchés boursiers ; et les incidences des politiques comptables établies par les autorités de normalisation canadiennes, américaines et internationales. Certains de ces facteurs font l'objet d'une description plus détaillée à la rubrique 26 « Facteurs externes ayant une influence sur le rendement de la Société » du présent rapport. Il faut noter que la liste fournie dans ce rapport des facteurs susceptibles d'influer sur la croissance, les résultats et le rendement à venir n'est pas exhaustive, et que le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue aux déclarations de nature prospective.

Les prévisions exprimées par le biais des déclarations prospectives sont fondées sur les renseignements dont la Société disposait au moment où elle a formulé lesdites déclarations prospectives. Toutefois, rien ne peut garantir que ces prévisions se révéleront exactes. Toutes les déclarations prospectives faites ultérieurement, par écrit ou verbalement, par la Société ou quiconque agissant en son nom, doivent être considérées expressément à la lumière des mises en garde susmentionnées. À moins qu'elle n'y soit tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements à venir ou autrement.

3. APERÇU GÉNÉRAL

D'un atelier de forge fondé en 1956, Groupe ADF est devenu, au fil des ans, un chef de file nord-américain dans la conception et l'ingénierie de connexions, dans la fabrication, incluant la peinture industrielle, ainsi que dans l'installation de charpentes métalliques complexes, de composantes assemblées lourdes en acier et de métaux ouvrés et architecturaux. Les produits et services de la Société sont destinés aux cinq principaux segments suivants de l'industrie de la construction non résidentielle : les tours de bureaux et édifices en hauteur, les complexes commerciaux et récréatifs, les installations aéroportuaires, les complexes industriels, et les infrastructures de transport. La Société utilise les technologies les plus avancées de l'industrie et exploite deux usines modernes de fabrication et deux ateliers de peinture à la fine pointe de la technologie. Le complexe de Groupe ADF inc. au Canada abrite le siège social, l'usine de fabrication de 58 530 mètres carrés (630 000 pieds carrés) dans laquelle un atelier de peinture de 3 900 mètres carrés (42 000 pieds carrés) a été aménagé. Le complexe d'ADF aux États-Unis regroupe l'usine de fabrication de 9 290 mètres carrés (100 000 pieds carrés), le chantier de pré-assemblage de 60 acres et l'atelier de peinture de 4 460 mètres carrés (48 000 pieds carrés) adjacent à l'usine.

Pionnier dans le développement et la mise en application de solutions novatrices, Groupe ADF est reconnu pour son expertise en ingénierie et en gestion des projets, son importante capacité de fabrication et sa compétence dans deux créneaux de marché spécialisés : la fabrication de superstructures en acier comportant un haut niveau de complexité architecturale et géométrique et les projets à échéanciers accélérés. L'engagement de Groupe ADF à exécuter chaque projet selon les plus hautes normes de qualité en vigueur de l'industrie constitue un volet important de sa mission.

4. POSITIONNEMENT COMMERCIAL

Groupe ADF dessert une clientèle diversifiée dans le marché de la construction non résidentielle du Canada et des États-Unis :

- entrepreneurs généraux ;
- propriétaires de projets ;
- firmes d'ingénieurs et architectes de projets ;
- monteurs de charpentes métalliques ;
- autres fabricants de charpentes métalliques.

5. TENDANCES DU MARCHÉ

Le secteur de la construction non résidentielle regroupe les produits et services relatifs à la construction d'édifices commerciaux, institutionnels et industriels tels que les tours de bureaux, les bâtiments commerciaux, les hôtels, les complexes sportifs, les musées, les complexes récréatifs, ainsi que les usines de production et autres installations industrielles. Ce secteur comprend également les travaux de nature publique, dont la construction et la rénovation d'infrastructures et de bâtiments, notamment de barrages hydroélectriques, d'aéroports, de ponts et de viaducs. Il est à noter que la demande dans ce secteur est liée aux cycles économiques. De façon générale, lorsque le cycle est haussier, les projets privés sont plus nombreux et lorsque le cycle est baissier, les projets gouvernementaux prennent la relève.

Selon la direction, environ la moitié des projets non résidentiels utilisent la charpente métallique comme élément de structure, alors que l'autre moitié utilise principalement le béton. En général, la structure métallique représente environ 10 % à 20 % du coût total d'un projet, selon la nature du projet en question. La charpente métallique offre de nombreux avantages par rapport à d'autres matériaux, ce qui explique son utilisation grandissante dans la construction de structures complexes. Ces avantages sont, notamment, sa durabilité, sa plus grande rapidité d'installation, sa plus grande flexibilité dans le cadre de la mise en œuvre de projets à échéanciers accélérés, ses coûts d'installation et d'entretien moindre, ainsi que son rapport résistance/poids élevé grâce à l'amélioration des alliages.

Les projets de charpentes métalliques complexes sont généralement plus répandus aux États-Unis qu'au Canada, ce qui peut créer une certaine dépendance de la Société envers le marché américain.

Les marchés desservis par la Société ont globalement bien performé au cours de la dernière année. Les tendances observées au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 continueront d'être généralement positives pour ADF, bien que fort différentes d'une région à l'autre.

Du côté canadien, la situation générale est un peu plus nuancée. Les discussions ont commencé entre les différentes provinces et le gouvernement fédéral à l'égard de sa promesse électorale d'injecter 60 milliards de dollars additionnels dans les infrastructures au cours de la prochaine décennie, dont 20 milliards de dollars d'ici les quatre prochaines années. Alors que cette promesse ait généré de l'optimisme du côté canadien, il est encore trop tôt pour émettre des hypothèses sur les retombées potentielles de ces investissements pour ADF, en raison de la nature et le type des projets que le gouvernement mettra de l'avant, à court terme.

Du côté américain, plusieurs indicateurs nous portent à être optimistes. Le *Achitectural Billings Index* américain (« ABI ») a terminé l'année 2015 en hausse. Cet indice, qui est un avant-goût des projets à venir, montre des hausses intéressantes pour les marchés du midwest et sud-ouest américain; régions où ADF a soit une présence historique ou une présence en développement. Le niveau de mises en marché de nouvelles constructions résidentielles est aussi en hausse aux États-Unis. Bien que ce marché n'ait pas un impact direct sur nos activités, il a cependant toujours été un catalyseur pour le reste de l'économie. Finalement, nous observons que plusieurs états américains prennent des mesures afin de se doter d'enveloppes budgétaires pour d'importants programmes en infrastructures. Il est bon de rappeler que les installations d'ADF au Montana nous permettent maintenant de participer à des projets d'infrastructures publiques aux États-Unis.

L'équipe de direction d'ADF est encouragée par ces tendances. Plusieurs projets d'importance sont en discussion, et même si certaines questions demeurent sans réponses, les tendances générales de nos marchés sont à la hausse et nous permettent d'entrevoir l'exercice 2017 avec optimisme.

6. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Les principaux événements suivants ont marqué l'exercice terminé le 31 janvier 2016 :

- Le 8 avril 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé le versement d'un dividende semestriel de 0,01 $ par action, payable le 15 mai 2015 aux actionnaires inscrits en date du 29 avril 2015.

- Le 9 avril 2015, la Société annonçait avoir conclu une série d'ententes commerciales d'une valeur totale excédant 46,0 millions de dollars. L'ensemble de ces nouvelles commandes a été remportée sur la côte est des États-Unis et s'échelonnaient jusqu'au printemps 2016.

- Le 14 avril 2015, ADF annonçait avoir conclu des ententes avec M. Jean Paschini, M. Pierre Paschini et Mme Marise Paschini pour le rachat d'un total de 750 000 actions avec droit de vote subalterne à un prix de 2,40 $ par action, pour une contrepartie totale de 1,8 million de dollars. Les actions rachetées avaient été émises suite à l'exercice d'options d'achat d'actions octroyées en avril 2005 et qui devaient expirées en avril 2015. Suite à ces transactions, le nombre d'actions avec droit de vote subalterne de la Société détenues directement ou indirectement par Jean Paschini, Pierre Paschini et Marise Paschini, demeurait donc inchangé.

— Le 8 mai 2015, la Société annonçait que Messieurs Marc A. Benoît et Marc Filion ne solliciteraient pas le renouvellement de leur mandat au sein du conseil d'administration de la Société lors de l'assemblée annuelle des actionnaires en juin 2015 et qu'ils remettaient leur démission en date du 1e mai 2015. À cette même date, la Société annonçait de plus les nominations de Mme Michèle Desjardins et de M. Frank Di Tomaso comme membres indépendants du conseil d'administration de Groupe ADF.

— Le 10 septembre 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé le versement d'un dividende semestriel de 0,01 $ par action, payable le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits en date du 30 septembre 2015.

— Le 2 novembre 2015, Groupe ADF a annoncé avoir conclu une série d'ententes commerciales auprès de clients actuels et de nouveaux clients, d'une valeur totale de 49,0 millions de dollars. Ces nouvelles commandes ont été principalement remportées sur la côte est des États-Unis et au Québec, dans le cadre de divers nouveaux projets de construction de bâtiments commerciaux et industriels, ainsi que des projets d'infrastructures de transport. Les nouveaux contrats portent, entre autres, sur les travaux de fabrication, lesquels englobent la fourniture des dessins d'atelier et de la matière première (l'acier), et sur les services d'installation de diverses charpentes métalliques et des composantes assemblées lourdes en acier. De plus, certains de ces contrats nécessitent l'application d'enduits industriels spéciaux.

  À cette même date, la Société annonçait également avoir obtenu l'approbation de son conseil d'administration et le permis du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques du Québec, pour débuter les travaux d'aménagement d'un nouvel atelier de peinture industrielle de 3 900 mètres carrés (42 000 pieds carrés) à même ses installations de Terrebonne.

— Le 20 novembre 2015, la Société a procédé à l'acquisition d'un terrain et les bâtiments s'y trouvant, en Floride aux États-Unis, afin d'y déménager ses opérations américaines d'installation et son bureau de ventes. Cette acquisition procure à la Société un plus grand site pour y entreposer ses différents équipements servant à l'installation de structures d'acier. Le coût de cet achat, financé à même les liquidités de la Société, s'est chiffré à 1,3 million de dollars US. D'autre part, le terrain et le bâtiment qui appartenaient et abritaient auparavant son bureau de ventes et un entrepôt, ont quant à eux été vendus le 1er décembre 2015, pour un montant total de 1,1 million de dollars US.

7. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LE 31 JANVIER 2016

Le 22 février 2016, la Société a tiré la deuxième tranche de 5,0 millions de dollars provenant d'une nouvelle dette obtenue au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016. Cet emprunt bancaire à long terme, d'une valeur pouvant atteindre 20,0 millions de dollars avait été obtenu auprès d'une société de la couronne pour, entre autres, financer son fonds de roulement. Une première tranche de 5,0 millions de dollars a été encaissée lors de l'émission de la dette en août 2015, tandis que le solde de 10,0 millions de dollars sera versé, le cas échéant, à la demande de la Société et à certaines conditions.

Le 30 mars 2016, la Société a annoncé l'octroi d'une série d'ententes commerciales d'une valeur totale excédant 43 millions de dollars. Ces nouvelles commandes ont été remportées au Québec et sur la côte est des États-Unis, dans le cadre de nouvelles constructions de bâtiments commerciaux et industriels et de projets d'infrastructures de transport, incluant le projet du nouveau Pont Champlain, à Montréal. Ces contrats portent principalement sur les travaux de fabrication, lesquels incluent les dessins d'atelier et la fourniture de la matière première (acier), et sur l'application de revêtements industriels spéciaux, de même que sur l'installation de diverses charpentes métalliques et composantes assemblées lourdes en acier. La réalisation de ces nouveaux projets s'échelonnera jusqu'en juillet 2017.

8. TAUX DE CHANGE

La Société est exposée aux fluctuations de change découlant de la conversion des produits (revenus), des charges et des éléments d'actif et de passif de ses établissements étrangers, de même que de la conclusion de transactions commerciales libellées en devises étrangères. Des taux moyens mensuels sont utilisés (considérés comme une approximation raisonnable des taux réels en vigueur à la date des transactions) pour la conversion des produits (à l'exception des contrats de change à terme) et des charges pour les périodes mentionnées, alors que la conversion des éléments d'actif et de passif utilise des taux de clôture.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, ainsi que de l'exercice précédent, la Société a appliqué les taux de change suivants entre les devises canadienne et américaine :

	États du résultat et du résultat global				**États de la situation financière**	
	Trimestriel		*Cumulatif*			
($ CA/$ US)	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015
Premier trimestre (30 avril)	**1,2482**	1,1051	**1,2482**	1,1051	**1,2064**	1,0960
Deuxième trimestre (31 juillet)	**1,2478**	1,0817	**1,2480**	1,0932	**1,3080**	1,0904
Troisième trimestre (31 octobre)	**1,3160**	1,1055	**1,2707**	1,0973	**1,3075**	1,1271
Quatrième trimestre (31 janvier)	**1,3734**	1,1674	**1,2957**	1,1144	**1,4006**	1,2711
Moyennes annuelles	**1,2957**	1,1144				

Bien qu'il se soit récemment stabilisé, le dollar canadien a poursuivi sa chute qui a débuté l'année dernière face à la devise américaine. Le cours moyen annuel de la devise canadienne a en effet perdu plus de 16 % de sa valeur face au dollar américain. Considérant la répartition des produits et des dépenses libellés en devises canadienne et américaine, cette variation du taux de change a eu un impact positif de 2,0 millions de dollars sur la marge brute de la Société au cours de l'exercice 2016.

De plus, et comme expliqué ci-après, la Société conclut, de temps à autre et selon sa politique interne, des contrats de change afin de couvrir le risque de change. Au 31 janvier 2016, en raison de la baisse du dollar canadien, la Société a enregistré une perte sur change, sans effet sur la trésorerie, de 0,4 million de dollars sur la valeur marchande des contrats de change en main à cette date. Cette perte a été enregistrée sous le poste « Autres gains » à l'état consolidé du résultat (voir la rubrique 13.5 du présent rapport de gestion).

9. PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Le résumé des principales conventions comptables d'ADF est présenté à la note 2 « Sommaire des principales conventions comptables » des notes complémentaires aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 janvier 2016. Les conventions que la Société juge les plus critiques pour bien comprendre et évaluer ses résultats financiers présentés comprennent les éléments suivants :

9.1 Constatation des produits et des charges

ADF utilise la méthode de l'avancement des travaux pour établir les produits et les charges constatés pour chaque contrat, et pour chaque période financière donnée. Cette méthode requiert de la direction une estimation quant aux travaux achevés et aux coûts nécessaires pour compléter les travaux afin de déterminer le montant des produits et le résultat à constater au terme de chaque période. Selon cette méthode, les résultats constatés dépendent de plusieurs estimations, y compris, l'avancement des travaux d'ingénierie, les quantités de matériaux, l'atteinte de certaines dates butoirs contractuelles, les coûts à compléter, les modifications apportées par les professionnels engagés par le propriétaire, des conditions de chantier et autres situations ayant une incidence sur les coûts. Ces estimations dépendent du jugement exercé par la direction à l'égard de ces facteurs à une date donnée dont certaines estimations ne peuvent être précisées que lorsque le projet est avancé de façon significative.

Compte tenu de la complexité du processus d'estimation, même en appliquant les pratiques commerciales, les coûts projetés peuvent varier par rapport aux estimés. La révision de ces estimés pourrait réduire ou augmenter le résultat d'un contrat et également résulter, dans certains cas, en la reconnaissance immédiate des pertes estimées. Par ailleurs, dans le cours normal des activités, des modifications sont fréquentes dans les contrats. Généralement, les produits liés aux modifications de contrats sont inclus dans le total des produits estimés d'un contrat, jusqu'à concurrence des coûts anticipés, lorsqu'il y a une entente verbale avec le client. Par conséquent, les résultats liés à ces modifications aux contrats sont reconnus généralement lors de leur approbation écrite. Dans certains cas cependant, les coûts sont encourus et constatés avant qu'un règlement avec le client soit complété. Cette situation entraîne souvent la constatation de pertes avant qu'une entente soit intervenue avec le client, puisque les résultats ne sont constatés que lorsque l'entente négociée est signée.

En résumé, la direction tient à souligner que les mécanismes propres à la méthode de l'avancement des travaux peuvent causer des fluctuations dans les produits et les charges constatés d'une période à l'autre à l'égard des divers contrats en cours. Par conséquent, même si la Société tend à réaliser ses objectifs de rentabilité sur l'ensemble de son carnet de commandes et sur la durée complète d'exécution des projets, la marge brute peut varier d'une période à l'autre en fonction de la composition précise des produits et des charges constatés sur l'ensemble des projets à chaque période donnée.

9.2 Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction porte des jugements dans l'application des méthodes comptables retenues et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses pour l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, et sur les renseignements fournis quant aux éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi qu'aux montants inscrits au titre des produits et des charges au cours des périodes. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière implique des jugements comptables et suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer par rapport à ces estimations.

Comme indiqué précédemment, l'évaluation des travaux en cours et des produits reportés exige que la direction fasse une estimation du degré d'avancement des travaux, du coût de réalisation et de la marge brute prévue. La détermination et l'évaluation des réclamations et des modifications de contrats, l'évaluation des actifs à long terme et de leur dépréciation, ainsi que l'évaluation des options d'achat d'actions, des impôts, des provisions et des éventualités, requièrent également l'utilisation d'estimations.

10. MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

L'information financière présentée dans le présent rapport est préparée conformément aux IFRS, à l'exception de certains indicateurs financiers qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et sont, par conséquent, considérés comme des mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Lorsque de tels indicateurs sont présentés, ils sont définis et le lecteur en est avisé. La Société utilise les indicateurs financiers ci-après, qui ne sont pas conformes aux PCGR, pour évaluer sa performance et l'atteinte des objectifs fixés :

Périodes de 12 mois terminées les 31 janvier	**2016**	2015
Fonds de roulement (en milliers de dollars)	**20 961 $**	19 476 $
Coefficient de fonds de roulement	**1,96 :1**	1,88 :1
Coefficient de la dette à long terme sur les capitaux propres	**0,14 :1**	0,10 :1
Endettement total net des liquidités (liquidités totales nettes de l'endettement) (en milliers de dollars)	**12 842 $**	1 402 $
Coefficient du total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, net de la dette à long terme, sur les capitaux propres	**(0,12) :1**	(0,01) :1
Coefficient des passifs sur les capitaux propres	**0,36 :1**	0,33 :1
Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA ») (en milliers de dollars)	**7 244 $**	1 594 $
Marge de BAIIA (en pourcentage des produits)	**7,4 %**	2,1 %
Valeur aux livres par action (en dollars)	**3,30 $**	3,20 $
Rendement des capitaux propres	**1,6 %**	(1,5) %

10.1 **Fonds de roulement**

L'indicateur du fonds de roulement est utilisé par la Société pour évaluer si les actifs courants sont suffisants pour acquitter les passifs courants. Le fonds de roulement représente l'excédent des actifs courants sur les passifs courants, tandis que le coefficient de fonds de roulement résulte de la division des actifs courants par les passifs courants.

De façon générale, la Société vise à maintenir un coefficient de fonds de roulement d'au moins 2 :1. Bien qu'aux 31 janvier 2016 et 2015 ce ratio soit légèrement sous cet objectif, la Société fonde l'atteinte de cet objectif sur la poursuite de sa stratégie visant à concentrer ses activités sur l'exécution de contrats générant des flux de trésorerie positifs tout au long de leur réalisation. Notons que l'établissement et/ou la révision de cet objectif par la Société dépend de plusieurs facteurs dont le contexte économique, le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (ci-après « OPR »), le cas échéant, et les projets de développement qui pourraient se matérialiser.

10.2 **Dette à long terme sur les capitaux propres**

Ce coefficient indique dans quelle mesure la Société dépend du financement par emprunts à long terme et montre la part de l'endettement dans la structure financière de la Société comparativement aux sommes investies par les actionnaires. Il représente le total de la dette à long terme de la Société, incluant la tranche échéant à moins d'un an, divisé par les capitaux propres.

De façon générale, la Société vise à réduire ce coefficient grâce aux remboursements mensuels aux créanciers et à la rentabilité d'exploitation anticipée. Toutefois, la poursuite de cet objectif pourrait être entravée par une hausse du dollar américain par rapport au dollar canadien, car une portion importante de la dette à long terme est libellée en dollars américains. À plus long terme, la stratégie de la direction est de maintenir une gestion prudente de sa structure de capital et de son coefficient d'endettement en fonction de ses projets de développement, du contexte économique et des occasions d'affaires.

10.3 **Endettement total net des liquidités (liquidités totales nettes de l'endettement)**

Cet indicateur indique, en valeur absolue, le niveau d'endettement total net de la Société. Bien que les dettes totales excédent les liquidités, le Société est d'avis qu'un niveau d'endettement raisonnable représente une utilisation efficace de ses liquidités et de sa capacité d'emprunt.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre cet indicateur et les postes à l'état consolidé de la situation financière :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**(2 377)**	(7 946)
Placements à court terme	**—**	(789)
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	**868**	763
Dette à long terme	**14 351**	9 374
Endettement total net des liquidités (liquidités totales nettes de l'endettement)	**12 842**	1 402

10.4 **Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, net de la dette à long terme, sur les capitaux propres**

Ce coefficient mesure le niveau de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, nets du financement par emprunt à long terme, en comparaison avec les sommes investies par les actionnaires. Il représente le total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, net de la dette à long terme, incluant la tranche échéant à moins d'un an, sur les capitaux propres.

Aux 31 janvier 2016 et 2015, le total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de la Société était inférieur à sa dette à long terme, expliquant ainsi le montant négatif de ce coefficient.

10.5 **Passifs sur les capitaux propres**

Ce coefficient indique dans quelle mesure la Société dépend du financement de ses créanciers et des fournisseurs. Il représente le total des passifs de la Société sur les capitaux propres.

La Société vise à court terme à maintenir ce coefficient à un niveau confortable grâce, entre autres, aux remboursements mensuels de la dette à long terme et à la rentabilité d'opération anticipée. Toutefois, l'atteinte de cet objectif pourrait être ralentie par certains facteurs, dont :

— une augmentation des créditeurs et autres passifs courants ;
— le renouvellement de son OPR, le cas échéant ;
— l'impact de la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les passifs libellés en dollars américains.

10.6 **BAIIA et marge de BAIIA**

Le BAIIA indique dans quelle mesure la Société génère des bénéfices à même ses opérations, sans tenir compte des éléments suivants :

— les produits financiers et les charges financières ;
— la charge d'impôt sur le résultat ;
— les autres gains ;
— l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le résultat net et le BAIIA :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Résultat net	**1 699**	(1 570)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 088**	(1 207)
Produits financiers	**(79)**	(151)
Charges financières	**574**	399
Amortissement	**4 615**	4 181
Autres gains	**(653)**	(58)
BAIIA	**7 244**	1 594
— en % des produits	**7,4 %**	2,1 %

10.7 **Valeur aux livres par action**

Cet indicateur financier indique la valeur aux livres pour chacune des actions en circulation (actions avec droit de vote multiple et actions avec droit de vote subalterne) émise à la fin de la période visée. Il est obtenu en divisant les capitaux propres par le nombre total des actions en circulation.

La valeur aux livres est passée de 3,20 $ par action au 31 janvier 2015, à 3,30 $ par action au 31 janvier 2016, représentant une hausse de plus de 3 %. La direction estime que la valeur aux livres devrait augmenter puisqu'elle anticipe que la Société sera rentable au cours de l'exercice qui se terminera le 31 janvier 2017 et, le cas échéant, qu'elle pourrait poursuivre le rachat d'actions avec droit de vote subalterne dans le cours normal des activités.

10.8 **Rendement des capitaux propres**

Cet indicateur financier indique le rendement de l'investissement fait par les actionnaires pour l'exercice visé. Il est obtenu en divisant le résultat net par les capitaux propres.

Sur la base du résultat net de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, le rendement des capitaux propres a été de 1,6 % par rapport à un rendement de (1,5) % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015.

11. INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

La Société évalue son rendement global selon les critères suivants :

— la rentabilité ;
— les liquidités ;
— la croissance et la position concurrentielle ; et
— la situation financière et les rendements.

À cette fin, la Société a développé des indicateurs de rendement clés (« IRC »). Le tableau ci-après présente les indicateurs par rapport auxquels chaque élément est évalué :

Éléments évalués	Rentabilité	Liquidités	Croissance et position concurrentielle	Situation financière et rendements
IRC	Marge brute	BAIIA	Produits	Fonds de roulement
	BAIIA	Flux de trésorerie	Carnet de commandes	Coefficient de la dette à long terme sur les capitaux propres
	Utilisation de la capacité de production			Coefficient de la dette nette sur les capitaux propres Rendement des capitaux propres
Ce qui est évalué	Évaluation du rendement des opérations	Évaluation de la génération de liquidités	Évaluation de la croissance, des produits futurs et de la position concurrentielle	Évaluation de la solidité de la situation financière à court terme et à long terme et du rendement offert aux actionnaires

La plupart de ces IRC sont traités ultérieurement dans le présent rapport. Certains de ces IRC ne sont pas divulgués au public étant donné qu'ils sont de nature concurrentielle.

Par ailleurs, le régime de rémunération incitatif de la Société est fondé sur l'atteinte d'objectifs financiers et personnels particuliers. Les objectifs financiers sont basés sur le BAIIA.

12. INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE CHOISIE

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	2014
(en milliers de dollars et en dollars par action)	**$**	$	$
Produits	**98 089**	76 058	92 997
Résultat net	**1 699**	(1 570)	7 682
— par action, de base	**0,05**	(0,05)	0,24
— par action, dilué	**0,05**	(0,05)	0,23
Actif total	**146 471**	137 815	127 984
Passifs non courants	**17 093**	11 835	6 811
Dividende annuel par action	**0,02**	0,02	0,02

Les produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 ont totalisé 98,1 millions de dollars, enregistrant une hausse de plus de 22,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net a également enregistré une augmentation pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016. Comme expliqué plus en détails ci-après dans ce rapport, l'amélioration des résultats, lorsque comparé à l'exercice précédent, provient du volume plus élevé de fabrication, d'une meilleure absorption des coûts, ainsi que de l'impact favorable du taux de change, expliqué précédemment.

Les investissements réalisés par Groupe ADF à Great Falls, dans l'état du Montana, expliquent en majeure partie l'augmentation de l'actif total, laquelle fut également accentuée par la hausse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en fin d'exercice.

Finalement, la hausse des passifs non courants s'explique par l'émission de nouvelles dettes en dollars canadiens afin de financer le fonds de roulement de la Société, ainsi que par la hausse de la valeur du dollar américain.

13. ANALYSE DES RÉSULTATS D'OPÉRATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2016

Pour les 12 mois d'exploitation compris entre le 1er février 2015 et le 31 janvier 2016, la Société a poursuivi ses activités de conception et d'ingénierie de connexions, de fabrication, incluant la peinture industrielle, et d'installation de charpentes métalliques complexes et de composantes assemblées lourdes en acier, principalement au Canada et aux États-Unis.

13.1 Produits et marge brute

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Produits	**98 089**	76 058	22 031	29,0
Coût des marchandises vendues	**84 069**	68 791	15 278	22,2
Marge brute	**14 020**	7 267	6 753	92,9
— en % des produits	**14,3 %**	9,6 %		4,7

a) **Produits**

Les produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 se sont chiffrés à 98,1 millions de dollars, en hausse de 22,0 millions de dollars sur l'exercice 2015.

Les produits sont établis sur la base des coûts encourus dans le cadre des différents projets exécutés par la Société durant l'exercice. Cette hausse des produits s'explique principalement par l'augmentation du niveau de fabrication dans l'ensemble des installations de la Société. Il est important de noter que l'exercice 2015 était la première année d'exploitation de l'usine de fabrication à Great Falls.

En termes de dépendance économique, ADF a réalisé, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, 70 % de ses produits auprès de trois (3) clients (dont un (1) faisait également partie de la concentration des produits pour l'exercice clos le 31 janvier 2015) pour des montants respectifs de 30,5 millions de dollars provenant des États-Unis, de 24,5 millions de dollars provenant des États-Unis et du Canada, et de 13,3 millions de dollars provenant du Canada, chacun ayant représenté 10 % ou plus des produits de la Société.

Bien que la Société tente de limiter la concentration de ses produits, la nature de ses activités et du marché dans lequel elle œuvre fait en sorte qu'il est probable que ses produits demeureront concentrés entre un nombre restreint de clients au cours des trimestres à venir.

b) **Marge brute**

La marge brute en dollars a augmenté de 6,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2016 par rapport à l'exercice 2015, en ligne avec l'augmentation des produits ci-haut expliquée. En pourcentage des produits, la marge brute est passée de 9,6 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015, à 14,3 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

Cette augmentation en pourcentage des produits, s'explique en majeure partie par le mixte de produits fabriqués, une meilleure absorption des coûts en ligne avec le volume accru de production et l'impact favorable des devises.

Comme expliqué à la rubrique 21 « Carnet de commandes », les heures de main-d'œuvre de fabrication sont non seulement l'activité principale de la Société, mais aussi celle qui comporte le plus de valeur ajoutée. À cet égard, les produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2015 comprenaient 52 % d'heures de main-d'œuvre de fabrication tandis que les produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 en comprenaient 53 %, expliquant, quoique de façon moins importante, la hausse de la marge brute de l'exercice 2016.

Les hausses ou les baisses du prix de la matière première (principalement l'acier) n'ont généralement pas d'incidence significative sur la marge brute puisque, dans une partie des contrats en main, les clients fournissent l'acier à être transformé par ADF, tandis que des clauses de protection sur les variations du prix de l'acier sont habituellement incluses dans les contrats pour lesquels ADF fournit l'acier. De plus, la couverture naturelle attribuable aux produits et à l'achat de matières premières en dollars américains atténue l'incidence de la variation du taux de change.

13.2 **Frais de vente et d'administration**

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Frais de vente et d'administration	**11 391**	9 854	1 537	15,6
— en % des produits	**11,6 %**	13,0 %		(1,4)

Les frais de vente et d'administration se sont chiffrés à 11,4 millions de dollars, affichant une hausse de 1,5 million de dollars par rapport à l'exercice 2015. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des frais associés aux soumissions, ainsi qu'à l'impact du taux de change sur la conversion des frais de vente et d'administration libellés en dollars américains.

13.3 **Amortissement**

Selon les normes IFRS, la charge d'amortissement est présentée à même le coût des marchandises vendues et les frais de vente et d'administration (voir la note 18 « Classement des charges par nature » des états financiers consolidés). Toutefois, la direction juge approprié de continuer de commenter l'évolution de la charge d'amortissement de façon isolée, car cette dernière constitue un élément non négligeable, quoique non monétaire, dans l'analyse des marges bénéficiaires de la Société.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Amortissement	**4 615**	4 181	434	10,4
— en % des produits	**4,7 %**	5,5 %		(0,8)

La dépense d'amortissement au cours de l'exercice 2016 a été de 4,6 millions de dollars, soit 0,4 million de dollars de plus qu'à l'exercice 2015. La hausse est presqu'exclusivement liée à la mise en opération de l'atelier de peinture, à Great Falls, au Montana.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Amortissement présenté à même le coût des marchandises vendues	**3 675**	3 370	305	9,1
Amortissement présenté à même les frais de vente et d'administration	**940**	811	129	15,9
Total de l'amortissement	**4 615**	4 181	434	10,4

13.4 **Produits financiers et charges financières**

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Produits financiers	**(79)**	(151)	72	47,7
Charges financières	**574**	399	175	43,9
	495	248	247	99,6
— en % des produits	**0,5 %**	0,3 %		0,2

La hausse de la charge financière nette provient des nouvelles dettes, ainsi que de l'encaissement au cours de l'exercice, des placements à court terme.

Le swap de taux d'intérêt, qui couvrait 25 % du solde de la dette principale et qui avait été mis en place en avril 2010 afin de permettre à la Société de se prémunir en partie contre les fluctuations des taux d'intérêt, est venu à échéance au cours de l'exercice 2015. Cet instrument financier dérivé était classé comme étant détenu à des fins de transaction et il était évalué à sa juste valeur à la fin de chaque trimestre ; puisqu'il n'était pas désigné comme faisant partie d'une relation de couverture efficace, la comptabilité de couverture n'était pas appliquée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, l'utilisation de swap de taux d'intérêt n'était plus nécessaire pour couvrir le risque de taux d'intérêt compte tenu que le solde de la dette à long terme ainsi que les facilités de crédit comportaient une combinaison raisonnable de taux d'intérêt fixes et variables.

13.5 **Autres gains**

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Perte (gain) sur change	**(35)**	(58)	23	39,7
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	**(618)**	—	(618)	Nég.
	(653)	(58)	(595)	Nég.
— en % des produits	**(0,7) %**	(0,1) %		(0,6)

a) Perte (gain) sur change

Le gain sur change enregistré au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 comprend un gain sur change de 1,3 million de dollars sur les activités courantes et une perte sur change de 1,2 million de dollars réalisée et non réalisée relative à la juste valeur des dérivés financiers. En accord avec les normes IFRS, un gain sur change de 3,7 millions de dollars sur conversion de filiales étrangères a été enregistré au niveau du résultat global pour l'exercice 2016.

Le gain sur change enregistré au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015 comprenait un gain sur change de 1,2 million de dollars sur les activités courantes et une perte sur change de 1,1 million de dollars réalisée et non réalisée relative à la juste valeur des dérivés financiers. En accord avec les normes IFRS, un gain sur change de 4,3 millions de dollars sur conversion de filiales étrangères a été enregistré au niveau du résultat global pour l'exercice 2015.

La Société est exposée aux risques associés à la variation du taux de change entre les devises canadienne et américaine puisqu'elle réalise normalement une part importante de ses produits en devises américaines. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, 58 % des produits de la Société ont été réalisés en devises américaines (21 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015). Compte tenu de l'amélioration des marchés américains et de ses nouvelles installations à Great Falls au Montana, la Société entrevoit que le pourcentage de produits réalisés en devises américaines continuera d'être significatif au cours de l'exercice 2017.

En ligne avec sa politique de couverture, compte tenu de l'augmentation de son risque net entre les entrées et les sorties de fonds futurs libellés en devise américaine, la Société a, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, utilisé des instruments financiers dérivés dont le détail se trouve ci-dessous. Ces instruments financiers dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période puisqu'ils ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace.

Le détail des instruments financiers dérivés en main au 31 janvier 2016 s'établissait ainsi :

	Au 31 janvier 2016			
	En milliers $ US [1]	En milliers $ CA [1]	Taux moyen	Date d'échéance
Contrat de change	**2 625**	**3 690**	**1,4059**	**5 février 2016**
	2 000	**2 632**	**1,3162**	**29 juillet 2016**
	2 000	**2 631**	**1,3156**	**31 octobre 2016**
	1 000	**1 315**	**1,3146**	**31 janvier 2017**

(1) Un montant positif représente la vente de dollars américains alors qu'un montant négatif représente l'achat de dollars américains.

Selon les soldes au 31 janvier 2016 des instruments financiers de la Société libellés en monnaies étrangères, une fluctuation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain (toutes les autres variables demeurant stables par ailleurs), aurait fait varier le résultat net avant impôt de 86 000 $ (469 000 $ en 2015) et le résultat global avant impôt de 464 000 $ (633 000 $ en 2015). Cependant, cette information s'applique uniquement aux instruments financiers en fonction des soldes de fin d'exercice et ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change sur les produits et autres charges accessoires pour un exercice complet.

b) Perte (gain) sur disposition d'immobilisations

Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2016, la Société a disposé d'un terrain et le bâtiment s'y trouvant, en Floride, aux États-Unis. Cette disposition a généré un gain de 0,6 million de dollars.

13.7 **Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice 2016 correspond à un taux moyen effectif d'impôt de 39 % par rapport à un recouvrement d'impôt sur le résultat correspondant à un taux moyen effectif d'impôt de 43,5 % pour l'exercice 2015. L'écart entre ces taux et le taux effectif canadien de la Société (26,9 %) s'explique principalement par la répartition des résultats (bénéfices ou pertes) avant impôt provenant des juridictions américaines et canadiennes qui sont assujetties à des taux d'imposition différents. Il est à noter que le taux effectif moyen américain est supérieur à 40 %.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015	Variations 2016/2015	
(en milliers de dollars et en pourcentages)	**$**	$	$	%
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 088**	(1 207)	2 295	Pos.
— en % des produits	**1,1 %**	(1,6) %		2,7

La charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat n'a présentement pas d'incidence significative sur les entrées et sorties de trésorerie de la Société.

Un solde de 3,6 millions de dollars d'actifs d'impôt différé net demeurait disponible au 31 janvier 2016. Ce montant aura un impact favorable sur les futures sorties de trésorerie de la Société, en lui évitant de débourser les impôts exigibles jusqu'à concurrence de l'utilisation du plein montant des attributs fiscaux disponibles dans les différentes juridictions où la Société effectue des contrats. Lorsque ces attributs fiscaux auront été utilisés en entier dans une juridiction donnée, la Société sera alors tenue de payer des impôts dans ladite juridiction.

13.8 **Résultat net, résultat par action de base et dilué**

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars et en dollars par action)	**$**	$
Total du résultat net	**1 699**	(1 570)
— en pourcentage des produits	**1,7 %**	(2,1) %
Total du résultat par action, de base	**0,05**	(0,05)
Total du résultat par action, dilué	**0,05**	(0,05)

La hausse du résultat net au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 comparativement à l'exercice 2015 s'explique par les raisons décrites précédemment sous cette rubrique, mais principalement par la hausse de la marge brute et le gain sur disposition d'immobilisations.

14. COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les tendances observées lors de l'analyse des résultats trimestriels ne reflètent pas nécessairement celles des résultats futurs de la Société. Les activités de fabrication d'ADF ne sont pas, en tant que telles, soumises à des fluctuations saisonnières. Cependant, le marché cible de la Société, soit le secteur de la construction non résidentielle, traverse régulièrement des cycles à la hausse et à la baisse comme en fait foi la conjoncture économique mondiale actuelle.

De façon générale, les fluctuations trimestrielles des indicateurs présentés ci-dessous s'expliquent en grande partie par les variations dans la composition des produits et des charges constatés pour chaque période donnée dans le cadre des divers projets en cours, conjuguées aux décalages entre la reconnaissance des charges et des produits, le cas échéant, pouvant survenir en raison de l'utilisation d'estimations basées sur l'avancement des travaux.

Plus spécifiquement, et à la lumière des résultats des huit derniers trimestres présentés ci-après, les variations d'un trimestre à l'autre s'expliquent principalement par le calendrier de fabrication des différents projets annoncés par la Société. Compte tenu que les produits sont établis sur la base des coûts encourus dans le cadre des différents projets exécutés par la Société, ces produits ainsi que les résultats opérationnels risquent d'être forts différents d'un trimestre à l'autre, à la lumière desdits calendriers d'exécution.

14.1 **Résultats des huit derniers trimestres**

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**				2015			
	4e trim. (31.01.2016)	**3e trim.** (31.10.2015)	**2e trim.** (31.07.2015)	**1er trim.** (30.04.2015)	4e trim. (31.01.2015)	3e trim. (31.10.2014)	2e trim. (31.07.2014)	1er trim. (30.04.2014)
(en milliers de dollars et en dollars par action)	**$**	**$**	**$**	**$**	$	$	$	$
Produits	**29 084**	**21 260**	**19 063**	**28 682**	18 750	12 471	20 435	24 402
Marge brute [1]	**4 063**	**4 500**	**1 889**	**3 568**	1 456	777	2 202	2 832
— en % des produits	**14 %**	**21 %**	**10 %**	**12 %**	8 %	6 %	11 %	12 %
BAIIA [2]	**2 083**	**2 848**	**475**	**1 838**	203	(511)	496	1 406
— en % des produits	**7 %**	**13 %**	**2 %**	**6 %**	1 %	(4) %	2 %	6 %
Résultat avant charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 521**	**1 524**	**(420)**	**162**	(872)	(1 610)	(651)	356
— en % des produits	**5 %**	**7 %**	**(2) %**	**1 %**	(5) %	(13) %	(3) %	2 %
Résultat net	**1 138**	**1 041**	**(537)**	**57**	(554)	(1 140)	(347)	471
— par action, de base	**0,03**	**0,03**	**(0,02)**	**0,00**	(0,02)	(0,04)	(0,01)	0,01
— par action, dilué	**0,03**	**0,03**	**(0,02)**	**0,00**	(0,02)	(0,04)	(0,01)	0,01

(1) Marge brute excluant les variations de change
(2) Voir la rubrique 10 « Mesures non conformes aux PCGR » pour la définition du BAIIA

14.2 **Résultats du quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2016**

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, la Société a réalisé des produits de 29,1 millions de dollars, en hausse de 10,3 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2015. Cette variation est en majeure partie attribuable à la cadence plus élevée de fabrication, en ligne avec le niveau des trimestres précédents.

La marge brute en pourcentage des produits s'est établie à 14 % pour le quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 8 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015. Cette hausse provient de la hausse de volume, le mixte de fabrication et l'impact favorable du taux de change.

La Société a enregistré un résultat net de 1,1 million de dollars au dernier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à un résultat net négatif de 0,6 million de dollars pour la même période de l'exercice 2015. Cette hausse s'explique par l'amélioration de la marge brute, le gain sur change, ainsi que le gain sur disposition d'immobilisations, tel qu'expliqué précédemment.

15. FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

La Société présente une situation financière saine et est en bonne posture pour faire face à ses besoins financiers. Tenant compte de l'état de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses facilités de crédit et du niveau des dépenses en immobilisations prévues, la Société n'anticipe pas être confrontée à un risque de liquidités dans un avenir prévisible.

Au 31 janvier 2016, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme totalisaient 2,4 millions de dollars, en baisse de 6,4 millions de dollars par rapport au 31 janvier 2015. Comme décrit plus en détail dans les prochains paragraphes, la baisse des liquidités disponibles s'explique par le fait qu'au cours de l'exercice 2016, la Société a investi près de 9,0 millions de dollars en immobilisations corporelles et incorporelles, dont la majeure partie pour la construction d'un nouvel atelier de peinture à même son usine de fabrication à Terrebonne, au Québec.

La direction est d'avis que cette disponibilité de fonds est suffisante pour supporter l'exécution de son carnet de commandes en main au 31 janvier 2016 et pour respecter ses engagements financiers prévus pour l'exercice 2017.

Par ailleurs, la Société évalue de façon continue les occasions d'utiliser une partie de ses liquidités pour financer certains projets qui pourraient lui procurer d'autres avantages concurrentiels à long terme et lui permettre de bénéficier d'escomptes pour paiements rapides négociés auprès de ses fournisseurs (voir la rubrique 34 « Perspectives »).

15.1 **Activités opérationnelles**

Au cours de l'exercice 2016, la Société a utilisé des fonds de ses activités opérationnelles et a affecté les flux de trésorerie comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Résultat net ajusté pour les éléments sans effet sur la trésorerie	**5 902**	2 689
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	**(8 008)**	(881)
Retenues sur contrats	**2 636**	(682)
Produits en cours	**(399)**	(683)
Stocks	**(309)**	(44)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	**(139)**	(475)
Créditeurs et autres passifs courants	**651**	1 508
Produits reportés	**(1 491)**	(16)
	(7 059)	(1 273)
	(1 157)	1 416
Recouvrement d'impôt sur le résultat	**—**	4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**(1 157)**	1 420

Le résultat net ajusté pour les éléments sans effet sur la trésorerie, chiffré à 5,9 millions de dollars pour l'exercice 2016, est 3,2 millions de dollars plus élevé que pour l'exercice 2015. Cette hausse provient principalement de l'augmentation du résultat net de 3,3 millions de dollars.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a requis des fonds de 7,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2016. Cette sortie de fonds explique principalement la hausse des débiteurs (8,0 millions de dollars). Cette hausse est liée au niveau d'activité en date du 31 janvier 2016 par rapport à la même date un an plus tôt.

Au cours de l'exercice 2015, la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a requis des fonds de 1,3 million de dollars. Cette sortie de fonds s'expliquait principalement par la hausse des débiteurs, des retenues sur contrats, des produits en cours et des charges payées d'avance et autres actifs courants (totalisant 2,7 millions de dollars), net de la hausse des créditeurs et autres passifs courants (1,5 million de dollars). L'ensemble de ces hausses étant lié au niveau d'activité de l'exercice terminé le 31 janvier 2015.

15.2 **Activités d'investissement**

Les activités d'investissement de la Société se résument comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Disposition de placements à court terme	**778**	—
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	**(8 591)**	(13 860)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, nette	**1 457**	—
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(411)**	(373)
Diminution (augmentation) des autres actifs non courants	**641**	(608)
Intérêts reçus	**96**	160
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(6 030)**	(14 681)

Au cours de l'exercice 2016, des liquidités de 6,0 millions de dollars ont été requises principalement pour l'acquisition d'immobilisations, et ce, principalement pour la construction du nouvel atelier de peinture à Terrebonne. Les activités d'investissement de l'exercice 2015 avaient requis des liquidités totales nettes de 14,7 millions de dollars principalement pour la construction de l'atelier de peinture à Great Falls, au Montana et, à un niveau moindre, l'achèvement de la construction de l'usine de fabrication également à Great Falls, au Montana.

Pour les deux exercices comparatifs, l'accroissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement au développement interne et à l'implantation de logiciels de production et financiers.

La Société entrevoit des dépenses en capital d'environ 5,0 millions de dollars pour l'exercice 2017, qui seront dédiées principalement à maintenir à niveau les équipements de production des usines de fabrication d'ADF à Terrebonne, au Québec, et à Great Falls, au Montana.

15.3 **Activités de financement**

Les activités de financement de la Société se présentent comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Émission de la dette à long terme [(1)]	**4 893**	5 516
Remboursement de la dette à long terme	**(772)**	(1 857)
Rachat d'actions avec droit de vote subalterne	**(1 918)**	—
Émission d'actions avec droit de vote subalterne	**730**	31
Dividendes versés	**(652)**	(650)
Intérêts versés sur swap de taux d'intérêt	**—**	(2)
Intérêts versés	**(552)**	(371)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**1 729**	2 667

(1) Nette des frais de financement de 0,1 million de dollars pour l'exercice 2016.

Les activités de financement ont généré des liquidités de 1,7 million de dollars pour l'exercice 2016 comparativement à des entrées de fonds de 2,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. De ce montant, une somme de 4,9 millions de dollars provient du premier versement d'une nouvelle dette pouvant atteindre 20,0 millions de dollars. Le deuxième versement de 5,0 millions de dollars a été tiré en février 2016 (voir la rubrique 33 « Événements subséquents ») tandis que le versement de la dernière tranche de 10,0 millions de dollars sera à la demande de la Société.

Dans le cadre de son projet d'investissement au Montana, la Société a obtenu un financement de 5,5 millions de dollars (5,0 millions de dollars U.S.) d'autorités publiques américaines au cours de l'exercice 2015 (voir la note 14 « Dette à long terme » des notes complémentaires aux états financiers consolidés accompagnant ce rapport).

Au cours des exercices 2016 et 2015, la Société a remboursé 0,8 million de dollars et 1,9 million de dollars respectivement sur ces dettes à long terme. La Société a aussi versé, pour chacun des exercices 2016 et 2015, 0,6 million de dollars en dividende à ses actionnaires inscrits.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a émis 887 400 actions avec droit de vote subalterne dans le cadre de son régime d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie monétaire de 0,7 million de dollars (42 800 actions émises au cours de l'exercice 2015 pour une considération monétaire de 31 000 $).

Au cours de l'exercice 2016, la Société a racheté 800 000 actions avec droit de vote subalterne pour une contrepartie monétaire de 1,9 million de dollars (aucune action avec droit de vote subalterne rachetée au cours de l'exercice 2015).

15.4 **Paiement de loyers et d'intérêts et paiement du capital de la dette**

La Société paie des intérêts sur ses prêts à long terme, dont les taux d'intérêt se situaient entre 1,98 % et 4,7 % en date du 31 janvier 2016. La Société rembourse actuellement au total moins de 0,1 million de dollars US par mois en capital sur ces prêts. Les autres paiements relatifs à des loyers sont décrits au paragraphe 15.6) ci-dessous.

15.5 **Clauses restrictives des prêts**

En date du 31 janvier 2016, la Société respectait tous ses engagements avec ses prêteurs. Cette situation perdure en date des présentes et la direction prévoit continuer d'honorer ses engagements pour l'exercice 2017.

15.6 **Obligations contractuelles**

Dette à long terme, incluant les contrats de location-financement, exclusion faite des intérêts :

(en milliers de dollars)	**$**
moins de 1 an	**868**
de 2 à 3 ans	**2 071**
4 à 5 ans	**2 506**
Et plus	**9 774**
Total	**15 219**

Au 31 janvier 2016, la Société avait des engagements en vertu de contrats de location simple pour la location de véhicules, d'équipements de bureau et d'équipements liés à la technologie de l'information. Ces engagements représentaient 637 000 $, pour lesquels les paiements annuels minimaux exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants : 248 000 $ en 2017, 176 000 $ en 2018, 114 000 $ en 2019, 76 000 $ en 2020 et 23 000 $ en 2021 et les années subséquentes.

Au 31 janvier 2016, la Société avait des engagements d'achat d'immobilisations corporelles totalisant 2,3 millions de dollars qui se matérialiseront au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2017.

15.7 **Engagements liés aux lettres de crédit en date du 31 janvier 2016**

La Société a détenu des lettres de crédit au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, dont le solde était 5,4 millions de dollars à cette même date comparativement à 4,8 millions de dollars au 31 janvier 2015.

16. CAPITAL-ACTIONS

Information sur les actions en circulation, incluant les options d'achat d'actions (« options ») :

(en milliers de dollars et en nombre d'actions et d'options)	Actions avec droit de vote subalterne		Actions avec droit de vote multiple [1]		Total des actions en circulation		Options [2]
	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	Nombre
Au 31 janvier 2014	18 148 235	53 138	14 343 107	16 001	32 491 342	69 139	1 368 864
Émises suite à la levée d'options	42 800	46	—	—	42 800	46	(42 800)
Octroyées (renoncées)	—	—	—	—	—	—	100 000
Au 31 janvier 2015	18 191 035	53 184	14 343 107	16 001	32 534 142	69 185	1 426 064
Émises suite à la levée d'options	**887 400**	**1 174**	**—**	**—**	**887 400**	**1 174**	**(887 400)**
Rachat d'actions avec droit de vote subalterne [3]	**(800 000)**	**(2 282)**	**—**	**—**	**(800 000)**	**(2 282)**	**—**
Octroyées (renoncées)	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(77 000)**
Au 31 janvier 2016	**18 278 435**	**52 076**	**14 343 107**	**16 001**	**32 621 542**	**68 077**	**461 664**

(1) Ces actions donnent droit à 10 votes par action.
(2) Le prix de levée moyen pondéré des options en cours est de 2,68 $ par unité.
(3) Voir la rubrique 19 « Rachat d'actions dans le cours normal des activités ».

17. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

En date du 31 janvier 2016, la Société comptait 32 621 542 actions en circulation (32 534 142 en date du 31 janvier 2015). Au cours de l'exercice 2016, la Société a émis 887 400 actions avec droit de vote subalterne à un prix moyen pondéré de 0,82 $ l'action, pour une contrepartie totale de 1,2 million de dollars. Toutes ces actions ont été émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société. En date des présentes, soit le 13 avril 2016, le solde des actions en circulation était pratiquement inchangé.

Au cours de l'exercice 2015, la Société avait émis 42 800 actions avec droit de vote subalterne à un prix moyen pondéré de 0,71 $ l'action, pour une contrepartie totale de 46 000 $, également en vertu du régime d'options d'achat d'actions.

Au 31 janvier 2016, 461 664 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation. Ces options, dont la durée moyenne pondérée avant échéance était de 4,75 année, étaient assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 2,68 $ (se référer à la note 15 « Capital-actions » des états financiers consolidés).

18. RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour le bénéfice de ses administrateurs externes, lequel a débuté au cours du deuxième trimestre terminé le 31 juillet 2011.

Ce régime de rémunération différée permet à tout administrateur externe qui désire y participer de différer, en tout ou en partie, sa rémunération d'administrateur (comprenant les honoraires et les jetons de présence) en choisissant de toucher un pourcentage de cette rémunération sous forme d'UAD qui seront rachetées en argent par la Société à la date à laquelle l'administrateur externe cessera d'être administrateur de la Société au motif de son décès, de sa retraite ou de la perte de sa fonction d'administrateur.

Lorsqu'un administrateur externe se prévaut de ce régime, la Société crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la valeur au marché des actions avec droit de vote subalterne établie par le taux de clôture moyen des cinq (5) jours ouvrables précédant la date de l'octroi. Les UAD ne sont pas convertibles en actions de la Société et n'entraînent pas de dilution pour les actionnaires.

En sus et indépendamment des UAD qui peuvent être attribuées aux administrateurs externes aux fins de différer leur rémunération d'administrateur, le régime d'unités d'actions différées permet également au conseil d'administration de la Société d'attribuer des UAD, sur une base discrétionnaire, à tout administrateur externe, haut dirigeant et employé-clé. S'il le juge à propos, le conseil d'administration peut assujettir l'acquisition de ces UAD à des conditions liées au temps et/ou à la performance de la Société. Une telle attribution d'UAD est alors attestée par une lettre de la Société adressée au titulaire d'UAD dans laquelle sont notamment mentionnés le nombre d'UAD attribuées et toute condition d'acquisition.

Lorsque la Société verse des dividendes sur les actions avec droit de vote subalterne et les actions avec droit de vote multiple, les comptes des administrateurs, hauts dirigeants et des employés-clés, sont crédités d'un montant équivalent sous forme d'unités supplémentaires selon la même base de calcul décrite ci-dessus.

Pour chaque UAD qu'elle attribue, ainsi que les variations de la juste valeur, la Société comptabilise une charge de rémunération et la contrepartie dans le poste « Créditeurs et autres passifs courants » de l'état consolidé de la situation financière. La rémunération au titre des UAD émises pour les exercices terminés les 31 janvier 2016 et 2015 s'est chiffrée respectivement à 48 000 $ et 55 000 $, représentant chacun 19 319 et 22 526 unités.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(nombre d'unités d'actions différées)		
En circulation, au début de l'exercice	**175 645**	153 119
Attribuées	**19 319**	22 526
Exercées	**(73 618)**	—
En circulation, à la fin de l'exercice	**121 346**	175 645

Les UAD sont réévaluées à la juste valeur à la date de clôture de chaque période, jusqu'à la date d'acquisition en utilisant le cours de l'action avec droit de vote subalterne de la Société. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, une réévaluation à la hausse d'un montant de 113 000 $ a été constatée comme une charge de rémunération. Pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, cette réévaluation avait entraîné une baisse de 77 000 $ de la charge de rémunération.

19. RACHAT D'ACTIONS DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 30 mai 2014, la Société a annoncé le renouvellement de son offre public de rachat d'action dans le cours normal des activités « OPR », qui lui permettait de racheter, entre le 4 juin 2014 et le 3 juin 2015, et ce, pour fins d'annulation, jusqu'à 1 375 824 actions avec droit de vote subalterne, représentant environ 10 % des actions avec droit de vote subalterne détenues par le public.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a racheté les 750 000 actions avec droit de vote subalterne détenus par trois de ses dirigeants, suite à l'exercice d'options d'achat d'actions que ces derniers s'étaient vu octroyer en avril 2005, pour un montant total de 2,1 millions de dollars (2,85 $ par action) composé d'un déboursé de 1,8 million de dollars (2,40 $ par action) et d'un surplus d'apport de 0,3 million de dollars. Dans le cadre de ce rachat d'actions, la Société a modifié son « OPR » pour permettre spécifiquement les achats hors-bourse en vertu des dispenses prévues dans la législation sur les valeurs mobilières applicables ou émises par les autorités de règlementation des valeurs mobilières. Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, ce rachat d'actions a été pris en compte dans le calcul de la limite annuelle maximale d'actions pouvant être rachetées par la Société en vertu de cette « OPR » et aurait donc laissé, après cette transaction, un solde de 625 824 actions qui pouvaient être rachetées dans le cadre de l'OPR au plus tard le 3 juin 2015.

De plus au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, en vertu d'une dispense prévue dans la législation sur les valeurs mobilières, la Société a racheté, hors-bourse, un total de 50 000 actions avec droit de vote subalterne détenues par un ancien dirigeant pour un montant total de 143 000 $ (2,85 $ par action) composé d'une contrepartie monétaire de 118 000 $ et d'un montant de 25 000 $ provenant du surplus d'apport.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société n'a racheté aucune action avec droit de vote subalterne dans le cadre d'OPR.

20. DIVIDENDE

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2012, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'instauration d'une politique de versement d'un dividende payable semestriellement, qui a été reconduite depuis.

Par conséquent, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, deux dividendes semestriels de 326 000 $ (ou de 0,01 $ par action), pour un total de 652 000 $ ont été constaté à titre de distribution à ses actionnaires inscrits aux 30 avril 2015 et 30 septembre 2015, dont 365 000 $ pour les actions avec droit de vote subalterne et 287 000 $ pour les actions avec droit de vote multiple. Ces montants ont été payés les 15 mai 2015 et le 15 octobre 2015.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, des dividendes semestriels de 325 000 $ chacun (ou de 0,01 $ par action), pour un total de 650 000 $ ont été constaté à titre de distribution à ses actionnaires inscrits aux 30 avril 2014 et 30 septembre 2014, dont 363 000 $ pour les actions avec droit de vote subalterne et 287 000 $ pour les actions avec droit de vote multiple. Ces montants ont été payés les 16 mai 2014 et le 15 octobre 2014 respectivement.

21. CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes de Groupe ADF se chiffrait à 70,6 millions de dollars au 31 janvier 2016, par rapport à 48,0 millions de dollars à pareille date l'année précédente. La variation est principalement attribuable aux changements contractuels et nouveaux contrats, nets de l'exécution des contrats.

Au 31 janvier 2016, le carnet de commandes était composé dans une part de 61 % d'heures de main-d'œuvre de fabrication — activité principale de la Société et celle qui comporte le plus de valeur ajoutée — par rapport à 69 % au 31 janvier 2015. La majeure partie du carnet de commandes en main en date du 31 janvier 2016 sera exécutée progressivement d'ici le deuxième trimestre de l'exercice 2018.

22. SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 janvier 2016, la Société disposait d'une saine situation financière. La solidité de l'état consolidé de la situation financière de la Société lui permet d'obtenir, lorsque requis, les cautions nécessaires à l'obtention de projets d'envergure, ce qui représente un atout majeur dans le type de marché dans lequel œuvre ADF.

Le tableau qui suit présente et explique en détail les variations importantes ayant affecté l'état consolidé de la situation financière entre le 31 janvier 2016 et le 31 janvier 2015.

Rubriques	Variations	Notes explicatives
	(en millions de dollars)	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme	**(6,4)**	Voir la rubrique 15 « Flux de trésorerie et situation financière » du présent rapport.
Débiteurs	**9,0**	Hausse du niveau de facturation et impact de la variation du taux de change sur les débiteurs libellés en devises américaines.
Retenues sur contrats	**(2,6)**	Baisse en ligne avec le calendrier de facturation des contrats en main.
Produits en cours/produits reportés (nets)	**2,1**	Écart net entre l'avancement des travaux en cours et la facturation des produits.
Immobilisations corporelles et incorporelles	**8,2**	Écart provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (9,0 millions de dollars) et de l'impact du taux de change (4,6 millions de dollars), net de l'amortissement (4,6 millions de dollars) et de la disposition d'immobilisations corporelles, net du gain (0,8 million de dollars).
Créditeurs et autres passifs courants	**1,8**	En ligne avec le niveau d'activité au 31 janvier 2016 et l'impact de la variation du taux de change sur les créditeurs libellés en devises américaines.
Dette à long terme (incluant la tranche échéant à moins d'un an)	**5,1**	Hausse provenant de l'impact du taux de change (1,0 million de dollars) et de l'émission d'une nouvelle dette (4,9 millions de dollars, net des frais d'émission), net des remboursements des dettes (0,8 million de dollars).
Cumul des autres éléments du résultat global	**3,7**	Impact de la variation du taux de change sur la conversion des établissements étrangers.

23. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ACTUEL

Bien que les tendances au niveau de certains marchés desservis par notre Société s'améliorent, une certaine incertitude demeure quant au contexte économique. En périodes économiques incertaines, la Société est confrontée aux enjeux suivants :

— son secteur d'activité est fortement tributaire de la capacité de financement des projets conçus par leurs propriétaires. Faute de financement, certains projets peuvent être retardés ou tout simplement abandonnés. Quoique la Société tente d'atténuer ce risque en concentrant ses efforts de commercialisation sur des projets dont le financement est le plus probable de se concrétiser, elle n'a pas de contrôle sur l'évolution des marchés financiers ; et

— certains propriétaires de projets dont le financement était sécurisé au départ peuvent être contraints d'arrêter les travaux faute de financement, soit par manque de fonds du prêteur au projet, soit par manque de fonds du propriétaire. La Société atténue ce risque en s'assurant d'encaisser les sommes dues avec diligence et, dans la mesure du possible, de maintenir en tout temps un flux de trésorerie positif pour chaque projet. Par surcroît, la Société s'assure de transiger avec des propriétaires solides financièrement. En date des présentes, aucun projet de la Société ne subit ce genre de contrainte.

D'un point de vue financier, la Société dispose d'une solide situation financière et respecte actuellement toutes ses clauses financières restrictives. Elle prévoit poursuivre dans cette voie au cours des 12 prochains mois. Les dépenses en immobilisations font l'objet d'une surveillance étroite de la part de la direction. La Société ne prévoit pas rencontrer de problèmes de liquidités étant donné, notamment, que sa principale facilité de crédit bancaire lui est consentie par une banque à charte canadienne bénéficiant d'une cote de crédit élevée, et que les principaux clients de la Société sont des chefs de file dans leurs domaines respectifs. Compte tenu de ces éléments, la Société maintient ses perspectives à court terme (voir la rubrique 34 « Perspectives ») et n'entrevoit actuellement aucun élément à court terme qui pourrait compromettre le cours de ses activités.

Ceci étant dit, et tenant compte du fait que la Société ne jouit pas de toute la visibilité dont elle bénéficie habituellement dans ses marchés, elle continuera néanmoins à faire preuve de prudence et à surveiller la situation de près (voir les rubriques 26 « Facteurs externes ayant une influence sur le rendement de la Société » et 34 « Perspectives »).

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a octroyé, à deux actionnaires dirigeants, des avances portant intérêt au taux prescrit (1 %) par les instances fiscales et remboursable au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2016. Au 31 janvier 2016, ces avances étaient complètement remboursées. De plus, dans le cours normal des activités, des ententes de gestion ont été conclues avec des sociétés détenues par un groupe d'actionnaires majoritaires. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés :

Société	Nature	Transactions avec Groupe ADF inc.	Exercices terminés les 31 janvier	
			2016	2015
			(en $)	(en $)
Groupe JPMP Inc.	Dirigeants	Trois des cadres supérieurs de Groupe ADF sont rémunérés par le biais de cette compagnie pour leur travail au sein de la Société, tel que convenu dans leurs contrats de travail (voir la rubrique 10 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de l'exercice 2016).	**1 300 690 $**	1 288 376 $
Groupe ADF Inc.	Dirigeants	Autre rémunération payée directement aux dirigeants.	**96 708 $**	94 831 $

25. RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION ET DES ADMINISTRATEURS

Les salaires de base payés aux membres de la haute direction de la Société sont concurrentiels et se situent généralement soit entre le 50^{e} et le 75^{e} centile ou autour du 75^{e} centile d'un groupe de comparaison composé de 14 entreprises canadiennes à capital ouvert, de taille comparable à la Société, œuvrant dans le secteur d'activité de la Société, soit le secteur de la construction, la conception et/ou la fabrication. La rémunération des administrateurs externes (autres que co-président du conseil et leader indépendant) est jugée concurrentielle considérant que les honoraires annuels sont situés à la médiane du groupe de comparaison et que les jetons de présence se situent entre la médiane et le 75^{e} centile. L'honoraire annuel unique et fixe du co-président du conseil d'administration et leader indépendant est, quant à lui, jugé concurrentiel en tenant compte de la taille de l'entreprise (voir les rubriques 10 « Rémunération de la haute direction » et 11 « Rémunération des administrateurs » de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de l'exercice 2016 pour plus de détails).

26. FACTEURS EXTERNES AYANT UNE INFLUENCE SUR LE RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

26.1 **Taux de change**

La fluctuation du taux de change entre les devises canadienne et américaine a un impact sur les résultats de la Société. Ainsi, un gain sur change de 35 000 $ a été constaté dans les résultats de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, contre un gain sur change de 58 000 $ au cours de l'exercice 2015.

Afin de minimiser l'impact des fluctuations du taux de change sur ses résultats, la Société a mis en place les mesures de protection suivantes :

— Émission de deux nouvelles dettes libellées en dollars U.S. au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014 et une autre au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015;

— lorsque c'est avantageux, l'achat en dollars américains de la matière première (l'acier) et des produits de soudure utilisés pour la fabrication ; et

— la mise en place d'une politique de change visant à couvrir une partie du risque net entre les entrées et les sorties de fonds libellés en dollars américains.

26.2 **Risques et incertitudes liées aux opérations de la Société**

Les principaux risques et incertitudes liées aux opérations de la Société sont décrits ci-après :

a) **Indemnisation**

La Société a signé une entente d'indemnisation lors de la vente d'une filiale en 2004. Cette ancienne filiale a fait l'objet d'une poursuite dont le litige principal a été réglé hors cour durant l'exercice terminé le 31 janvier 2014. En date des présentes, certains litiges secondaires et de moindre importance, liés à cette même poursuite, sont toujours en attente et la Société n'entrevoit pas devoir encourir de déboursés significatifs à cet égard.

b) **Incertitudes liées à l'économie mondiale**

L'incertitude liée à l'économie mondiale pourrait avoir un impact négatif sur le secteur d'activités de la Société, soit l'industrie de la construction non résidentielle, plus particulièrement au sein de son principal marché, l'Amérique du Nord. En date des présentes, bien que le carnet de commandes procurera de l'ouvrage pour les prochains trimestres, l'incertitude liée à l'économie mondiale pourrait affecter négativement les produits et la rentabilité de la Société au-delà de cette période.

c) **Lignes de cautionnement et lettres de crédit irrévocables**

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a maintenu les cautionnements et/ou les lettres de crédit nécessaires auprès de ses contacts d'affaires, et ce, tant pour les soumissions auprès de ces derniers que pour les engagements contractuels à fournir un cautionnement ou autres instruments financiers, tel un cautionnement d'exécution, de gage et matériel ou une lettre de crédit irrévocable.

d) **Risques et incertitudes de nature opérationnelle pouvant avoir une incidence sur la situation financière et les résultats d'opération de la Société**

En temps normal, les contrats d'ADF sont exécutés en vertu d'ententes contractuelles à prix fermes. ADF a établi et applique des pratiques rigoureuses d'évaluation et de gestion des risques afin de restreindre la nature et l'étendue des risques financiers, techniques et légaux propres à chacune de ces ententes contractuelles. L'engagement soutenu d'ADF à mettre en œuvre des pratiques rigoureuses de gestion des risques lorsqu'elle conclut et exécute des contrats comprend l'évaluation des risques techniques, la révision juridique des contrats, l'application de contrôles des coûts et de l'échéancier des projets, la révision régulière des produits, des coûts et de la trésorerie des projets, la mise en place d'ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour les projets et autres dispositions visant l'atténuation des risques.

Les éléments suivants pourraient avoir des répercussions sur la situation financière et les résultats financiers futurs de la Société :

- la situation économique pourrait exercer une pression sur les marges bénéficiaires des nouveaux projets à être négociés avec les clients, et pourrait avoir un impact sur le carnet de commandes et sur l'obtention de nouveaux contrats ;
- les changements contractuels chevauchant deux périodes, c'est-à-dire, pour lesquels des coûts auraient été constatés sans qu'aucun produit n'ait été enregistré au cours de la première période et sans qu'une entente finale n'ait été signée avec le client à la fin de cette période, pourraient avoir un impact sur les résultats et les liquidités de la Société lors de la période suivante, à la suite de la signature de ladite entente ;
- une hausse du prix de l'acier pourrait constituer un risque, quoique celui-ci serait atténué par les clauses d'ajustement du prix de vente négociées avec les clients et incluses dans les contrats ;
- le risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt est également atténué par un bon mixte d'endettement à taux fixe et à taux variable, ainsi que par les liquidités disponibles, le cas échéant, pouvant générer des produits financiers ;
- la concurrence dans le secteur d'activités de la Société ;
- la dépendance économique liée à la concentration de sa clientèle est un risque que la Société tente de diminuer par sa stratégie visant à élargir ses marchés géographiques et sectoriels ;
- l'imposition par les États-Unis, historiquement le principal marché d'ADF, de tarifs douaniers ou autres mesures protectionnistes sur l'acier transformé importé ;
- les fluctuations du taux de change entre les devises canadienne et américaine. Ce risque étant toutefois atténué par la politique de couverture de change adoptée par le conseil d'administration de la Société ; et
- la nature des contrats en main, selon le type de client, peut influencer le délai de perception. Lorsqu'ils sont financés par des organismes gouvernementaux, il est possible que le délai de perception des sommes à recevoir au titre de contrats soit affecté à la hausse. Le risque de perception est toutefois minime compte tenu que ces sommes sont effectivement garanties par des organismes gouvernementaux. Lorsque ces mêmes contrats sont financés par des organismes non gouvernementaux, la direction estime que la grande majorité de ces comptes ne sont pas douteux compte tenu qu'ils sont avec des sociétés bien établis.

27. INSTRUMENTS FINANCIERS

Plusieurs éléments de l'état de la situation financière de la Société sont composés d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Société comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les débiteurs, les retenues sur contrats, les placements en actions, ainsi que les instruments financiers dérivés dont la juste valeur marchande est positive. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et autres passifs courants, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur marchande est négative.

En date du 31 janvier 2016, la valeur comptable de ces instruments financiers ne différenciait pas significativement de la juste valeur marchande, soit en raison de leurs échéances prochaines (en ce qui a trait à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux placements à court terme, aux débiteurs, aux retenues sur contrats et aux créditeurs et autres passifs courants), soit parce que la Société estime pouvoir obtenir des modalités et échéances semblables (dans le cas de la dette à long terme), ou soit parce qu'ils sont réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période (dans les cas des placements en actions et des instruments financiers dérivés) (voir la note 30 « Instruments financiers » des états financiers consolidés de la Société de l'exercice terminé le 31 janvier 2016).

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés pour gérer l'exposition de la Société aux risques de change et de taux d'intérêt. Ils sont généralement composés de contrats de change à terme et d'un swap de taux d'intérêt.

L'utilisation d'instruments financiers expose surtout la Société aux risques de crédit, de liquidité et de marché, dont les risques de change et de taux d'intérêt. Une description de la façon dont la Société gère ces risques est fournie sous une rubrique précédente de ce rapport, de même qu'à la note 29 « Gestion des risques financiers » des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

28. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires et annuels des émetteurs, des contrôles et procédures de communication de l'information financière ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les documents intermédiaires et annuels de la Société est rassemblée et

communiquée en temps opportun à la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre une prise de décisions appropriées concernant la communication de cette information. De même, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière a également été conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société en date du 31 janvier 2016, ainsi que l'efficacité du processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société à cette même date selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO) (cadre de référence de 2013) et ont conclu qu'ils étaient efficaces.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 janvier 2016, il n'y a eu aucune modification du processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière ni des contrôles et procédures de communication de l'information financière ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes et procédures.

29. POLITIQUES SUR LA COMMUNICATION ET LES TRANSACTIONS D'INITIÉS

Selon ses politiques et règlements internes, la Société communique avec diligence toute information financière pertinente. De plus, lors de l'annonce des résultats financiers, de l'obtention de contrats d'envergure ou de toute autre nouvelle d'importance, elle impose une période moratoire à ses administrateurs et dirigeants, ainsi qu'à ses employés qui désirent transiger le titre de Groupe ADF, et ce, afin d'assurer la conformité et la transparence des transactions effectuées par des personnes considérées comme initiées. À l'égard des employés, ce moratoire peut, selon les circonstances, s'étendre à l'ensemble des employés de la Société ou se limiter à un nombre plus restreint d'employés en fonction de leur connaissance d'informations privilégiées concernant l'événement à être annoncé.

De plus, dans le contexte de l'OPR, la firme de courtage utilisée pour le rachat des actions est assujettie aux mêmes règles concernant la période moratoire.

30. NOUVELLES NORMES IFRS NON ENCORE APPLIQUÉES

— **IFRS 9 « Instruments financiers »**

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, Instruments financiers. Cette norme, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples prévus à IAS 39 pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des titres de capitaux propres dont l'évaluation de la juste valeur a donné lieu à un ajustement, celui-ci étant comptabilisé par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement une récupération du coût du placement, sont comptabilisés en résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris la dépréciation) associés à de tels instruments demeurent indéfiniment dans le cumul du résultat global. De plus, cette norme énonce des directives au sujet des passifs financiers et de la décomptabilisation des instruments financiers.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, Instruments financiers. La nouvelle norme remplacera IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Les modifications finales apportées dans la dernière version comprennent l'ajout de lignes directrices sur le classement et l'évaluation des actifs financiers ainsi que l'introduction d'une troisième catégorie d'évaluation des actifs financiers, à savoir ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La norme établit également un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui s'applique aux instruments de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances résultant de contrats de location, aux actifs sur contrat et à certains engagements de prêts écrits et contrats de garantie financière.

La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sauf pour certaines exceptions. Son adoption anticipée est autorisée. Le retraitement des données relatives au classement et à l'évaluation présentées pour les périodes antérieures, notamment en ce qui a trait aux pertes de valeur, n'est pas exigé.

— **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients »**

Publiée par l'IASB en mai 2014, l'IFRS 15 définit les principes relatifs à la communication de la nature, du montant, de l'échéancier et de l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats passés par une entité avec ses clients. Elle propose un modèle unique pour la présentation du transfert des biens ou services promis aux clients. Selon le principe de base énoncé dans l'IFRS 15, l'entité comptabilise les produits de façon à présenter le transfert des biens ou des services promis aux clients à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle elle prévoit avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige en outre que soient fournies des informations plus détaillées sur la nature, le montant, l'échéancier et l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats qu'une entité conclut avec des clients.

L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11 « Contrats de construction », l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires (IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients », et SIC-31 « Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité »). L'IFRS 15 s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1er janvier 2018, son application anticipée étant permise.

— **IFRS 16 « Contrats de location »**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 « Contrats de location », pour remplacer la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17 « Contrats de location », et les interprétations connexes. L'IFRS 16 présente les principes pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location et fournir des informations à leur sujet, pour les deux parties au contrat, soit le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine le classement en contrats de location simple ou contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. L'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les exigences comptables pour le bailleur. Par conséquent, le bailleur continue d'appliquer le classement en contrats de location simple ou contrats de location-financement et de comptabiliser différemment ces deux types de contrats de location. L'IFRS 16 s'appliquera à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019, et l'application anticipée est permise seulement si la Société applique l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

La Société n'a pas encore mesuré l'incidence des phases déjà publiées de ces normes et n'a pas l'intention, pour le moment, d'adopter ces normes de façon anticipée avant la date d'entrée en vigueur obligatoire.

Aucune autre norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC non encore en vigueur ne devrait avoir une incidence significative sur la Société.

31. ENVIRONNEMENT

Les activités d'ADF sont assujetties à diverses lois et à divers règlements émanant des gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux et ayant trait à la protection de l'environnement.

Les installations de la Société à Terrebonne et à Great Falls ont été construites sur des terrains vacants. Les opérations qui pourraient avoir des répercussions potentielles sur l'environnement sont le soudage qui génère de la fumée, et l'entretien des équipements qui génère des huiles usées, ainsi que l'application de peinture et d'enduits industriels qui génèrent des émanations et des vapeurs. ADF a installé des équipements appropriés de contrôle de la pollution afin de se conformer aux normes en vigueur.

Les huiles usées sont récupérées par des firmes spécialisées. La Société détient tous les certificats d'autorisation environnementaux nécessaires pour ses deux usines de production de charpentes métalliques et pour toutes les phases d'agrandissement effectuées subséquemment.

De plus, dans le cadre de l'aménagement de son nouvel atelier de peinture à Terrebonne, la Société a mis à jour son certificat d'autorisation environnementale pour l'ensemble de ses installations situées à Terrebonne, incluant l'usine de fabrication. Suite à ces investissements, les installations de Groupe ADF à Terrebonne rencontrent les normes environnementales les plus strictes.

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2016 et 2015, et en tenant compte du paragraphe précédent, les exigences en matière de protection de l'environnement n'ont pas eu d'incidences financières ou opérationnelles significatives sur les dépenses en immobilisations, le résultat net et la position concurrentielle de la Société. La Société ne prévoit encourir aucune dépense en dehors du cours normal de ses activités pour se conformer aux exigences environnementales.

32. RESSOURCES HUMAINES

Au 31 janvier 2016, la Société employait au total 571 personnes réparties entre l'usine et le siège social situés à Terrebonne, au Québec, le bureau, l'usine de fabrication et l'atelier de peinture situés à Great Falls, au Montana, de même que le bureau de ventes et les différents chantiers de construction en Floride, aux États-Unis.

33. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

33.1 Dividende

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 13 avril 2016, le versement d'un dividende semestriel de 0,01 $ par action, payable le 16 mai 2016 aux actionnaires inscrits en date du 29 avril 2016.

33.2 Émission d'une dette à long terme

Le 22 février 2016, la Société a tiré la deuxième tranche de 5,0 millions de dollars provenant d'une nouvelle dette obtenue lors du troisième trimestre de l'exercice 2016. Cet emprunt bancaire à long terme, qui pourrait atteindre une valeur totale de 20,0 millions de dollars avait été obtenu auprès d'une société de la couronne pour, entre autres, financer son fonds de roulement. Une première tranche de 5,0 millions de dollars avait été encaissée lors de l'émission de la dette, tandis que le solde de 10,0 millions de dollars sera versé, à la demande de la Société, à certaines conditions.

34. PERSPECTIVES

À l'aube de l'exercice 2017, année qui marque le 60e anniversaire de Grouper ADF, la direction de la Société entrevoit l'avenir avec optimisme. Avec le nouvel atelier de peinture à Terrebonne, qui a débuté ses opérations en mars 2016, nous possédons maintenant cinq centres d'excellence en Amérique du Nord, lesquels nous permettent de desservir efficacement l'ensemble de ce marché. Nos usines de fabrication à Terrebonne, au Québec et à Great Falls, dans l'état du Montana, ainsi que nos ateliers de peinture qui y sont attenantes, nous permettent d'offrir un plus large éventail de produits et services. Enfin, notre équipe de construction et d'installation basée en Floride s'est également élargie.

À la lumière des investissements des dernières années, nous avons aussi entrepris une revue de nos façons de faire afin de nous doter d'un plan d'affaires alliant notre expérience des soixante dernières années à ces investissements. L'exercice 2016 est un premier pas dans la bonne direction avec des résultats à la hausse, un carnet de commandes en croissance et de nouveaux marchés dans notre mire.

Nous avons aussi pris des mesures afin de nous doter d'une flexibilité financière accrue. Nous avons en effet conclu une entente pour accroître notre capacité d'emprunt nous permettant une plus grande flexibilité sans pour autant alourdir notre situation financière. La force de notre situation financière était, est, et demeurera un atout pour ADF.

Pour l'exercice 2017, notre objectif demeure d'intégrer l'ensemble de nos nouveaux investissements, s'assurer de maintenir le carnet de commandes à un niveau élevé, supportant ainsi l'ensemble de nos activités et continuer d'améliorer nos processus opérationnels. L'ensemble de ces mesures se traduira par une rentabilité améliorée qui nous permettra de continuer l'œuvre débutée il y a soixante ans.

35. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le rapport de gestion sur l'évolution de la situation financière et les résultats d'opération de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 13 avril 2016.

La Société divulgue régulièrement des renseignements par le biais de communiqués de presse, de ses rapports trimestriels et annuels et de sa notice annuelle, lesquels sont disponibles sur son site Internet à l'adresse électronique www.adfgroup.com et sur le site Internet SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à l'adresse électronique www.sedar.com.

La vice-présidente exécutive, trésorière et secrétaire corporative

/ Signé /

Marise Paschini

Le chef de la direction financière

/ Signé /

Jean-François Boursier, CPA, CA

Page laissée blanche intentionnellement.

RAPPORT DE LA DIRECTION

À NOS ACTIONNAIRES

Les états financiers consolidés, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion, sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été approuvés par son conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et comprennent des montants fondés sur les hypothèses les plus probables établies par la direction, ainsi que sur le jugement de celle-ci. Les renseignements financiers présentés dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables et de contrôle interne en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection de l'actif.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers consolidés contenus dans le présent rapport de gestion, surtout par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels de la Société et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. L'auditeur indépendant désigné par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

La société de comptables professionnels agréés, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a reçu le mandat d'auditer les présents états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Leur audit a comporté l'application de sondages et autres procédés qu'ils ont jugé nécessaires dans les circonstances. Leur opinion indépendante sur ces états financiers est présentée ci-après.

Le co-président du conseil d'administration et chef de la direction

/ Signé /

Jean Paschini

Le chef de la direction financière

/ Signé /

Jean-François Boursier, CPA, CA

Terrebonne (Québec) Canada, le 13 avril 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ACTIONNAIRES DE GROUPE ADF INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe ADF Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 janvier 2016 et au 31 janvier 2015, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe ADF Inc. au 31 janvier 2016 et au 31 janvier 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Société de comptables professionnels agréés [1]

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

/ Signé /

Montréal (Québec) Canada, le 13 avril 2016

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A110416

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 24)	**2 377**	7 946
Placements à court terme (note 5)	**—**	789
Débiteurs (note 6)	**23 146**	14 143
Retenues sur contrats (note 17)	**1 693**	4 309
Actifs d'impôt exigible	**—**	29
Produits en cours (note 17)	**7 521**	6 834
Stocks (note 7)	**6 180**	5 769
Charges payées d'avance et autres actifs courants (note 8)	**1 889**	1 679
Total des actifs courants	**42 806**	41 498
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 9)	**91 067**	83 000
Immobilisations incorporelles (note 10)	**2 871**	2 781
Autres actifs non courants (note 11)	**3 337**	3 969
Actifs d'impôt différé (note 22)	**6 390**	6 567
Total de l'actif	**146 471**	137 815
PASSIF		
Passifs courants		
Créditeurs et autres passifs courants (note 13)	**17 772**	15 971
Passifs d'impôt exigible	**49**	—
Produits reportés (note 17)	**2 753**	4 173
Instruments financiers dérivés (note 29)	**403**	1 115
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	**868**	763
Total des passifs courants	**21 845**	22 022
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 14)	**14 351**	9 374
Passifs d'impôt différé (note 22)	**2 742**	2 461
Total du passif	**38 938**	33 857
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 15)	**68 077**	69 185
Surplus d'apport	**6 397**	6 433
Cumul des autres éléments du résultat global (note 16)	**9 507**	5 835
Résultats non distribués	**23 552**	22 505
Total des capitaux propres	**107 533**	103 958
Total du passif et des capitaux propres	**146 471**	137 815

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Administrateur

/ Signé /

M. Jean Paschini

Administrateur

/ Signé /

M. Frank Di Tomaso, FCPA, FCA, IAS.A.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars canadiens et en dollars par action)	**$**	$
Produits (note 17)	**98 089**	76 058
Coût des marchandises vendues (note 18)	**84 069**	68 791
Marge brute	**14 020**	7 267
Frais de vente et d'administration (note 18)	**11 391**	9 854
Produits financiers	**(79)**	(151)
Charges financières (note 14)	**574**	399
Autres gains (note 21)	**(653)**	(58)
	11 233	10 044
Résultat avant charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**2 787**	(2 777)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (note 22)	**1 088**	(1 207)
Résultat net de l'exercice	**1 699**	(1 570)
Résultat par action		
Par action, de base (note 23)	**0,05**	(0,05)
Par action, dilué (note 23)	**0,05**	(0,05)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) (note 23)	**32 597**	32 499
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en milliers) (note 23)	**32 807**	32 499

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
Résultat net de l'exercice	**1 699**	(1 570)
Autres éléments du résultat global (note 16) [(a)] :		
Écarts de change sur conversion des établissements à l'étranger	**3 672**	4 273
Résultat global de l'exercice	**5 371**	2 703

(a) Seront ultérieurement reclassés au résultat net.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
	$	$	$	$	$
Solde au 1er février 2014	69 139	6 407	1 562	24 725	101 833
Résultat net de l'exercice	—	—	—	(1 570)	(1 570)
Autres éléments du résultat global	—	—	4 273	—	4 273
Résultat global de l'exercice	—	—	4 273	(1 570)	2 703
Rémunération à base d'actions (note 15)	—	41	—	—	41
Options levées	46	(15)	—	—	31
Dividendes (note 15)	—	—	—	(650)	(650)
Solde au 31 janvier 2015	69 185	6 433	5 835	22 505	103 958

(en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Solde au 1er février 2015	**69 185**	**6 433**	**5 835**	**22 505**	**103 958**
Résultat net de l'exercice	**—**	**—**	**—**	**1 699**	**1 699**
Autres éléments du résultat global	**—**	**—**	**3 672**	**—**	**3 672**
Résultat global de l'exercice	**—**	**—**	**3 672**	**1 699**	**5 371**
Rémunération à base d'actions (note 15)	**—**	**44**	**—**	**—**	**44**
Rachat d'actions avec droit de vote subalterne (note 15)	**(2 282)**	**364**	**—**	**—**	**(1 918)**
Options levées	**1 174**	**(444)**	**—**	**—**	**730**
Dividendes (note 15)	**—**	**—**	**—**	**(652)**	**(652)**
Solde au 31 janvier 2016	**68 077**	**6 397**	**9 507**	**23 552**	**107 533**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	**1 699**	(1 570)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	**4 294**	3 874
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	**321**	307
Gain à la cession d'immobilisations corporelles (note 21)	**(618)**	—
Perte (gain) non réalisée sur instruments financiers dérivés	**(712)**	1 115
Gain sur change hors trésorerie	**(709)**	(119)
Rémunération à base d'actions (note 15)	**44**	41
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 088**	(1 207)
Produits financiers	**(79)**	(151)
Charges financières	**574**	399
Résultat net ajusté pour les éléments sans effet sur la trésorerie	**5 902**	2 689
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 24)	**(7 059)**	(1 273)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	**—**	4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**(1 157)**	1 420
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements à court terme	**778**	—
Acquisition nette d'immobilisations corporelles (note 9)	**(8 591)**	(13 860)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles (note 9)	**1 457**	—
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 10)	**(411)**	(373)
Diminution (augmentation) des autres actifs non courants	**641**	(608)
Intérêts reçus	**96**	160
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(6 030)**	(14 681)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de la dette à long terme (note 14)	**5 000**	5 516
Frais de financement relatifs à la dette (note 14)	**(107)**	—
Remboursement de la dette à long terme	**(772)**	(1 857)
Rachat d'actions avec droit de vote subalterne (note 15)	**(1 918)**	—
Émission d'actions avec droit de vote subalterne (note 15)	**730**	31
Dividendes versés (note 15)	**(652)**	(650)
Intérêts versés sur swap de taux d'intérêt	**—**	(2)
Intérêts versés	**(552)**	(371)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**1 729**	2 667
Effet des fluctuations du taux de change sur les flux de trésorerie	**(111)**	(135)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	**(5 569)**	(10 729)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (note 24)	**7 946**	18 675
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 24)	**2 377**	7 946

Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie sont présentées à la note 24.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

.

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens ($ CA) et en dollars par action, sauf indication contraire.

NOTE 1
NATURE DES AFFAIRES

GROUPE ADF INC. (« ADF », « Groupe ADF » ou « la Société ») est la société mère et est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Son siège social est situé au 300, rue Henry-Bessemer à Terrebonne, au Québec. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole DRX. La Société exploite deux usines de fabrication ; une au Canada et une aux États-Unis, de même qu'un atelier de peinture aux États-Unis. Elle exerce ses activités dans les domaines de la conception et l'ingénierie de connexions, la fabrication, incluant l'application de revêtements industriels et l'installation de charpentes métalliques complexes, de composantes assemblées lourdes en acier, ainsi que de métaux ouvrés et architecturaux. Les produits et services de la Société sont destinés aux cinq principaux segments suivants du marché de la construction non résidentielle, soit : les tours de bureaux et édifices en hauteur, les complexes commerciaux et récréatifs, les installations aéroportuaires, les complexes industriels, ainsi que les infrastructures de transport.

NOTE 2
SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

2.1 **Déclaration de conformité**

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes international d'information financière (« IFRS »), publiées par l'*International Accounting Standards Board*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 avril 2016 et ont été signés en son nom.

2.2 **Base d'évaluation**

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui sont évalués selon leur juste valeur, comme l'expliquent les conventions comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs.

Les principales conventions comptables sont présentées ci-après.

a) **Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les filiales sont les entités que la Société contrôle parce qu'elle a le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les opérations et les soldes inter-sociétés ont été éliminés.

Aux 31 janvier 2016 et 31 janvier 2015, les filiales de la Société et le pourcentage de participation détenu directement ou indirectement par la Société se résument comme ci-après. Tous ces intérêts sont consolidés dans les états financiers consolidés de la Société.

Filiales	Pays d'incorporation	Secteurs d'activité	Pourcentage de capitaux propres détenu	
			31 janvier 2016	31 janvier 2015
ADF Group USA Inc.	États-Unis	Holding	**100 %**	100 %
ADF Industrial Coating Inc.	États-Unis	Vente et traitement de surface	**100 %**	100 %
ADF International Inc.	États-Unis	Vente, fabrication et services d'installation	**100 %**	100 %
ADF Steel Corp.	États-Unis	Vente et autres services	**100 %**	100 %
ADF Structural Steel Inc.	États-Unis	Vente, fabrication, services d'installation et d'ingénierie	**100 %**	—(1)

(1) Constituée en juin 2015, et mise en opération en novembre 2015.

b) **Conversion de devises**

i. *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société (les établissements à l'étranger) sont convertis en dollars canadiens de la façon suivante :

— actifs et passifs – au cours de clôture à la date de l'état de la situation financière ;

— produits et charges – au cours moyen pour la période mensuelle (considéré comme une approximation raisonnable des taux réels en vigueur à la date des transactions).

Toutes les variations qui en résultent sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global comme écarts de change sur la conversion des établissements à l'étranger.

Lorsqu'une entité procède à la sortie totale de sa participation dans un établissement à l'étranger ou qu'il y a perte du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable à l'égard de l'établissement à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change relatifs à l'établissement à l'étranger, qui est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, est comptabilisé au résultat net. Lorsqu'une entité procède à la sortie partielle de sa participation dans un établissement à l'étranger qui demeure sa filiale, l'entité réattribue la part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change comptabilisé dans les autres éléments du résultat global qui se rapporte à la filiale, aux participations donnant le contrôle et aux participations ne donnant pas le contrôle.

ii. *Transactions et soldes*

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion, aux cours de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et des passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'établissement sont comptabilisés au poste « Autres gains » dans le compte de résultat net.

c) **Constatation des produits et des charges**

La Société comptabilise les produits et les charges constatés pour chaque contrat, et pour chaque période financière donnée en conformité avec les exigences de l'IAS 11 « Contrats de construction ».

Un contrat de construction (« contrat ») tel que définit par l'IAS 11 est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif. Les coûts d'un contrat sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Lorsque le résultat d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les produits ne doivent être comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables.

Lorsque le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, et qu'il est probable que celui-ci sera rentable, les produits du contrat sont comptabilisés aux périodes au cours desquelles le contrat est réalisé. Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue doit être immédiatement comptabilisée en charges.

La méthode d'avancement des travaux est utilisée par la Société dans la détermination du montant à comptabiliser au cours d'une période donnée. Le degré d'avancement est déterminé par référence aux coûts du contrat encourus jusqu'à la fin d'une période selon un pourcentage des coûts totaux estimés de chaque contrat. Les coûts encourus au cours de la période qui portent sur des activités futures sur le contrat sont exclus des coûts du contrat lors de la détermination du degré d'avancement et sont présentés, selon leurs natures, comme stocks, frais payés d'avance ou autres actifs.

Cette méthode requiert de la direction une estimation quant aux travaux achevés et aux coûts nécessaires pour compléter les travaux afin de déterminer le montant des produits et le résultat à constater au terme de chaque période. Selon cette méthode, les résultats constatés dépendent de plusieurs estimations, y compris la progression des travaux d'ingénierie, les quantités de matériaux, l'atteinte de certaines dates butoirs contractuelles, les coûts à compléter, des modifications apportées par les professionnels engagés par le propriétaire, des conditions de chantiers et autres situations ayant une incidence sur les coûts. Ces estimations dépendent du jugement exercé par la direction à l'égard de ces facteurs à une date donnée dont certaines estimations ne peuvent être précisées que lorsque le projet est avancé de façon significative.

Compte tenu de la complexité du processus d'estimation, même en appliquant des pratiques commerciales, les coûts projetés peuvent varier par rapport aux estimés. La révision de ces estimés pourrait réduire ou augmenter le résultat d'un contrat et également résulter, dans certains cas, en la reconnaissance immédiate des pertes estimées. Par ailleurs, dans le cours normal des activités, des modifications sont fréquentes dans les contrats. Généralement, les produits liés aux modifications de contrats sont inclus dans le total des produits estimés d'un contrat jusqu'à concurrence des coûts anticipés, lorsqu'il y a entente verbale avec le client. Par conséquent, les résultats liés à ces modifications aux contrats sont reconnus généralement lors de leur approbation écrite. Dans certains cas cependant, les coûts sont encourus et constatés avant qu'un règlement avec le client soit complété. Cette situation entraîne souvent la constatation des pertes avant qu'une entente soit intervenue avec le client, puisque les résultats ne sont constatés que lorsque l'entente négociée est signée.

Les mécanismes propres à la méthode de l'avancement des travaux peuvent causer des fluctuations dans les produits et les charges constatés d'une période à l'autre à l'égard des divers contrats en cours. Par conséquent, même si la Société tend à réaliser ses objectifs de rentabilité sur l'ensemble de son carnet de commandes et sur la durée complète d'exécution des projets, la marge brute peut varier d'une période à l'autre en fonction de la composition précise des produits et des charges constatés sur l'ensemble des projets à chaque période donnée.

Les réclamations sont incluses dans la valeur estimative des produits du contrat lorsqu'un règlement final est obtenu. Cette situation entraîne la constatation de pertes lorsque les coûts sont engagés avant qu'une entente ait été signée avec le client, et la constatation des produits et résultats lorsque l'entente est signée.

d) **Sommes à recevoir au titre de contrats**

Les contrats conclus avec des clients stipulent habituellement que la facturation doit se faire périodiquement, en fonction de l'étendue des travaux exécutés en vertu de ces contrats. Les montants à recevoir au titre de contrats résultent principalement de la facturation des travaux selon les ententes contractuelles. Les retenues sur contrats représentent les sommes qui sont conservées par le propriétaire selon les jalons établis au contrat.

e) **Produits en cours et produits reportés**

Les produits en cours représentent les produits gagnés selon la méthode de l'avancement des travaux, mais qui n'ont pas été facturés. Les produits reportés représentent les montants facturés sur les contrats qui excèdent les produits pouvant être constatés conformément à la méthode de l'avancement des travaux pour ces contrats.

f) **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et ses équivalents sont constitués des fonds en caisse, des montants déposés auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides, le cas échéant, dont l'échéance initiale est d'au plus trois (3) mois et qui peuvent être rachetés en tout temps sans pénalité.

g) **Stocks**

Les stocks, composés majoritairement de la matière première (l'acier), sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût distinct. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable dépasse la valeur nette recouvrable. Le montant de la dépréciation peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure si les circonstances qui justifiaient la dépréciation n'existent plus.

h) **Immobilisations corporelles et amortissement**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire qui répartit le coût des biens amortissables sur la durée de vie utile estimative par composante, comme suit :

- bâtiments et aménagement de terrains, sur des périodes variant entre 15 et 110 ans ;
- équipements et ponts roulants, sur des périodes variant entre 2 et 30 ans ; et
- ameublement de bureau, matériel roulant et matériel informatique, sur des périodes allant de 3 à 30 ans.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle entre ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revus chaque année et ajustés au besoin.

i) **Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

j) **Immobilisations incorporelles et amortissement**

Les immobilisations incorporelles identifiables, constituées principalement de logiciels ayant une durée d'utilité déterminée, sont comptabilisées au coût et sont amorties à des taux déterminés en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue s'échelonnant sur une période de 3 à 18 ans.

Le mode d'amortissement et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont revus chaque année et ajustés au besoin.

k) **Dépréciation d'actifs non financiers**

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leurs valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité, soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné.

Les pertes de valeur, ainsi que les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles, sont compris dans l'état consolidé du résultat.

La Société évalue les pertes de valeur, qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

l) **Contrats de location**

Les contrats de location ayant pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple et, conséquemment, les actifs loués afférents ne sont pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les paiements au titre du contrat de location simple sont comptabilisés en résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

m) **Charge d'impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est aussi comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le résultat payable au titre du résultat imposable de l'exercice, calculé selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est calculé sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt sera réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il sera recouvré.

Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporelles liées à des participations dans les filiales, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se renvesera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courants à l'état consolidé de la situation financière.

n) **Crédits d'impôt et subventions publiques**

Dans le cadre de ses activités, la Société peut recevoir de l'aide gouvernementale. Cette aide est comptabilisée selon la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques » et enregistrée en réduction des charges ou en diminution des immobilisations auxquelles elle se rattache. La Société bénéficie également des crédits d'impôt liés à l'investissement, à la création d'emplois, à la formation de la main d'œuvre et à des activités de recherche scientifique et développement expérimental (« RS&DE »). Ces crédits d'impôt sont également comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de la période où les dépenses sont engagées, qu'ils soient capitalisés ou passés en charge, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée.

Les crédits d'impôt et subventions publiques à recevoir sont réduits lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est significatif.

o) **Rémunération et autres paiements à base d'actions**

La Société attribue des options d'achat d'actions à certains membres du personnel et administrateurs externes. Les options sur actions sont acquises de façon égale sur une durée allant jusqu'à cinq (5) ans et elles expirent 10 ans après l'octroi. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées qui devraient être acquises, et vient accroître le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et tout changement des estimations est comptabilisé immédiatement dans la charge de rémunération, un montant correspondant étant comptabilisé comme ajustement du surplus d'apport.

p) **Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)**

Ce régime de rémunération différée permet à tout administrateur externe qui désire y participer de différer, en tout ou en partie, sa rémunération d'administrateur (comprenant les honoraires et jetons de présence) en choisissant de toucher un pourcentage, de cette rémunération sous forme d'UAD qui seront rachetées en argent par la Société à la date à laquelle l'administrateur externe cessera d'être administrateur de la Société au motif de son décès, de sa retraite ou de la perte de sa fonction d'administrateur. Lorsqu'un administrateur externe se prévaut de ce régime, la Société crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la valeur au marché des actions avec droit de vote subalternes établie par le taux de clôture moyen des cinq (5) jours ouvrables précédant la date de l'octroi. Les UAD ne sont pas convertibles en actions de la Société et n'entraînent pas de dilution pour les actionnaires.

En sus et indépendamment des UAD qui peuvent être attribuées aux administrateurs externes aux fins de différer leur rémunération d'administrateur, le régime d'unités d'actions différées permet également au conseil d'administration de la Société d'attribuer des UAD, sur une base discrétionnaire, à tout administrateur externe, haut dirigeant et employé-clé. S'il le juge à propos, le conseil d'administration peut assujettir l'acquisition de ces UAD à des conditions liées au temps et/ou à la performance de la Société. Dans le cas où une UAD est assujettie à une condition, toute UAD non-acquise à la date de rachat sera annulée sans contrepartie. Cependant, en cas de changement de contrôle, toute UAD alors non-acquise sera réputée avoir été acquise immédiatement avant la survenance de ce changement de contrôle.

Lorsque la Société verse des dividendes sur les actions avec droit de vote subalterne, les comptes des administrateurs, des hauts dirigeants et des employés-clés sont crédités d'un montant équivalent sous forme d'unités supplémentaires selon la même base de calcul décrite ci-dessus.

Pour chaque UAD qu'elle attribue ainsi que les variations de la juste valeur, la Société comptabilise une charge de rémunération et la contrepartie dans le poste « Créditeurs et autres passifs courants » de l'état consolidé de la situation financière.

q) **Résultat par action**

Le résultat par action de base est établi en utilisant la moyenne pondérée de l'ensemble des actions avec droit de vote émises et en circulation; il est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est obtenu en divisant le résultat net de base par la somme du nombre moyen pondéré d'actions avec droit de vote servant au calcul du résultat par action de base et du nombre moyen pondéré d'actions avec droit de vote qui seraient émises si toutes ces actions avec droit de vote potentiellement dilutives en circulation étaient converties selon la méthode du rachat d'actions pour les options d'achat d'actions.

r) **Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, ainsi qu'une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes :

i. *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir. Les actifs et passifs de cette catégorie comprennent les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instrument de couverture.

La Société peut se servir de dérivés sous la forme de swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variables, ainsi que de contrats de change et/ou d'options sur devises pour réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change relatives à ses opérations et ses actifs et passifs en devises étrangères. Tous les dérivés ont été classés dans les actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. Ils sont présentés à l'état de la situation financière sous la rubrique « Instruments financiers dérivés » et sont classés comme courants, sauf pour la partie que la Société s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture qui est classée comme étant non courante. Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les coûts de transactions, de même que les profits et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, sont présentés dans les charges financières, alors que ces mêmes éléments pour les contrats de change à terme et les options sur devises, sont présentés dans le poste « Autres gains », au résultat net, dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

ii. *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont désignés comme faisant partie de cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les placements en actions dans des sociétés inscrites en bourse.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des profits ou des pertes est transféré depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés comme produits de dividendes dans l'état consolidé du résultat dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement.

iii. *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de la trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme, de débiteurs, de retenues sur contrats et d'autres actifs courants, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance, sauf pour la partie que la Société s'attend à recouvrer ou régler plus de 12 mois après la date de clôture de l'état consolidé de la situation financière qui est classée comme étant non courant. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur.

iv. *Passifs financiers au coût amorti*

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les créditeurs et autres passifs courants, ainsi que la dette à long terme. Les créditeurs et autres passifs courants sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les créditeurs et autres passifs courants sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette à long terme est initialement comptabilisée à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction engagés, et elle est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode de l'intérêt effectif. Les passifs financiers au coût amorti sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

v. *Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance*

Ils représentent les actifs financiers non dérivés qui sont comptabilisés à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société ne détient pas d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance.

Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ainsi, les coûts de transaction liés à la dette à long terme sont classés en diminution de la dette à long terme et sont amortis suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

s) **Relation de couverture**

Conformément à sa politique de couverture des risques de change, la Société peut utiliser des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change et des options sur devises, afin d'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change relatives à ses opérations et ses actifs et passifs en devises étrangères. La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et

n'a pas recours à des d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures probables. Les contrats de change à terme et les options sur devises sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période, puisque la Société n'a pas choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, par conséquent, les gains ou les pertes résultant de la réévaluation sont présentés au résultat net sous le poste « Autres gains » tel que défini à la note 2 r) précédent.

La Société est également exposée à un risque de change des devises étrangères relatif aux placements nets dans ses filiales situées à l'étranger et dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie fonctionnelle de la Société. Pour se protéger de ce risque, la Société peut utiliser la comptabilité de couverture en désignant certaines de ses dettes libellées en dollars américains comme élément de couverture des investissements nets à l'étranger.

Les couvertures d'investissements nets sont comptabilisées comme suit :

— tous les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture, liés à la partie efficace de la couverture, sont comptabilisés dans le résultat global. Les gains ou les pertes liés à la portion inefficace sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé du résultat ;

— les gains et les pertes accumulés dans les capitaux propres sont inclus dans l'état consolidé du résultat lorsque l'entité étrangère est partiellement cédée ou vendue.

t) **Dépréciation des actifs financiers**

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier (autre qu'un actif financier classé dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net). S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de la valeur de la façon suivante :

i. *Actifs financiers comptabilisés au coût amorti*

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant.

ii. *Actifs financiers disponibles à la vente*

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement dans le compte de résultat. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée en résultat net.

Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas reprises.

u) **Régime de retraite**

La Société offre à l'ensemble des employés admissibles un régime de retraite à cotisations déterminées pour lequel la Société peut verser une contribution équivalente à celle de l'employé ou un montant préétabli selon les conventions collectives. Les contributions sont majoritairement déboursées mensuellement au régime. La charge est passée au résultat net sous les postes « Coût des marchandises vendues » et « Frais de vente et d'administration » lorsque la contribution doit être versée au régime.

v) **Information sectorielle**

La Société exerce ses activités dans l'industrie de la construction non résidentielle, principalement aux États-Unis et au Canada. Les secteurs opérationnels de la Société sont présentés de manière cohérente avec les rapports internes fournis au chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

w) **Dividendes**

Les dividendes sur les actions sont comptabilisés dans les états financiers de la Société dans la période au cours de laquelle ils sont approuvés par le conseil d'administration.

NOTE 3

NOUVELLES NORMES IFRS NON ENCORE APPLIQUÉES

a) **IFRS 9 « Instruments financiers »**

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, Instruments financiers. Cette norme, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples prévus à IAS 39 pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des titres de capitaux propres dont l'évaluation de la juste valeur a donné lieu à un ajustement, celui-ci étant comptabilisé par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement une récupération du coût du placement, sont comptabilisés en résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris la dépréciation) associés à de tels instruments demeurent indéfiniment dans le cumul du résultat global. De plus, cette norme énonce des directives au sujet des passifs financiers et de la décomptabilisation des instruments financiers.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, Instruments financiers. La nouvelle norme remplacera IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Les modifications finales apportées dans la dernière version comprennent l'ajout de lignes directrices sur le classement et l'évaluation des actifs financiers ainsi que l'introduction d'une troisième catégorie d'évaluation des actifs financiers, à savoir ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La norme établit également un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui s'applique aux instruments de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances résultant de contrats de location, aux actifs sur contrat et à certains engagements de prêts écrits et contrats de garantie financière.

La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sauf pour certaines exceptions. Son adoption anticipée est autorisée. Le retraitement des données relatives au classement et à l'évaluation présentées pour les périodes antérieures, notamment en ce qui a trait aux pertes de valeur, n'est pas exigé.

b) **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients »**

Publiée par l'IASB en mai 2014, l'IFRS 15 définit les principes relatifs à la communication de la nature, du montant, de l'échéancier et de l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats passés par une entité avec ses clients. Elle propose un modèle unique pour la présentation du transfert des biens ou services promis aux clients. Selon le principe de base énoncé dans l'IFRS 15, l'entité comptabilise les produits de façon à présenter le transfert des biens ou des services promis aux clients à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle elle prévoit avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige en outre que soient fournies des informations plus détaillées sur la nature, le montant, l'échéancier et l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats qu'une entité conclut avec des clients.

L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11 « Contrats de construction », l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires (IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients », et SIC-31 « Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité »). L'IFRS 15 s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1er janvier 2018, son application anticipée étant permise.

c) **IFRS 16 « Contrats de location »**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 « Contrats de location », pour remplacer la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17 « Contrats de location », et les interprétations connexes. L'IFRS 16 présente les principes pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location et fournir des informations à leur sujet, pour les deux parties au contrat, soit le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine le classement en contrats de location simple ou contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. L'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les exigences comptables pour le bailleur. Par conséquent, le bailleur continue d'appliquer le classement en contrats de location simple ou contrats de location-financement et de comptabiliser différemment ces deux types de contrats de location. L'IFRS 16 s'appliquera à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019, et l'application anticipée est permise seulement si la Société applique l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

La Société n'a pas encore mesuré l'incidence des phases déjà publiées de ces normes et n'a pas l'intention, pour le moment, d'adopter ces normes de façon anticipée avant la date d'entrée en vigueur obligatoire.

Aucune autre norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC non encore en vigueur ne devrait avoir une incidence significative sur la Société.

NOTE 4
INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers, conformément aux IFRS, exige que la direction porte des jugements dans l'application des méthodes comptables retenues et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses pour l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif et sur les renseignements fournis quant aux éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi qu'aux montants inscrits au titre des produits et des charges au cours des périodes. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière implique des jugements comptables et suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer par rapport à ces estimations. Comme indiqué précédemment, l'évaluation des travaux en cours et des produits reportés exige que la direction fasse une estimation du degré d'avancement des travaux, du coût de réalisation et de la marge brute prévue. La détermination et l'évaluation des réclamations et des modifications de contrats, l'évaluation des actifs à long terme et de leur dépréciation, ainsi que l'évaluation des options d'achat d'actions, des impôts, des provisions et des éventualités requièrent également l'utilisation d'estimations.

Les paragraphes qui suivent expliquent les jugements et estimations comptables les plus significatifs faits par la Société lors de la préparation des états financiers.

4.1 **Degré d'avancement des travaux et produits tirés des contrats**

La valeur comptable des produits en cours au montant de 7 521 000 $ au 31 janvier 2016 (6 834 000 $ au 31 janvier en 2015) et les produits comptabilisés tirés des contrats reflètent la meilleure estimation de la direction, en tenant compte de toute l'information disponible à la date de clôture, relativement au résultat de chaque contrat et ses coûts prévus. La direction de la Société évalue la rentabilité des contrats en cours et le carnet de commandes au moins une fois par mois, à l'aide de procédures complètes de gestion de projets. Dans le cas de contrats complexes en particulier, les coûts à terminaison et la rentabilité du contrat sont exposés à une incertitude importante relativement à l'estimation. Dans le cadre de ce processus, la direction porte des jugements importants quant aux étapes franchies, aux travaux réellement effectués et aux coûts à terminaison estimés. Le résultat réel peut différer en raison de changements non prévus.

4.2 **Évaluation des actifs à long terme et leur amortissement**

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de clôture. Au 31 janvier 2016, la direction a évalué que les durées d'utilité correspondaient à l'utilité prévue des actifs de la Société. Les valeurs comptables sont analysées à chaque fin d'exercice. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels.

4.3 **Impôts**

La Société calcule la charge d'impôt sur le résultat dans chacune des juridictions dans lesquelles elle opère. Toutefois, les montants réels des impôts sur le résultat ne deviennent définitifs que lors du dépôt et de l'acceptation de la déclaration d'impôt par les autorités compétentes, lesquels se produisent après la publication des états financiers.

Périodiquement, un jugement s'impose pour déterminer si les actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière. Les actifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité pour la Société de générer des résultats imposables au cours des périodes futures, afin d'utiliser les actifs d'impôt différé. Une fois l'évaluation terminée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie de ses actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, l'actif d'impôt différé est décomptabilisé. Les estimations du résultat imposable futur sont fondées sur les prévisions de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et sur l'application des lois fiscales en vigueur dans chaque juridiction. Si les flux de trésorerie futurs et le bénéfice imposable diffèrent des estimations de façon significative, cela pourrait se répercuter sur la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets inscrits à la date de la présentation de la situation financière.

NOTE 5
PLACEMENTS À COURT TERME

Au 31 janvier 2016, la Société ne détenait aucun placement à court terme. Au 31 janvier 2015, la Société détenait 789 000 $ en placements par l'entremise de certificats de dépôts garantis qui portaient intérêt au taux de 3,66 %.

NOTE 6
DÉBITEURS

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Sommes à recevoir au titre de contrats (note 29.2)	**23 146**	14 143

NOTE 7
STOCKS

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Stocks	**6 714**	6 340
Dépréciation des stocks	**(534)**	(571)
	6 180	5 769

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues a été de 29 853 000 $ au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 et de 16 542 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015.

NOTE 8
CHARGES PAYÉES D'AVANCE ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Avances à des personnes liées [(1)]	**—**	892
Charges payées d'avances	**1 680**	400
Autres	**209**	387
	1 889	1 679

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a octroyé, à deux actionnaires dirigeants, des avances qui portaient intérêt au taux prescrit par les instances fiscales (1 %). Ces avances ont toutes été remboursées au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016. À cet effet, des revenus en intérêts, d'un montant négligeable, ont été inclus dans les revenus d'intérêts à l'état consolidé du résultat pour les exercices terminés les 31 janvier 2016 et 2015.

NOTE 9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers $ CA)	Terrains	Bâtiments et aménagement des terrains	Équipements et ponts roulants	Ameublement de bureau, matériel roulant et matériel informatique	Total
	$	$	$	$	$
Au 1er février 2014					
Coût	6 276	57 457	31 633	7 118	102 484
Amortissement cumulé	—	(14 348)	(13 841)	(5 819)	(34 008)
Valeur comptable nette	6 276	43 109	17 792	1 299	68 476
Acquisitions (1)	(230)	10 183	2 574	524	13 051
Écart de change	250	3 766	1 220	111	5 347
Dotations aux amortissements	—	(1 538)	(2 082)	(254)	(3 874)
Solde au 31 janvier 2015	6 296	55 520	19 504	1 680	83 000
Au 31 janvier 2015					
Coût	6 296	71 473	35 543	7 441	120 753
Amortissement cumulé	—	(15 953)	(16 039)	(5 761)	(37 753)
Valeur comptable nette	6 296	55 520	19 504	1 680	83 000
Acquisitions	1 519	5 224	1 519	329	8 591
Cessions	(502)	(322)	—	(15)	(839)
Écart de change	273	3 133	1 113	90	4 609
Dotations aux amortissements	—	(1 697)	(2 312)	(285)	(4 294)
Solde au 31 janvier 2016	**7 586**	**61 858**	**19 824**	**1 799**	**91 067**
Au 31 janvier 2016					
Coût	**7 586**	**79 636**	**38 377**	**7 585**	**133 184**
Amortissement cumulé	**—**	**(17 778)**	**(18 553)**	**(5 786)**	**(42 117)**
Valeur comptable nette	**7 586**	**61 858**	**19 824**	**1 799**	**91 067**

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, une subvention publique de 876 000 $ est venue affecter à la baisse les acquisitions d'immobilisations corporelles (dont un montant de 230 000 $ pour les terrains, ainsi qu'un montant de 646 000 $ pour l'aménagement des terrains), reflétant l'avantage tiré de prêts publics à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché (aucun montant pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016) (voir la note 14).

Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement se détaillent comme suit :

Aux 31 janvier	2016	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Terrain	**1 746**	1 584
Bâtiment et aménagement de terrain	**23 455**	21 369
Ameublement de bureau, matériel roulant et matériel informatique	**57**	66
	25 258	23 019

L'amortissement des immobilisations corporelles totalisait 4 294 000 $ pour l'exercice clos le 31 janvier 2016 (3 874 000 $ pour l'exercice du 31 janvier 2015), dont un montant de 3 532 000 $ est inclus dans le coût des marchandises vendues et un montant de 762 000 $ est compris dans les frais de vente et d'administration (respectivement de 3 225 000 $ et 649 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015).

La valeur comptable des immobilisations corporelles en cours de construction et ne faisant pas l'objet d'un amortissement, totalisait 4 389 000 $ au 31 janvier 2016, et 2 164 000 $ au 31 janvier 2015. Ces montants étaient majoritairement pour des ajouts effectués à l'usine à Terrebonne, répartis de la manière suivante :

Aux 31 janvier	2016	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Bâtiments et aménagement des terrains	**4 040**	2 072
Équipements et ponts roulants	**349**	92
	4 389	2 164

NOTE 10
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers $ CA)	Logiciels générés en interne $	Logiciels acquis $	Licences d'utilisation de logiciels $	Total $
Au 1er février 2014				
Coût	5 903	2 663	186	8 752
Amortissement cumulé	(3 398)	(2 561)	(80)	(6 039)
Valeur comptable nette	2 505	102	106	2 713
Acquisitions	344	22	7	373
Écart de change	—	1	1	2
Dotations aux amortissements	(259)	(20)	(28)	(307)
Solde au 31 janvier 2015	2 590	105	86	2 781
Au 31 janvier 2015				
Coût	6 247	2 685	194	9 126
Amortissement cumulé	(3 657)	(2 580)	(108)	(6 345)
Valeur comptable nette	2 590	105	86	2 781
Acquisitions	**383**	**—**	**28**	**411**
Dotations aux amortissements	**(282)**	**(19)**	**(20)**	**(321)**
Solde au 31 janvier 2016	**2 691**	**86**	**94**	**2 871**
Au 31 janvier 2016				
Coût	**6 630**	**2 685**	**222**	**9 537**
Amortissement cumulé	**(3 939)**	**(2 599)**	**(128)**	**(6 666)**
Valeur comptable nette	**2 691**	**86**	**94**	**2 871**

Aux 31 janvier 2016 et 2015, toutes les immobilisations incorporelles faisaient l'objet d'amortissement.

L'amortissement des immobilisations incorporelles totalisait 321 000 $ pour l'exercice clos le 31 janvier 2016 (307 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015), dont un montant de 143 000 $ est inclus dans le coût des marchandises vendues et 178 000 $ dans les frais de vente et d'administration (respectivement de 145 000 $ et 162 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015).

NOTE 11
AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Crédits d'impôt à l'investissement	**3 112**	3 112
Placements en actions	**157**	157
Autres	**68**	700
	3 337	3 969

NOTE 12
FACILITÉS DE CRÉDIT

a) Facilité de crédit d'opération canadienne

Selon sa convention de crédit renouvelable annuellement, la Société dispose d'une facilité de crédit d'opération pouvant atteindre 10 000 000 $. Lorsque le carnet de commandes est supérieur à 50 000 000 $, cette facilité de crédit est sans modalité de margination. Par contre, un carnet de commandes inférieur à 50 000 000 $ entraîne un calcul mensuel sur les sommes à recevoir au titre de contrats et sur les stocks pouvant limiter le montant de la facilité de crédit admissible. À cet effet, la facilité de crédit disponible aux 31 janvier 2016 et 2015 était de 10 000 000 $. Cette convention de crédit donne également accès à la Société à un montant de 10 000 000 $ pouvant être utilisé pour l'émission de lettres de crédit.

Cette facilité de crédit, porte intérêt, au choix de la Société, aux taux de base canadien de la banque sans majoration, au taux des acceptations bancaires majoré de 1,50 % ou au taux LIBOR ($ US) majoré de 1,50 %. Les stocks et les sommes à recevoir au titre de contrats, excluant les retenues à recevoir, ont été portés en garantie de la facilité de crédit (voir note 25).

Cette convention de crédit est renouvelable annuellement. En vertu de cette facilité, la Société est soumise à certaines clauses restrictives ainsi qu'au respect de coefficients financiers qui étaient tous respectés au 31 janvier 2016.

b) Crédit rotatif américain

En novembre 2015, la Société a signé une convention pour un crédit rotatif de 500 000 $ US auprès d'une banque américaine. Ce crédit est renouvelable annuellement et peut également être utilisé pour l'émission de lettres de crédit. La facilité de crédit disponible au 31 janvier 2016 était de 500 000 $ US.

Ce crédit rotatif porte intérêt au taux LIBOR ($ US) d'un mois majoré de 2,0 % et est garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur certains immobilisations corporelles d'une filiale de la Société (note 25) ainsi que par une lettre de crédit de 3 400 000 $ US (note 25).

NOTE 13
CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Comptes à payer	**10 576**	8 035
Charges à payer	**2 858**	3 723
Salaires et charges sociales à payer	**2 685**	2 031
Taxes à la consommation	**303**	207
Avances sur contrats (note 17)	**1 350**	1 975
	17 772	15 971

NOTE 14
DETTE À LONG TERME

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Emprunt bancaire garanti par une hypothèque pouvant atteindre 24 000 000 $ sur l'universalité de tous les biens meubles et immeubles, corporels et incorporels, présents et futurs de la société-mère Groupe ADF inc. (note 25).[(1)]	**4 895**	—
Emprunt bancaire garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur certaines immobilisations corporelles d'une filiale de la Société (note 25) ainsi que par une lettre de crédit de 3 400 000 $ US (note 25). Cet emprunt, libellé en dollars américains, était au montant 2 733 300 $ US au 31 janvier 2016 (3 020 300 $ US au 31 janvier 2015). [(2)]	**3 822**	3 839
Emprunt à terme garanti par une hypothèque mobilière de deuxième rang sur certaines immobilisations corporelles d'une filiale de la Société (note 25). Cet emprunt, libellé en dollars américains, était au montant de 768 400 $ US au 31 janvier 2016 (853 300 $ US au 31 janvier 2015). [(3)]	**1 076**	1 085
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (note 25). Cet emprunt, libellé en dollars américains, était au montant de 3 843 900 $ US au 31 janvier 2016 (4 049 200 $ US au 31 janvier 2015). [(4)]	**5 382**	5 147
Autre obligation en vertu d'un contrat de location-financement. [(5)]	**44**	66
	15 219	10 137
Tranche échéant à moins d'un an	**868**	763
	14 351	9 374

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a obtenu, auprès de la Banque de développement du Canada, un emprunt bancaire à long terme qui pourra atteindre 20 000 000 $. Le déboursement de cet emprunt s'établit comme suit :

- Une première tranche de 5 000 000 $, a été déboursé le 28 août 2015 ;
- Une deuxième tranche de 5 000 000 $, a été déboursé le 22 février 2016 (note 32) ; et
- Le solde de 10 000 000 $ sera versé par tranche de 2 500 000 $ ou plus à la demande de la Société, sous certaines conditions.

Cet emprunt porte intérêt au taux variable annuel de la Banque de développement du Canada et est payable mensuellement. Le capital sera remboursé par un versement de 26 500 $ le 1er mars 2018, ainsi que par des versements mensuels égaux de 24 500 $ qui débuteront le 1er avril 2018 pour se terminer le 1e février 2035, étant la date d'échéance du prêt.

Les frais de financement de 107 000 $ sont comptabilisés en diminution de la dette et amortis sur la durée prévue de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde des frais de financement au 31 janvier 2016 était de 105 000 $.

(2) Emprunt contracté par une filiale de la Société au montant initial de 3 419 000 $ US provenant d'une banque américaine. Cet emprunt qui porte intérêt à un taux inférieur à celui du marché, soit de 2,721 %, a été évalué à la juste valeur en utilisant un taux d'intérêt couramment pratiqué sur le marché. Par conséquent, des intérêts au taux annuel implicite de 3,42 % sont calculés mensuellement. Cet emprunt est remboursable par des versements mensuels estimés de 25 000 $ US débutés en février 2014 pour se terminer en janvier 2024.

(3) Une filiale de la Société a contracté un emprunt initial de 990 000 $ US provenant d'autorités publiques américaines. Cet emprunt qui porte intérêt à un taux inférieur à celui du marché, soit de 2,785 %, a été évalué à la juste valeur en utilisant un taux d'intérêt couramment pratiqué sur le marché. Par conséquent, des intérêts au taux annuel implicite de 3,5 % sont calculés mensuellement. Cet emprunt est remboursable par des versements mensuels estimés de 7 000 $ US débutés en novembre 2013 pour se terminer en octobre 2023.

(4) Le 18 avril 2014, une filiale de la Société a contracté, auprès d'autorités publiques américaines, un emprunt structuré selon une cession-bail qui résulte en un contrat de location-financement, au montant de 4 999 800 $ US. Cet emprunt qui porte intérêt à un taux inférieur à celui du marché, soit de 1,98 %, a été évalué à la juste valeur en utilisant un taux d'intérêt couramment pratiqué sur le marché. Par conséquent, des intérêts au taux annuel implicite de 4,48 % sont calculés mensuellement. La différence de 794 000 $ US entre cette juste valeur de 4 206 000 $ US et la trésorerie reçue au montant de 4 999 800 $ US, a été comptabilisée à titre de subvention en diminution des immobilisations auxquelles elle se rattache.

Cet emprunt est remboursable par des versements mensuels égaux de 32 000 $ US débutés en mai 2014 pour se terminer en mai 2029 et comporte une option d'achat à prix de faveur de 10 $. Cet emprunt comporte également certaines clauses restrictives incluant certaines relatives à la création d'emploi.

Cet emprunt donnera droit à un crédit d'impôt maximum pouvant atteindre 5 783 000 $ US, correspondant aux paiements en capital et intérêts, dont l'utilisation dépend de bénéfices imposables futurs dans l'état du Montana, aux États-Unis. Sur la base du niveau de revenu imposable historique et de l'incertitude relative aux revenus imposables projetés dans cet état américain, la direction estime qu'en date des présentes, il n'existe pas d'assurance raisonnable que cet actif se réalisera, et par conséquent, aucun actif lié à ces crédits d'impôt à l'investissement n'a été constaté aux 31 janvier 2016 et 2015.

(5) Obligation en vertu d'un contrat de location-financement, obtenu en novembre 2014, portant intérêt au taux de 2,25 % et est remboursable par des versements égaux de 1 940 $ qui ont débuté en janvier 2015, pour se terminer en décembre 2017.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a respecté toutes les clauses restrictives liées à ses emprunts à long terme et ententes de cautionnement (voir la note 26).

La dette à long terme arrive à échéance comme suit :

	Obligation en vertu d'un contrat location-financement			Autres dettes	Total
	Versements minimaux	*Intérêts*	*Capital*	*Capital*	*Versements de capital requis*
(en milliers $ CA)	$	$	$	$	$
2017	559	236	323	545	868
2018	559	221	338	555	893
2019	537	207	330	848	1 178
2020	537	192	345	890	1 235
2021	537	176	361	910	1 271
2022 et par la suite	4 475	746	3 729	6 045	9 774
	7 204	1 778	5 426	9 793	15 219

Les charges financières au cours des exercices terminés les 31 janvier 2016 et 2015 se résument comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**497**	329
Frais financiers	**49**	47
Autres	**28**	23
	574	399

NOTE 15
CAPITAL-ACTIONS

15.1 **Capital–actions**

Autorisé : Un nombre illimité d'actions avec droit de vote subalterne, donnant droit à 1 vote par action.
Un nombre illimité d'actions avec droit de vote multiple, donnant droit à 10 votes par action.
Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

	Actions avec droit de vote subalterne		Actions avec droit de vote multiple		Total	
(en milliers $ CA et en nombre d'actions)	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$
Au 1er février 2014	18 148 235	53 138	14 343 107	16 001	32 491 342	69 139
Émises suite à la levée d'options d'achat d'actions	42 800	46	—	—	42 800	46
Au 31 janvier 2015	18 191 035	53 184	14 343 107	16 001	32 534 142	69 185
Émises suite à la levée d'options d'achat d'actions	**887 400**	**1 174**	**—**	**—**	**887 400**	**1 174**
Rachat d'actions avec droit de vote subalterne	**(800 000)**	**(2 282)**	**—**	**—**	**(800 000)**	**(2 282)**
Au 31 janvier 2016	**18 278 435**	**52 076**	**14 343 107**	**16 001**	**32 621 542**	**68 077**

15.2 **Rachat d'actions avec droit de vote subalterne**

Le 30 mai 2014, la Société a annoncé avoir obtenu l'approbation de son conseil d'administration et de la Bourse de Toronto afin de renouveler son offre publique de rachat d'actions avec droit de vote subalterne dans le cours normal des activités (« OPR »). La Société pouvait ainsi racheter pour fins d'annulation, jusqu'à 1 375 824 actions avec droit de vote subalterne entre le 4 juin 2014 et le 3 juin 2015. Ces 1 375 824 actions représentaient environ 10 % des actions avec droit de vote subalterne ajusté détenues par le public. Ces rachats se sont effectués de temps à autre et lorsque la Société le jugeait opportun, tout en tenant compte de la situation économique et de ses liquidités. À l'exception des actions avec droit de vote subalterne rachetées, tel que mentionné au paragraphe suivant, aucune autre action n'a été rachetée par la Société au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, en vertu de cette OPR.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a racheté les 750 000 actions avec droit de vote subalterne détenus par trois de ses dirigeants, suite à l'exercice d'options d'achat d'actions que ces derniers s'étaient vu octroyer en avril 2005, pour un montant total de 2 139 000 $ (2,85 $ par action) composé d'un déboursé de 1 800 000 $ (2,40 $ par action) et d'un surplus d'apport de 339 000 $. Dans le cadre de ce rachat d'actions, la Société a modifié son OPR pour permettre spécifiquement les achats hors-bourse en vertu des dispenses prévues dans la législation sur les valeurs mobilières applicables ou émises par les autorités de règlementation des valeurs mobilières. Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, ce rachat d'actions a été pris en compte dans le calcul de la limite annuelle maximale d'actions pouvant être rachetées par la Société en vertu de cette OPR et aurait donc laissé, après cette transaction, un solde de 625 824 actions qui pouvaient être rachetées dans le cadre de l'OPR au plus tard le 3 juin 2015.

De plus au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, en vertu d'une dispense prévue dans la législation sur les valeurs mobilières, la Société a racheté, hors-bourse, un total de 50 000 actions avec droit de vote subalterne détenues par un ancien dirigeant pour un montant total de 143 000 $ (2,85 $ par action) composé d'une contrepartie monétaire de 118 000 $ (2,35 $ par action) et d'un montant de 25 000 $ provenant du surplus d'apport.

15.3 **Dividendes**

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a constaté, à titre de distribution à ses actionnaires inscrits aux 30 avril 2015 et 30 septembre 2015, des dividendes semestriels de 326 000 $ chacun ou de 0,01 $ par action, pour un total de 652 000 $, dont 365 000 $ pour les actions avec droit de vote subalterne et 287 000 $ pour les actions avec droit de vote multiple. Ces montants ont été payés les 15 mai 2015 et 15 octobre 2015 respectivement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, des dividendes semestriels de 325 000 $ chacun ou de 0,01 $ par action, pour un total de 650 000 $ ont été constaté, à titre de distribution à ses actionnaires inscrits aux 30 avril 2014 et 30 septembre 2014, dont 363 000 $ pour les actions avec droit de vote subalterne et 287 000 $ pour les actions avec droit de vote multiple. Ces montants ont été payés les 16 mai 2014 et 15 octobre 2014 respectivement.

15.4 **Régime d'options d'achat d'actions**

Au 31 janvier 2016, un total de 3 542 629 actions avec droit de vote subalterne (3 542 629 au 31 janvier 2015) avaient été réservées aux fins du régime d'options d'achat d'actions, dont 1 401 029 au 31 janvier 2016 (1 324 029 au 31 janvier 2015) n'avaient pas encore été attribuées.

Le régime prévoit que le prix de levée des options octroyées ne doit pas être inférieur au cours du marché à la fermeture le jour de l'octroi des options par le conseil d'administration de la Société. Le droit de levée de ces options s'acquiert un an après l'octroi à raison de 20 % par année pour la majorité des options à l'exception de l'émission du 20 février 2007, dont le taux d'acquisition a été de 50 % par année, et des émissions du 17 juillet 2009 et du 14 décembre 2009 dont le taux d'acquisition a été de 33 % par année à compter de ces dates. Dans tous les cas, le droit de levée prend fin 10 ans après l'octroi.

Aux 31 janvier	**2016**		2015	
(en nombre d'options et en dollars par option)	**Options**	**Prix de levée moyen pondéré**	Options	Prix de levée moyen pondéré
	Unité	**$**	Unité	$
En circulation au début	**1 426 064**	**1,51**	1 368 864	1,40
Octroyées	**—**	**—**	110 000	2,67
Levées	**(887 400)**	**0,82**	(42 800)	0,71
Annulées	**(77 000)**	**2,34**	(10 000)	2,74
En circulation à la fin	**461 664**	**2,68**	1 426 064	1,51
Pouvant être levées à la fin	**349 664**	**2,81**	1 273 064	1,42

Au 31 janvier 2016, le prix de levée moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne pondérée des options étaient comme suit :

(en dollars par option et en nombre d'options)	**Options en circulation**			**Options pouvant être levées**	
Prix de levée	**En circulation**	**Durée résiduelle moyenne pondérée**	**Prix de levée moyen pondéré**	**Pouvant être exercé**	**Prix de levée moyen pondéré**
$	Nombre	Année	$	Nombre	$
6,48	5 000	1,95	6,48	5 000	6,48
5,65	60 000	2,21	5,65	60 000	5,65
2,66	100 000	8,45	2,66	20 000	2,66
2,52	60 000	3,87	2,52	60 000	2,52
2,45	96 000	3,45	2,45	96 000	2,45
2,14	7 664	1,05	2,14	7 664	2,14
1,88	50 000	4,62	1,88	50 000	1,88
1,35	50 000	7,21	1,35	20 000	1,35
1,21	5 000	6,37	1,21	3 000	1,21
1,14	20 000	0,36	1,14	20 000	1,14
1,05	8 000	0,30	1,05	8 000	1,05
	461 664	**4,75**	**2,68**	**349 664**	**2,81**

Une charge au titre de rémunération à base d'actions totalisant 44 000 $ a été constatée à l'état consolidé du résultat de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, et un montant équivalent a été reconnu au surplus d'apport (41 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015).

Aucune option n'a été octroyée au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015 a été estimée à 2,39 $ à la date de l'octroi, au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes :

Exercice terminé le 31 janvier	2015
Options octroyées (en unité)	110 000
Taux annuel de dividendes des actions	0,75 %
Prix de l'action	2,67 $
Volatilité prévue [(1)]	45,8 %
Taux d'intérêt sans risque [(2)]	1,84 %
Durée de vie prévue [(3)]	6 ans

(1) La volatilité prévue tient compte de la volatilité historique du prix des actions de la Société.

(2) Le taux d'intérêt sans risque utilisé pour déterminer la juste valeur des attributions d'options sur action est basé sur une courbe de rendement coupon zéro de la Banque du Canada.

(3) La durée de vie contractuelle des options octroyées est de 10 ans.

15.5 **Régime d'unités d'actions différées**

La rémunération au titre d UAD émises pour les exercices terminés les 31 janvier 2016 et 2015 s'est chiffrée respectivement à 48 000 $ et 55 000 $, représentant 19 319 et 22 526 unités, et fut comptabilisée au poste « Créditeurs et autres passifs courants » aux états consolidés de la situation financière.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(nombre d'unités d'actions différées)		
En circulation au début de l'exercice	**175 645**	153 119
Attribuées	**19 319**	22 526
Exercées	**(73 618)**	—
En circulation à la fin de l'exercice	**121 346**	175 645

Les UAD sont réévaluées à la juste valeur à la date de clôture de chaque période, jusqu'à la date d'acquisition en utilisant le cours de l'action avec droit de vote subalterne de la Société. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, une réévaluation à la hausse d'un montant de 113 000 $ a été constatée en augmentation de la charge de rémunération à l'état consolidé du résultat et la contrepartie a été présentée en augmentation des créditeurs et autres passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015, cette réévaluation avait entraîné une baisse de 77 000 $ de la charge de rémunération à l'état consolidé du résultat ainsi que des créditeurs et autres passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

NOTE 16

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Écarts de change sur conversion des établissements à l'étranger		
Solde d'ouverture	**5 996**	1 741
Variation de la période	**3 672**	4 255
Solde de clôture	**9 668**	5 996
Couverture des établissements à l'étranger, net des impôts y afférents [1]		
Solde d'ouverture	**(300)**	(318)
Variation de la période	**—**	18
Solde de clôture	**(300)**	(300)
Changement de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
Solde d'ouverture	**139**	139
Variations de la période	**—**	—
Solde de clôture	**139**	139

Se répartissant comme suit :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Écarts de change sur la conversion des établissements à l'étranger déduction faite des activités de couverture net des impôts y afférents [2]	**9 368**	5 696
Changement de valeur des actifs financiers disponibles à la vente [3]	**139**	139
	9 507	5 835

(1) Pour ce protéger du risque de change des devises étrangères relatif aux investissements nets dans ses filiales située à l'étranger, la Société a utilisé la comptabilité de couverture jusqu'en juillet 2014 en désignant la totalité d'une de ses dettes à long terme libellées en dollars américains comme élément de couverture. Cependant, compte tenu que cette dette était complètement remboursée en juillet 2014, la comptabilité de couverture a cessé de s'appliquer à cette date.

(2) La composante « Conversion des établissements à l'étranger » représente les écarts de change qui ont trait à la conversion de la monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger de la Société au dollar canadien. À la cession d'un établissement à l'étranger, les écarts de change cumulés sont reclassés au résultat net à titre de profit ou de perte à la cession.

(3) La composante « Actifs financiers disponibles à la vente » découle de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. Lorsqu'un actif financier réévalué est vendu, la portion de la composante liée à l'actif financier en question, qui est effectivement réalisée, est comptabilisée au résultat net. Lorsqu'un actif financier réévalué subit une perte de valeur, la portion de la composante liée à l'actif financier en question est comptabilisée au résultat net.

NOTE 17
INFORMATIONS LIÉS AUX CONTRATS

Des produits de 98 089 000 $ pour la période de 12 mois terminée le 31 janvier 2016 (76 058 000 $ pour la période de 12 mois terminée le 31 janvier 2015) liés aux contrats ont été inclus aux produits de la période de présentation de l'information financière considérée. Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sont liés aux contrats en cours à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les montants sont calculés comme étant les montants nets des coûts encourus, plus les profits comptabilisés, moins les pertes comptabilisées et les facturations de la période. La valeur comptable des actifs et des passifs se détaille comme suit :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Montant total des coûts encourus et des profits et des pertes comptabilisés pour tous les contrats en cours	**193 905**	263 167
Moins les facturations périodiques	**(189 137)**	(260 506)
	4 768	2 661

Comptabilisé comme :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Montant dû par les clients pour les travaux effectués sur les contrats, comptabilisé à titre de produits en cours	**7 521**	6 834
Montant dû aux clients pour les travaux effectués sur les contrats, comptabilisé dans les produits reportés	**(2 753)**	(4 173)
	4 768	2 661

Les avances reçues des clients pour les contrats relativement aux travaux qui n'ont pas encore été exécutés, ont été comptabilisées dans les créditeurs et autres passifs courants (voir la note 13). Au 31 janvier 2016, le montant de ces avances était de 1 350 000 $ (1 975 000 $ au 31 janvier 2015).

Les retenues sur les contrats seront reçues au moment de l'acceptation par le client des travaux exécutés et s'élèvent à 1 693 000 $ au 31 janvier 2016 (4 309 000 $ au 31 janvier 2015) et sont incluses dans les actifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

NOTE 18
CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Matière première, consommables et sous-traitance	**35 338**	40 551
Salaires et charges au titre des avantages du personnel (note 19) [(1)]	**36 101**	20 817
Dotation aux amortissements	**4 615**	4 181
Honoraires professionnels [(1)]	**2 242**	2 172
Dessins et ingénierie	**4 205**	2 007
Frais de voyage et de représentation	**1 932**	1 682
Transport	**3 893**	1 515
Honoraires de gestion avec des sociétés apparentées (note 20)	**1 301**	1 288
Taxes et permis	**1 249**	1 063
Électricité et chauffage	**1 346**	967
Assurances	**1 065**	824
Frais de bureau	**498**	533
Entretien et réparation	**1 030**	628
Autres	**645**	417
	95 460	78 645

Réparties comme suit:

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Coût des marchandises vendues	**84 069**	68 791
Frais de vente et d'administration	**11 391**	9 854
	95 460	78 645

(1) Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, les salaires et charges au titre des avantages du personnel ont fait l'objet d'une diminution pour une subvention publique de 126 000 $ relative à la formation de la main-d'œuvre spécialisée et de 650 000 $ pour la création d'emplois.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015, les salaires et charges au titre des avantages du personnel ont été diminués d'un crédit à l'investissement de 126 000 $ et d'une subvention publique pour la création d'emploi de 942 000 $, alors qu'un crédit à l'investissement de 25 000 $ a réduit les honoraires professionnels.

Le coût des marchandises vendues se détaillent comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Coût des marchandises vendues excluant les amortissements	**80 394**	65 421
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	**3 675**	3 370
	84 069	68 791

NOTE 19
SALAIRES ET CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Salaires et autres avantages à court terme	**27 989**	16 571
Coûts de la sécurité sociale	**6 754**	3 107
Cotisations aux régimes de retraite	**1 314**	1 098
Rémunération à base d'actions	**44**	41
	36 101	20 817

NOTE 20
RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, ainsi que ceux du comité de direction de Groupe ADF (la société mère) et de leurs personnes liées. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Salaires et autres avantages à court terme	**1 611**	1 693
Coûts de la sécurité sociale	**244**	159
Honoraires de gestion [(1)]	**1 301**	1 288
Cotisations aux régimes de retraite	**132**	122
Rémunération à base d'actions	**7**	14
Jetons de présence	**399**	109
	3 694	3 385

(1) Dans le cours normal des activités, des ententes de gestion ont été conclues avec des sociétés détenues par un groupe d'actionnaires majoritaires et sont mesurées à la valeur d'échange.

NOTE 21
AUTRES GAINS

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Gain sur change	**(35)**	(58)
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	**(618)**	—
	(653)	(58)

NOTE 22
CHARGE (RECOUVREMENT) D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Exigibles		
Charge d'impôt de l'exercice courant	**64**	3
	64	3
Différés		
Naissance et renversement des différences temporelles	**1 036**	(1 122)
Différences temporelles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	**(12)**	(88)
	1 024	(1 210)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 088**	(1 207)

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de la charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le résultat avant charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat par le taux d'imposition canadien combiné fédéral et provincial :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**		2015	
(en milliers $ CA et en pourcentages)	**$**	**%**	$	%
Provision selon les taux d'imposition sur le revenu de base	**750**	**26,9**	(747)	(26,9)
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Différence de taux applicables aux filiales étrangères	**286**	**10,2**	(412)	(14,8)
Dépenses non déductibles et portion non déductible des pertes en capital	**64**	**2,3**	40	1,4
Différences temporelles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	**(12)**	**(0,4)**	(88)	(3,2)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 088**	**39,0**	(1 207)	(43,5)

Pour la Société, le taux d'imposition applicable prévu par la loi au Canada correspond au taux combiné fédéral et provincial.

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et passifs d'impôt différé :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Actifs d'impôt différé non courants (plus de 12 mois)	**6 390**	6 567
Passifs d'impôt différé non courants (plus de 12 mois)	**(2 742)**	(2 461)
Actifs d'impôt différé (net)	**3 648**	4 106

L'évolution des actifs d'impôt différé net est présentée dans le tableau suivant :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Au début de l'exercice	**4 106**	2 089
Montant comptabilisé à l'état consolidé du résultat	**(1 024)**	1 210
Recouvrement (charge) d'impôt lié aux composantes des autres éléments du résultat global	**—**	(3)
Écarts de change	**566**	810
À la fin de l'exercice	**3 648**	4 106

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

22.1 **Actifs d'impôt différé**

	Pertes fiscales reportées	**Dépenses RS&DE**	**Frais financiers et autres frais reportés**	**Contrats de change à terme**	**Autres**	**Total**
(en milliers $ CA)	$	$	$	$	$	$
Au 1er février 2014	3 184	2 376	1 630	—	100	7 290
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat	1 930	(75)	(59)	300	23	2 119
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(3)	(3)
Écarts de change	611	—	199	—	—	810
Au 31 janvier 2015	5 725	2 301	1 770	300	120	10 216
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat	**(1 566)**	**(813)**	**115**	**(191)**	**(6)**	**(2 461)**
Écarts de change	**394**	**—**	**172**	**—**	**—**	**566**
Au 31 janvier 2016	**4 553**	**1 488**	**2 057**	**109**	**114**	**8 321**

22.2 **Passifs d'impôt différé**

	Immobilisations corporelles et incorporelles	**Retenues sur contrats à recevoir**	**Crédits d'impôt à l'investissement**	**Travaux en cours**	**Total**
(en milliers $ CA)	$	$	$	$	$
Au 1er février 2014	1 756	956	812	1 677	5 201
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat	494	233	25	157	909
Au 31 janvier 2015	2 250	1 189	837	1 834	6 110
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat	**40**	**(731)**	**—**	**(746)**	**(1 437)**
Au 31 janvier 2016	**2 290**	**458**	**837**	**1 088**	**4 673**

Les actifs d'impôt différé nets de 6 390 000 $ ont été comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière au 31 Janvier 2016 (6 567 000 $ au 31 janvier 2015), dont l'utilisation dépend des bénéfices imposables futurs aux États-Unis. Sur la base du niveau de revenu imposable historique et du revenu imposable projeté, la direction a estimé qu'il est probable que ces actifs seraient réalisés.

NOTE 23
RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action dilué a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Le tableau ci-après réconcilie le numérateur et le dénominateur utilisés dans le calcul du résultat par action, de base et dilué.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
Numérateur (en milliers $ CA)		
Numérateur aux fins du résultat par action, de base et dilué	**1 699**	(1 570)
Dénominateur (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions, de base	**32 597**	32 499
Effets des instruments dilutifs :		
— Options d'achat d'actions	**210**	—
Nombre moyen pondéré d'actions, dilué	**32 807**	32 499

Aux fins du calcul du résultat par action dilué, la Société doit tenir compte des options d'achat d'actions comme instrument dilutif.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, seules 243 664 options d'achat d'actions ont été prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué puisque les autres options étaient antidilutives. Étant donné le résultat net négatif enregistré au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, aucune option d'achat d'actions n'a été prise en compte dans le calcul du résultat par action dilué en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 24
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les composantes du poste « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » se détaillent comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Débiteurs	**(8 008)**	(881)
Retenues sur contrats	**2 636**	(682)
Produits en cours	**(399)**	(683)
Stocks	**(309)**	(44)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	**(139)**	(475)
Créditeurs et autres passifs courants	**651**	1 508
Produits reportés	**(1 491)**	(16)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	**(7 059)**	(1 273)

Pour les besoins des états consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de 2 377 000 $ et de 7 946 000 $ de trésorerie aux 31 janvier 2016 et 2015 respectivement.

NOTE 25
ENGAGEMENTS ET GARANTIES

25.1 **Engagements**

a) **Lettres de crédit**

La Société a détenu des lettres de crédit au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, dont le solde était de 5 389 000 $ à cette même date et 4 797 000 $ au 31 janvier 2015.

b) **Contrats de location simple**

Au 31 janvier 2016, la Société avait des engagements en vertu de contrats de location simple pour la location de véhicules, d'équipements de bureau et d'équipements liés à la technologie de l'information. Ces engagements représentaient 637 000 $, pour lesquels les paiements annuels minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 248 000 $ en 2017 ; 176 000 $ en 2018 ; 114 000 $ en 2019 ; 76 000 $ en 2020 ; et 23 000 $ en 2021 et les années subséquentes. La charge de loyer s'est établit à 339 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016 (278 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015).

c) **Autres engagements**

Les engagements pour l'achat d'immobilisations corporelles totalisaient 2 300 000 $ au 31 janvier 2016 et 713 000 $ (561 000 $ US) au 31 janvier 2015, et se matérialiseront au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2017.

25.2 **Garanties**

Certaines immobilisations corporelles, dont la valeur nette comptable s'établissait à 10 985 000 $ au 31 janvier 2016 et à 5 752 000 $ au 31 janvier 2015, sont données en garantie de la dette à long terme (voir note 14).

La valeur nette comptable des actifs détenus par la Société en vertu des contrats de location-financement (voir la note 14) s'élevait à 25 258 000 $ au 31 janvier 2016 (23 019 000 $ au 31 janvier 2015).

Les sommes à recevoir au titre de contrats et les stocks, dont la valeur comptable au 31 janvier 2016 était respectivement de 23 146 000 $ (14 143 000 $ au 31 janvier 2015) et de 6 180 000 $ (5 769 000 $ au 31 janvier 2015) sont données en garantie de la facilité de crédit (voir la note 12).

NOTE 26
ÉVENTUALITÉS

26.1 **Ententes de cautionnement**

Dans le cours normal des activités, des clients peuvent exiger de la Société qu'elle fournisse des cautionnements dans l'exécution de ses travaux. Afin de fournir de tels cautionnements, la Société a conclu des ententes d'indemnisation générales avec des sociétés de cautionnement. Afin de garantir l'exécution de leurs obligations en vertu de ces ententes, la Société et ses filiales ont accordé aux sociétés de cautionnement une hypothèque mobilière sur certains éléments d'actif comme les droits, les titres de propriété, les licences, l'équipement, les contrats en cours et les débiteurs. Les cautionnements émis sur les projets en cours au 31 janvier 2016 s'établissait à 48 149 000 $.

26.2 **Litiges**

Dans le cours normal des activités, la Société est impliquée dans différentes poursuites judiciaires. Bien que le résultat de ces poursuites en cours au 31 janvier 2016 ne puisse être prédit avec certitude, la direction croit que leurs résolutions n'auront pas d'incidences négatives importantes sur la situation financière ou sur les résultats de la Société.

26.3 **Indemnisation**

La Société a signé une entente d'indemnisation lors de la vente d'une filiale en 2004. Cette ancienne filiale a fait l'objet d'une poursuite, dont le litige principal de cette poursuite a été réglé hors cour durant l'exercice 2014. En date des présentes, certains litiges secondaires et de moindre importance, liés à cette même poursuite, sont toujours en attente et la Société n'entrevoit pas devoir encourir de déboursés significatifs à cet égard.

NOTE 27
REGIME DE RETRAITE

La Société offre à l'ensemble des employés admissibles, des régimes de retraite à cotisations déterminées au Canada et aux États-Unis (401k) pour lesquels la Société verse une contribution équivalente à un pourcentage du salaire de l'employé ou selon un montant préétabli. La charge liée à ces régimes de retraite s'est élevée à 665 000 $ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016 (550 000 $ en 2015).

NOTE 28
INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Société vise les objectifs suivants :

— maintenir une structure permettant d'optimiser le coût du capital selon un risque acceptable tout en offrant un rendement approprié aux actionnaires ;

— gérer le capital d'une manière optimale tout en assurant le respect des clauses financières avec les prêteurs ;

— gérer le capital dans le but de maintenir une capacité de cautionnement en ligne avec les objectifs de croissance ; et

— continuer d'augmenter le capital en vue de préserver la confiance des investisseurs, créanciers, fournisseurs et de la clientèle.

La Société définit son capital comme étant la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, et des emprunts à court terme, le cas échéant.

La Société n'a pas modifié sa gestion de capital depuis les derniers exercices. De façon générale, la Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs mentionnés ci-dessus et en fonction de l'évolution des conditions économiques, ainsi que des caractéristiques de risques sous-jacents à ses contrats en main.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut :

— émettre de nouvelles actions ;
— modifier le dividende versé aux actionnaires ;
— racheter des actions avec droit de vote subalterne ;
— contracter de nouvelles dettes ; et
— vendre certains actifs pour réduire l'endettement.

De plus, la Société effectue un suivi périodique de son capital, notamment par rapport à plusieurs indicateurs financiers dont le « coefficient du total de la trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme, net de la dette à long terme, sur les capitaux propres ». Ce coefficient mesure le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, nets du financement par emprunts à long terme, en comparaison avec les sommes investies par les actionnaires. Cet indicateur n'a aucune définition normalisée selon les IFRS, il se prête difficilement à une comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Aux 31 janvier	**2016**	2015
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme, net de la portion courante et non courante de la dette (en milliers $ CA)	**(12 842)**	(1 402)
Capitaux propres (en milliers $ CA)	**107 533**	103 958
Coefficient du total de la trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme, net de la dette à long terme, sur les capitaux propres	**(0,12) :1**	(0,01) :1

L'objectif de la Société est de maintenir un coefficient positif. Toutefois, comme ce fut le cas pour les exercices terminés les 31 janvier 2016 et 2015, ce coefficient pourrait être négatif compte tenu de la situation d'encaisse liée aux projets en cours. De plus, cet objectif pourrait être revu à la lumière des projets de développement qui seront jugés stratégiques et favorables.

NOTE 29
GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est partie à des instruments financiers et, de ce fait, est particulièrement exposée à des risques (paragraphe 29.1) de marché ; (paragraphe 29.2) de crédit et de concentration de crédit et (paragraphe 29.3) de liquidité.

29.1 **Risque de marché**

Risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers découlant des variations des cours du marché, que ces dernières soient causées par des facteurs spécifiques à des instruments financiers en particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs qui touchent l'ensemble des instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est surtout exposée aux risques de marché suivants :

a) Risque de change
b) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Le programme de gestion des risques financiers vise principalement à identifier et à analyser les risques afférents aux opérations de la Société dans le but de les contrôler et de les minimiser. De façon périodique, une revue de ces risques est effectuée en tenant compte des conditions du marché, ainsi que du niveau d'activité de la Société.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après :

a) **Risque de change**

La Société est exposée aux risques associés à la variation du taux de change entre les devises canadienne et américaine puisqu'elle réalise normalement une part importante de ses produits en devises américaines. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, 58 % des produits de la Société ont été réalisés en devises américaines (21 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015). Nonobstant ces variations, et en vertu de la politique de couverture de la Société, divers mécanismes de protection ont été mis en place dans le but de limiter l'incidence de ces fluctuations sur ses résultats, notamment :

— la maximisation des achats en dollars américains afin de se prévaloir d'une protection naturelle lorsque possible ;
— l'acquisition d'équipements de production en dollars américains ;
— l'émission de la dette à long terme en dollars américains ;
— l'utilisation de la comptabilité de couverture, le cas échéant ; et
— l'utilisation de contrats de change à terme et/ou d'options sur devises, pour couvrir une partie du risque de change résiduel.

En ligne avec sa politique de couverture, compte tenu de l'augmentation de son risque net entre les entrées et les sorties de fonds futurs libellés en devise américaine, la Société a utilisé, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, des instruments financiers dérivés dont le détail est présenté ci-après. Ces instruments financiers dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période puisqu'ils ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace.

	Au 31 janvier 2016			
	En milliers $ US [(1)]	En milliers $ CA [(1)]	Taux moyen	Date d'échéance
Contrat de change	**2 625**	**3 690**	**1,4059**	**5 février 2016**
	2 000	**2 632**	**1,3162**	**29 juillet 2016**
	2 000	**2 631**	**1,3156**	**31 octobre 2016**
	1 000	**1 315**	**1,3146**	**31 janvier 2017**

(1) Un montant positif représente la vente de dollars américains alors qu'un montant négatif représente l'achat de dollars américains.

Voici un résumé de la position de la Société :

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Passifs courants liés aux instruments financiers dérivés :		
Contrat de change à terme	**403**	885
Options sur devises	**—**	230
	403	1 115

Selon les soldes au 31 janvier 2016 des instruments financiers de la Société libellés en monnaies étrangères, une fluctuation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant stables par ailleurs, aurait fait varier le résultat net avant impôt de 86 000 $ (469 000 $ en 2015) et le résultat global avant impôt de 464 000 $ (633 000 $ en 2015).

Toutefois, l'analyse ci-haut s'applique uniquement aux instruments financiers en fonction des soldes de fin d'exercice et ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change sur les produits et autres charges accessoires pour un exercice complet.

b) **Risque de taux d'intérêt**

La Société peut être exposée aux fluctuations du taux d'intérêt principalement à cause de son taux d'intérêt variable sur sa facilité de crédit bancaire et sur sa dette à long terme le cas échéant (voir les notes 12 et 14). De plus, les fluctuations du taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les produits d'intérêts de la Société qui sont générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La politique portant sur les taux d'intérêt de la Société exige, en général, de conserver une combinaison appropriée de dettes portant intérêt à des taux fixes et variables afin de réduire l'incidence nette des variations des taux d'intérêt. Selon cette politique, si cette combinaison n'est pas appropriée, la Société peut avoir recours à l'utilisation de swap de taux d'intérêt afin d'obtenir une charge d'intérêts moins volatile.

Selon la direction de la Société, l'utilisation de swap de taux d'intérêt au 31 janvier 2015 et 2016, n'était pas nécessaire pour couvrir le risque de taux d'intérêt compte tenu que le solde de la dette à long terme, incluant la facilité de crédit à court terme, comportait une combinaison raisonnable de taux d'intérêt fixes et variables.

29.2 **Risques de crédit et de concentration de crédit**

a) **Risque de crédit**

Risque qu'une partie à un instrument financier néglige de respecter ses engagements, entraînant une perte financière pour l'autre partie.

b) **Risque de concentration de crédit**

Risque que la Société fasse affaire avec un nombre limité de clients et d'institutions financières, ce qui pourrait augmenter le risque de crédit tel qu'il est défini ci-dessus.

Dans le cours normal des activités, la Société assume des risques de crédit, soit la possibilité qu'un client ou une institution financière ne règle pas une partie ou la totalité des montants dus aux moments requis. La concentration du risque de crédit pour la Société se situe au niveau des équivalents de trésorerie, des placements à court terme le cas échéant, des débiteurs et des retenues sur contrats.

Les équivalents de trésorerie, ainsi que les placements à court terme, sont principalement des investissements non risqués ou à très faible risque, tels des dépôts à terme, des obligations ou des fonds communs de placement. Aucun équivalent de trésorerie ni placement à court terme n'est constitué d'actifs adossés à du papier commercial. La Société dépose, lorsque c'est le cas, les équivalents de trésorerie, ainsi que les placements à court terme, auprès d'institutions financières reconnues dont les plus importantes sont des banques à charte canadienne.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle vérifie la solvabilité de son donneur d'ouvrage et déclare ses contrats directement au propriétaire et, lorsque pertinent, à la société de cautionnement impliquée dans le projet. Finalement, la Société établit des provisions pour créances douteuses s'il y a lieu. Pour les autres débiteurs, la Société détermine de façon continue les pertes probables et établit une provision pour pertes en fonction de la valeur de réalisation estimative.

Le risque de crédit à l'égard des débiteurs est atténué par les mécanismes de protection disponibles en cas de non paiements, incluant des privilèges sur les bâtisses, et par le fait que les clients de la Société sont habituellement des entrepreneurs généraux ou des entreprises faisant affaire avec des entrepreneurs généraux régis par des pratiques rigoureuses et œuvrant à des projets dont le financement est adéquat.

Le risque de crédit découlant de la concentration de la clientèle de la Société est également atténué par les contrôles et le suivi qu'elle exerce et les mesures dont elle dispose, tel que décrit précédemment. En effet, 70 % des produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 ont été générés par trois (3) clients, dont un (1) faisait également partie de la concentration des produits pour l'exercice clos le 31 janvier 2015 (47 % des produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2015 ont été générés par deux (2) clients, dont un (1) faisait également partie de la concentration de des produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2014).

Au 31 janvier 2016, 61 % des sommes à recevoir au titre de contrats étaient concentrées auprès d'un (1) client (63 % des sommes à recevoir au titre de contrats attribuables à trois (3) clients au 31 janvier 2015). Notons que le risque associé à la concentration de la clientèle est pratiquement inévitable dans les créneaux de marché dans lesquels la Société se spécialise.

La valeur comptable des sommes à recevoir au titre de contrats est réduite par une provision spécifique pour créances douteuses lorsque nécessaire. Au 31 janvier 2016, 6,5 % des sommes à recevoir au titre de contrats, soit 1 501 000 $ accusaient un retard de paiement en vertu des termes contractuels. La direction estime que la majorité de ces comptes ne sont pas douteux compte tenu qu'ils sont avec des sociétés bien établis ou ont été encaissés depuis, et que par conséquent, aucune provision pour créances douteuses n'était nécessaire au 31 janvier 2016.

Au 31 janvier 2015, 8,3 % ou 1 168 000 $ accusaient un retard de paiement en vertu des termes contractuels. Toutefois, le fait que la majorité des sommes étaient financées par des organismes gouvernementaux, expliquait cette hausse du délai de perception des sommes à recevoir au titre de contrats, et que la direction jugeait qu'aucune provision pour créances douteuses n'était nécessaire au 31 janvier 2015.

29.3 **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité se rapporte à l'éventualité que la Société ne puisse remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère ce risque de liquidité en établissant des prévisions de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La haute direction participe aussi activement à la revue et à l'approbation des contrats avec les clients et des dépenses en immobilisations prévues. Pour financer ses besoins de liquidités, la Société utilise les flux de trésorerie générés par les activités d'opération, les facilités de crédit, l'émission de dettes et d'actions. De plus, pour minimiser ce risque, la Société a pour politique de viser essentiellement les contrats aptes à générer des flux de trésorerie positifs lors de leurs exécutions.

Au 31 janvier 2016, l'analyse des échéances des passifs financiers était comme suit :

(en milliers $ CA)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	$	$	$	$	$
Créditeurs et autres passifs courants	17 772	—	—	—	17 772
Dette à long terme [1]	1 478	3 172	3 420	11 832	19 902
Instruments financiers dérivés	403	—	—	—	403
	19 653	3 172	3 420	11 832	38 077

(1) Comprend l'intérêt sur la dette à long terme

Au 31 janvier 2016, la Société détenait une trésorerie et des équivalents de trésorerie totalisant 2 377 000 $, en plus des facilités de crédit non utilisées. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose par rapport aux paiements des obligations dues, les risques de liquidités auxquels la Société est exposée sont faibles.

NOTE 30
INSTRUMENTS FINANCIERS

30.1 **Catégories pour l'évaluation**

Comme expliqué à la note 2, les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui déterminent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global. Ces catégories sont : juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances, actifs disponibles à la vente et, dans le cas des passifs, coût amorti.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des instruments financiers classés dans chacune de ces catégories aux 31 janvier 2016 et 2015.

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Prêts et créances		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 377**	7 946
Placements à court terme	**—**	789
Débiteurs	**23 146**	14 143
Retenues sur contrats	**1 693**	4 309
Autres actifs courants	**33**	955
	27 249	28 142
Actifs disponibles à la vente		
Placements en actions	**157**	157
	157	157
Passifs au coût amorti		
Créditeurs et autres passifs courants	**17 772**	15 971
Dette à long terme	**15 219**	10 137
	32 991	26 108
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments financiers dérivés	**403**	1 115
	403	1 115

En date des 31 janvier 2016 et 2015, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, des autres actifs courants, des retenues sur contrats, des créditeurs et autres passifs courants, était comparable à leur valeur comptable en raison de leurs échéances prochaines.

Aux 31 janvier 2016 et 2015, la valeur comptable des placements en actions reflétait leur juste valeur puisque ces placements sont classés comme disponibles à la vente et que, par conséquent, ils sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période.

La valeur comptable des instruments financiers dérivés aux 31 janvier 2016 et 2015 correspondait à leur juste valeur compte tenu que ces instruments financiers sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et que, par conséquent, ils sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période.

La juste valeur de la dette à long terme ne différait pas significativement de sa valeur comptable en date des 31 janvier 2016 et 2015, étant donné qu'une partie de la dette à long terme porte intérêt à taux fixe et que la Société estime pouvoir obtenir des modalités et des échéances semblables en fin d'exercice.

30.2 **Hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur**

La Société évalue les actifs et passifs financiers selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes conformément aux IFRS. Les différents niveaux ont été définis comme suit :

— Juste valeur - niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

— Juste valeur - niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et

— Juste valeur - niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Pour les placements en actions, la Société a classé les évaluations à la juste valeur au niveau 1, car elles reposent essentiellement sur des données observables sur un marché actif.

Pour les instruments financiers dérivés composés de contrats de change à terme et d'options sur devises, la Société a classé les évaluations à la juste valeur au niveau 2, car elles reposent essentiellement sur des données observables autres que sur un marché actif.

NOTE 31
INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans l'industrie de la construction non résidentielle, principalement aux États-Unis et au Canada. Ses activités incluent la conception et l'ingénierie de connexions, la fabrication, incluant la peinture industrielle, et l'installation de charpentes métalliques complexes, de composantes assemblées lourdes en acier, ainsi que de métaux ouvrés et architecturaux.

Exercices terminés les 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Produits		
Canada	**22 368**	59 879
États-Unis	**75 721**	16 179
	98 089	76 058

Aux 31 janvier	**2016**	2015
(en milliers $ CA)	**$**	$
Actifs non courants [(1)]		
Canada	**47 480**	45 218
États-Unis	**49 795**	44 532
	97 275	89 750

(1) Les actifs non courants incluent principalement les immobilisations corporelles et incorporelles, les crédits d'impôt à l'investissement et d'autres actifs non courants.

Les produits provenant des clients externes ont été attribués à chaque pays sur la base de l'emplacement du projet.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a réalisé 70 % de ses produits auprès de trois (3) clients pour des montants respectifs de 30 489 000 $ provenant des États-Unis, de 24 480 000 $ provenant des États-Unis et du Canada, et de 13 269 000 $ provenant du Canada, dont un (1) client faisant également partie de la concentration des produits pour l'exercice clos le 31 janvier 2015.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, 47 % de ses produits ont été réalisé auprès de deux (2) clients pour des montants respectifs de 27 526 000 $ et 8 313 000 $, tous provenant du Canada qui ont représenté chacun plus de 10 % des produits, dont un (1) client faisant également partie de la concentration des produits pour l'exercice clos le 31 janvier 2014.

NOTE 32
ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

32.1 **Dividende**

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 13 avril 2016, le versement d'un dividende semestriel de 0,01 $ par action, payable le 16 mai 2016 aux actionnaires inscrits en date du 29 avril 2016.

32.2 **Emprunt bancaire à long terme**

Le 22 février 2016, la Société a tiré la deuxième tranche de 5 000 000 $ provenant de sa nouvelle dette obtenue au cours du troisième trimestre terminé le 31 octobre 2015 (voir note 14). Cette nouvelle tranche augmentera le versement en capital mensuel du 1e mars 2018 de 26 500 $ ainsi que les versements en capital mensuels égaux de 24 500 $ du 1e avril 2018 au 1e février 2035, date d'échéance du prêt.

La version électronique de ce rapport est également disponible au www.adfgroup.com et au www.sedar.com.

This report is also available in English.

Groupe Inc.

300, rue Henry-Bessemer
Terrebonne (Québec) J6Y 1T3
Canada

T. (450) 965-1911
Sans frais 1 (800) 263-7560
F. (450) 965-8558

infos@adfgroup.com
www.adfgroup.com

Bourse de Toronto : **TSX/DRX**